

6

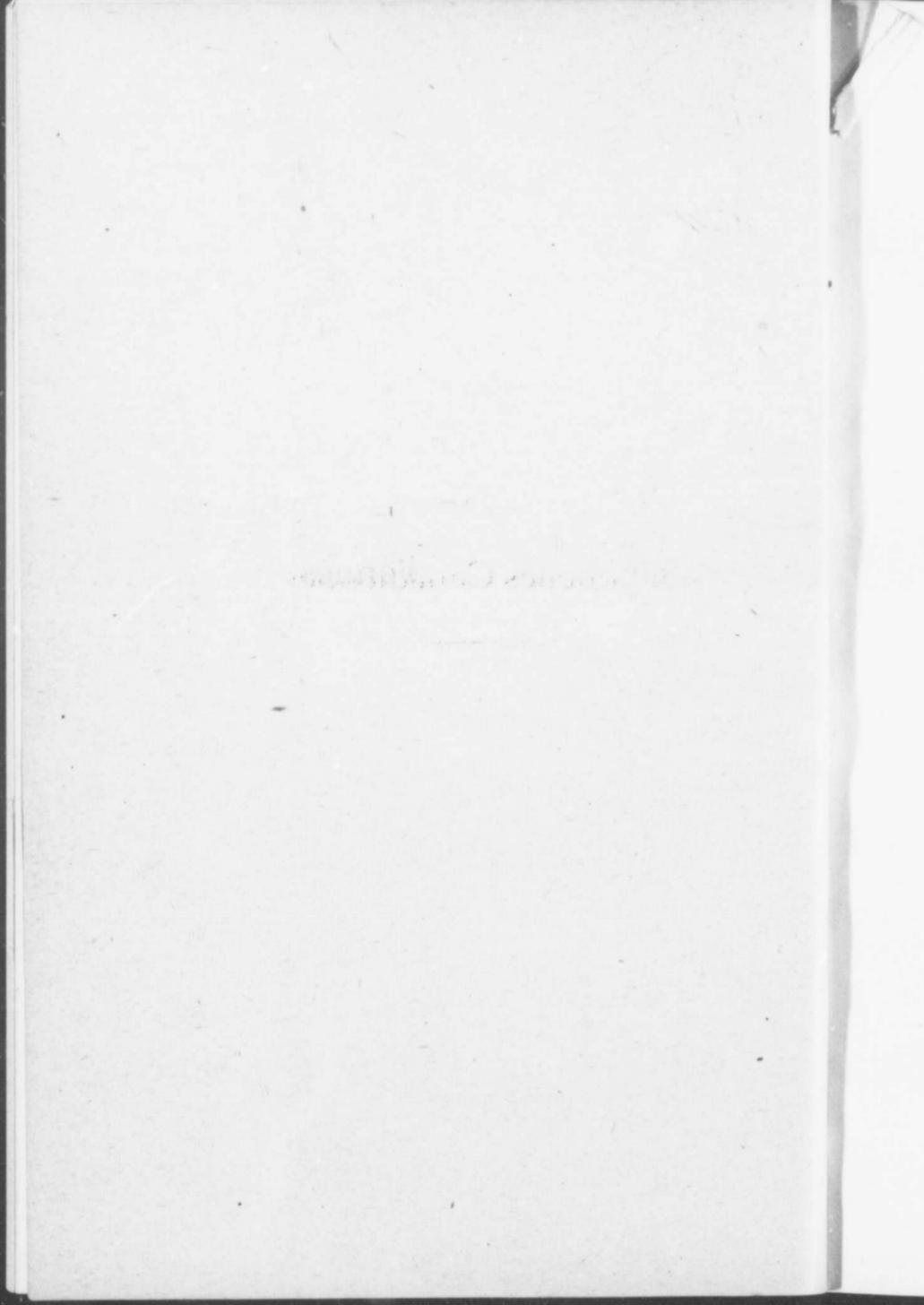
Can. Angora, Feb 1862



27936

954

Silhouettes Canadiennes







... "et dans ce beau grand pays neuf
un peuple jeune parlait la vieille
langue française."

1410

Laure CONAN

Silhouettes Canadiennes



QUEBEC

Imp. L'ACTION SOCIALE Ltée

1917

F5058

A1

C6

Juv

258162

AUX
ECOLIERS CANADIENS-FRANÇAIS
DE L'ONTARIO



la
br
ch
tou
des
s'en
gin
A
miè

Silhouettes Canadiennes

A L'HABITATION

(30 MAI 1615)



L'HABITATION — frêle berceau de la Nouvelle-France
— la nuit avait ramené le calme.

Les grands feux de joie, allumés à l'arrivée de Champlain et des missionnaires, éclairaient encore la rive sauvage, mais les acclamations, les coups de fusil, les bruyantes allées et venues avaient cessé. Avec un bruit de chaînes, on avait relevé le pont-levis jeté sur le fossé qui entourait et protégeait les trois corps de logis.

Sur la pointe de Québec, l'on n'entendait plus que le roulis des eaux du Saint-Laurent, que les longs frémissements dont s'emplissait l'espace, quand le vent passait sur la forêt virginale, aux limites inconnues.

A l'Habitation, le silence s'était vite fait. Aucune lumière ne brillait plus aux fenêtres étroites et hautes ; mais, de

l'une des cheminées, la fumée s'échappait encore et montait distincte, dans la demi-obscurité.

Malgré la fatigue du voyage, malgré l'heure avancée, Champlain ne songeait pas au repos. Trop d'espérances, trop de souvenirs peuplaient pour lui ce coin de terre ignoré.

Jusque-là, Champlain n'avait pu emmener de missionnaires. Son manque de ressources et le mauvais vouloir des compagnies l'en avaient toujours empêché. Aussi sa joie était grande d'en voir à Québec, et passionnément heureux de se retrouver à son foyer, il se plaisait à regarder le feu, en causant avec le Père Jamay, supérieur de la nouvelle mission.

Les flammes de l'âtre éclairaient souvent le crucifix, placé sur la cheminée. Par instants les grandes lueurs faisaient briller les lis d'or du drapeau pendu à la poutre. Mais les murs de la salle disparaissaient dans l'ombre avec tous les détails mesquins, et la forêt environnante projetait sur le rude foyer une étrange et poétique grandeur.

— Est-ce le berceau d'un peuple ? demanda tout-à-coup Champlain avec une émotion visible. Y aura-t-il sur les bords du Saint-Laurent une autre France ?

— En doutez-vous ? répondit le missionnaire qui leva sur lui un regard brillant.

— J'ai marché sur bien des feuilles mortes, dit le grand explorateur . . . sur bien des feuilles mortes . . . et sur bien des espoirs anéantis.

— Mais aussi, répliqua le religieux, souriant, vous avez vu des noyaux devenir des arbres, vous avez vu des espoirs réalisés.

— Ah ! mon Père, s'écria douloureusement Champlain, que dites-vous ! . . . c'est surtout aux rêves accomplis qu'il faut mourir . . . Le 3 juillet prochain, il y aura sept ans que j'arborais ici le drapeau de la France . . . sept ans que je donnais

le premier coup de hache à un noyer de la forêt, et il n'y a encore d'ensemencé que le petit jardin que vous avez vu tantôt au bord de l'eau.

Il se leva brusquement et se mit à marcher de long en large dans la salle. Par les fenêtres ouvertes, avec les grands souffles frais, des rumeurs puissantes arrivaient du fond des solitudes.

— Mon Père, écoutez, dit Champlain reprenant sa place, écoutez... c'est la respiration du désert. La Nouvelle-France n'est encore qu'une forêt. Ah ! mon Dieu ! le soir du 3 juillet 1608, les choses m'apparaisaient bien autrement... Ce soir-là, les beaux rêves que je fis, en regardant le feu qui flambait à travers les souches... Il me semblait que je sentais la terre se réjouir... Ce rameau de France que je venais de planter, comme je le voyais grandir ! Et ce n'est encore qu'un germe tout près de terre.

— Laissez faire... il grandira, dit fermement le religieux.

— Laissez faire ? Ah ! oui, il le faut bien... En faisant valoir les avantages de la traite avec les sauvages, j'ai réussi à former des compagnies. Mais ces marchands ne songent qu'à troquer leurs bibelots contre les belles fourrures... Puis je serai bientôt usé de corps et d'âme.

Sa souplesse vigoureuse, la flamme de ses yeux noirs disaient éloquemment le contraire. Mais le Récollet avait vu bien des forts tomber avant l'heure. Il fut ému et dit avec une douceur pénétrante :

— Monsieur, pour qui se dévoue à une grande œuvre, il est bien dur de n'être qu'un homme. C'est sûr... Mais vous n'avez pas regardé à la peine... Vous n'avez pas eu en vue cette légère fumée qui s'appelle la gloire... Votre œuvre est une œuvre de foi... Tout est là. Dieu fera le

reste : " J'ai planté, disait saint Paul, j'ai arrosé, mais c'est Dieu qui donnera l'accroissement."

Un sourire éclaira le visage bronzé de Champlain.

— J'espère, dit-il, mais je n'en suis pas moins comme un père condamné à voir son enfant languir, chétif, souffreteux... et c'est si amer.

— Après la foi, la souffrance est la plus grande des forces. C'est la souffrance qui fait le travail généreux de la vie... D'ailleurs, vous le savez, l'œuvre que vous avez entreprise entraîne des frais infinis et conviendrait plus à une nation qu'à des particuliers.

— Oui, mais la France est fille de la guerre et de la gloire... Ses forces vives se dépensent sur les champs de bataille... Le Français n'émigre pas volontiers... Et à ceux qui sont en mal de colonisation le roi accorde tout au plus le privilège de la traite...

— Et vous êtes réduit à faire petitement une grande œuvre, à vous associer des marchands qui vous entravent, qui ne comprennent rien à la beauté, à la noblesse de vos vues.

— C'est un conflit toujours renaissant d'intérêts personnels... Un amas de petitesse écrase l'œuvre de ma vie.

Il était devenu triste. Un mortel — même héroïque — ne se défend pas toujours de la lassitude et du dégoût. Le Récollet le savait et il dit vivement :

— Monsieur, il n'y a rien sur terre de plus grand que le travail obscur, que le travail ingrat ; et en ce monde on ne construit, on n'édifie rien que par le sacrifice.

Champlain ne répondant point, le religieux reprit :

— Une fois l'été fini l'isolement est absolu à Québec ?

— Oui, et l'on dirait que les Français ne peuvent supporter d'être sans communications avec le monde civilisé. Jamais je n'oublierai le regard de mes hommes, quand le

vaisseau de Pontgravé disparut à l'horizon le 8 septembre 1608 . . .

— Les missionnaires qui ont vécu dans les pays lointains disent que c'est surtout quand le soleil baisse qu'on se sent triste, effroyablement loin . . .

— C'est vrai, et vous l'éprouvez ; quand il faut dormir dans les bois mouillés, on se sent pris parfois d'un besoin irrésistible de s'abriter . . . de se chauffer à un foyer. L'homme civilisé qu'il y a en nous ne peut longtemps supporter de n'avoir ni toit, ni murs. Je reviens toujours avec grand plaisir à l'Habitation, et pourtant plus qu'ailleurs j'y ai souffert.

— On dit que le premier hiver ici a été terrible à passer.

— Plus terrible que je ne saurais jamais dire. L'installation finie, les provisions de bois faites, j'essayai de donner aux hivernants le goût de la chasse. Tous mes efforts furent inutiles . . . Le premier symptôme du mal de terre c'est l'horreur du mouvement, et je revis à Québec ce que j'avais vu à Port-Royal — des hommes passer des jours et des jours immobiles, la tête dans leurs mains. Puis le mal éclata dans toute sa force, dans toute son horreur. Le délire de plusieurs fut affreux . . . Ils voyaient la forêt qui se rapprochait, qui les pressait, qui les déchirait . . . et ils criaient à leurs mères . . . Comme je rentrais après la première inhumation, le docteur Bonnerme — justement là où vous êtes — me dit en me montrant la porte : “ Vous avez vu sortir le cercueil des uns, vous verrez sortir le cercueil des autres.” Pauvre garçon ! Si jeune, si dévoué, lui aussi fut atteint. Comme je l'aidais à se coucher “ Pauvre lit, dit-il, en s'arrangeant sur ses oreillers, tu sens le tombeau ! ” A la fin de l'hiver, je restais seul debout . . . Sur mes vingt-huit compagnons, vingt étaient dans le cimetière . . . Je ne sais comment je ne perdis pas la raison.

— Rien de grand ne se fait sans beaucoup de souffrance, dit le religieux après quelques instants de silence. La souffrance est la pierre angulaire. Toute autre base serait ruineuse . . . Ce serait une base de nuages . . . Ah ! monsieur de Champlain, je voudrais bien que nous pussions voir le Canada dans deux ou trois cents ans !

— Eh ! qu'y verrions-nous ? demanda le marin ému et souriant.

— Ce que nous y verrions, dit lentement le missionnaire ? La Croix partout adorée, la forêt transformée en villes florissantes, en campagnes prospères, et, dans ce beau grand pays neuf, un peuple jeune, parlant la vieille langue française.



L

m

le

à

l'I

ha

Sc

du

et



LOUIS HEBERT

—
“ Louis Hébert, premier chef de famille résidant au pays, qui vivait de ce qu'il cultivait.”—CHAMPLAIN.

Louis Hébert “ le premier Acadien et le premier Canadien ”.—M. EMILE SALOME.

La colonisation du Canada français est une épopée illustrée par les plus vaillants, quoique les plus obscurs courages, où un héroïsme de tous les instants n'a eu d'autre témoin que le Dieu qui veille aux destinées des nations et, pour les rendre plus fécondes, multiplie, dès l'origine, les sacrifices et les épreuves.—
ARTHUR BUIES.



UN concours, organisé naguère à Montréal, on demandait quel est le plus grand fait de l'histoire du Canada. — “ Le geste de Louis Hébert jetant le blé en terre ”, répondit Madeleine.

Je ne sais plus si l'aimable chroniqueuse remporta le prix, mais je me souviens que plusieurs dirent qu'elle le méritait.

L'œuvre du défricheur est vraiment l'œuvre de vie, et le premier colon de la Nouvelle-France eut tant d'obstacles à vaincre, il personnifie si noblement l'héroïsme obscur, l'humble et pur patriotisme !

Ce n'était ni la pauvreté, ni la cupidité qui avaient mis la hache et la pioche aux mains de ce pharmacien de Paris. Son père, apothicaire de la maison royale, lui avait laissé du bien et aussi, semble-t-il, sa charge fort lucrative.

Louis Hébert avait donc devant lui, en France, un bel et tranquille avenir bourgeois. Mais il n'était pas homme à

s'en contenter. Il avait en son âme ces ardeurs, ces énergies puissantes qui s'accommodent mal d'une vie toute faite. Et quand Pierre de Monts et Jean de Poutrincourt se décidèrent à fonder un établissement en Acadie, Louis Hébert voulut tenter l'aventure ¹.

Henri IV nomma Pierre de Monts lieutenant-général de l'Acadie, et lui accorda le privilège exclusif de la traite, mais sa bienveillance ne fit pas davantage.

Comme les frais de l'entreprise excédaient fort les moyens de M. de Monts, une compagnie de marchands fut formée. On recruta des soldats, des colons, cent-vingt artisans et l'on fréta quatre vaisseaux. Plusieurs gentilshommes étaient de l'expédition et Pontgravé, le vieil ami de Champlain, commandait l'un des navires.

Champlain avait déjà exploré les Antilles et le Saint-Laurent, mais la curiosité des terres inconnues le possédait toujours et il accepta avec grand plaisir l'invitation de M. de Monts, Saintongenois comme lui.

1. Il y avait alors en France un vif mouvement vers le Nouveau-Monde, et malgré les désastres des premières tentatives, des hommes considérables se préoccupaient de la colonisation. Aymard de Chattes, gouverneur de Dieppe, à qui étaient échus les privilèges de Chauvin, avait formé un plan grandiose de colonisation ; son grand sens, son prestige à la cour en assuraient le succès. En 1603, il chargea Pontgravé et Champlain de l'exploration du Canada " où il voulait se porter en personne et s'établir à demeure pour y consommer le reste de ses ans au service de Dieu et du roi ". Le commandeur de Chattes mourut au mois d'août 1603, quelques semaines avant le retour de ses envoyés. P. de Monts, gouverneur de Pons et très bien en cour, obtint sa commission et porta d'abord ses vues vers l'Acadie ; Poutrincourt était issu d'une famille féodale de la Picardie ; plusieurs de ses ancêtres s'étaient distingués dans les Croisades.



C'est le 7 avril 1604 que la petite flotte prit la mer et cingla vers l'Amérique. Deux mois plus tard, les pionniers côtoyaient la sauvage Acadie encore dans sa grâce printanière. Cette terre charmante, qu'un malheur unique a sacrée pour jamais, que l'histoire nous montre comme voilée d'un deuil éternel, apparut aux Français belle comme l'espérance. Ils en prirent possession avec une joie de conquérants. Mais le lieutenant-général commit la faute de choisir une petite île pour y asseoir sa colonie.

Cette île — qu'il nomma Sainte-Croix — n'avait qu'une demi-lieue de circonférence et l'eau douce y manquait. Presque tout le bois qui s'y trouvait fut employé à construire les logements. Et comme l'hiver fut, cette année-là, extraordinairement hâtif et rigoureux, les Français, emprisonnés par les glaces, pensèrent mourir de froid et souffrirent beaucoup du manque d'eau. Une fois les provisions de vin et de cidre épuisées, il fallut boire de l'eau de neige, pour ne pas mourir de soif. Aussi le terrible mal de terre éclata ¹.

Sur soixante-dix-neuf hivernants, trente-six moururent et plus de vingt virent la mort de fort près. Presque tous les autres furent au moins incommodés. Onze chasseurs qui vi-

.1. En 1536, le mal de terre avait enlevé à Jacques Cartier un quart de ses marins. Voici, d'après l'illustre navigateur, quels en étaient les symptômes; "Les uns perdaient la soutenance et leur devenaient les jambes grosses et enflées, et les nerfs retirés et noirs comme charbon, et énormes toutes semées de gouttes de sang comme pourpre. Puis montait la dite maladie aux hanches, cuisses, épaules, aux bras et au col. Et à tous venait si infecte et pourrie aux gencives que toute la chair tombait jusqu'à la racine des dents, lesquelles tombaient presque toutes."

vaient beaucoup au dehors, se maintinrent seuls en bonne santé.



Cet épouvantable hiver avait fort abattu M. de Monts : il voulait abandonner l'entreprise. Les secours d'hommes et de vivres que Pontgravé lui amena de France, au mois de mai, ranimèrent son courage. L'abandon de l'île funeste s'imposait. Mais Pierre de Monts tâtonna. Il aurait voulu s'établir dans un pays chaud et perdit un temps précieux en explorations infructueuses. L'été finissait, quand Champlain et Poutrincourt le décidèrent à transporter sa colonie sur les bords de la baie de Fundy ¹, à l'endroit que Champlain avait nommé Port-Royal ², et jamais choix ne fut plus heureux.

L'immense rade était commode et sûre. De belles rivières traversaient la contrée et la luxuriante végétation sauvage attestait la fertilité du sol. C'était un pays charmant et Champlain disait qu'il *ne pensait pas avoir jamais ouï nulle part un si agréable gazouillis et ramage d'oiseaux*.

Le lieutenant-général était calviniste, mais suivant la coutume française il fit élever une grande croix ainsi qu'il avait fait dans l'île abandonnée. L'espérance charmait toutes les fatigues, elle entr'ouvrait devant les colons les plus belles perspectives, et catholiques et protestants se mirent à l'œuvre avec entrain.

Les épreuves n'avaient point découragé Louis Hébert. A l'automne, il passa en France, mais pour revenir à Port-

1. M. de Monts l'avait nommée "Baie Française".

2. Aujourd'hui "Annapolis".

Royal l'année suivante, avec sa femme¹ et ses enfants. A peine était-il de retour, qu'il reprit avec ardeur ses travaux de culture. Pendant que ses amis chassaient ou exploraient la contrée, Louis Hébert abattait, arrachait, plantait, semait, travaillait la terre avec amour et avec joie.

Ce Parisien, agriculteur passionné, avait le sentiment de la nature. La forêt vierge — océan de verdure et de parfums sauvages — l'attirait. Il aimait à y errer, à y étudier la splendide vie végétale, et les indigènes qui le voyaient souvent herboriser, l'avaient surnommé *Le ramasseur d'herbes*.

* * *

Les indigènes de l'Acadie n'étaient point cruels. Ils s'attachèrent vite aux Français, qui les traitaient en égaux, en frères. Ils comprenaient que ces étrangers leur voulaient du bien.

Le baron de Saint-Just, fils de Poutrincourt, avait appris avec une singulière facilité la langue souriquoise. Il la parlait parfaitement et son père lui faisait traduire les instructions des missionnaires et les prières chrétiennes. Le chef Memberton suivait ces catéchismes avec sa famille. Tous écoutaient le jeune interprète avec un profond respect. L'illustre sagamo avait un grand prestige dans la pays et inspirait aux Français une véritable admiration. Agé de plus de cent ans, il en paraissait à peine cinquante et n'avait rien perdu de sa mémoire, ni de sa vigueur. Sa taille restait

1. Madame Hébert (Marie Rollet) est la première Française qui ait foulé la terre d'Amérique.

droite et noble, sa vue parfaite. Aucun Français ne voyait venir une chaloupe d'aussi loin.

Quand il arrivait à Port-Royal, après une absence un peu longue, il voulait qu'on le saluât de quelques coups de canon, comme le lieutenant-général du roi. Memberton avait la réputation de l'emporter sur tous les sauvages en finesse et en ruse. Il agit pourtant toujours loyalement avec les Français et son amitié leur fut précieuse. Mais l'œuvre de Port-Royal, sans cesse entravée par l'envie et par l'intrigue, devait aboutir à un lamentable désastre.



De Monts avait rendu de grands services à Henri IV pendant la ligue et comptait sur sa bienveillance. Les marchands de Rouen et de Saint-Malo finirent pourtant par l'emporter et le roi lui retira le monopole du commerce des fourrures. Dépouillé de son privilège, M. de Monts se trouvait dans l'impuissance absolue de poursuivre son entreprise. Il délia ses hommes de leurs engagements et tous s'embarquèrent pour la France. Les sauvages en pleurs reconduisirent les Français jusqu'au vaisseau en les suppliant de revenir.

De Monts avait englouti à Port-Royal une grande partie de sa fortune. Ses mécomptes l'avaient dégoûté de l'Acadie et quand le roi, mieux inspiré, lui rendit le privilège de la traite, il passa tous ses droits à son associé Poutrincourt.

Celui-ci déploya une activité, une intelligence admirables. Au mois de mai 1610, il débarquait à Port-Royal avec une petite colonie. Le lendemain de son arrivée, Poutrincourt, dit Lescarbot, *mit une partie de ses gens en besogne au labourage de la terre*. Louis Hébert n'avait pas

h
t
“
d

ta
de

lui
un

soi
côt
Sa
tot

Sa
for
fire
éta
To
à d
tior
de l
fice
se d

hésité à revenir. Ce fut probablement lui qui dirigea les travaux, car quelques pages plus loin, l'historien ajoute que "Poutrincourt sema du blé et planta des vignes avec l'aide de M. Louis Hébert très entendu à la culture".



Poutrincourt savait vouloir. Aucun obstacle ne le rebutait. S'il souffrait cruellement d'être entravé par la pénurie de ses ressources, il ne se décourageait point.

Mais à Paris, des personnages influents s'unirent contre lui. Au lieu de l'aider à affermir Port-Royal, on forma une société pour fonder un autre établissement en Acadie.

Les nouveaux colons arrivèrent au mois de mars 1613, sous la conduite de La Sausserye. Ils se fixèrent près des côtes du Maine, sur l'île Mont-Désert qu'ils nommèrent Saint-Sauveur. Les ressources ne leur manquaient pas et tout allait admirablement bien.

Mais à l'automne, les colons anglais commandés par Samuel Argall, sous-gouverneur de la Virginie, vinrent en forbans détruire l'établissement commencé. Ensuite, ils firent voile vers Port-Royal. La France et l'Angleterre étaient alors en pleine paix. Il n'y avait personne au fort. Tout le monde était aux champs, près de la rivière Dauphin, à deux lieues de là. Les Puritains pillèrent d'abord l'habitation. Puis Argall y fit mettre le feu. Quelques heures après, de l'établissement qui avait coûté aux Français tant de sacrifices, tant de labeurs, il ne restait plus que les cheminées qui se dressaient hautes et noires sur les cendres fumantes.



L'incendie de Port-Royal ruinait complètement Poutrincourt¹. Il ne pouvait songer à rien reconstruire. Et, peu après le désastre, la plupart des colons repassèrent en France.

L'âme en deuil de tous ses beaux espoirs, Louis Hébert parcourut une dernière fois ses champs défrichés avec tant de fatigues. Un lien mystérieux attache le cultivateur au sol. La rupture lui en était cruelle. Cette fois, il n'espérait plus revenir. Il abandonnait pour toujours ce qu'un travail acharné avait conquis de la forêt. Les fils de la Vierge argentaient ses labours d'automne ; les grillons chantaient dans le chaume flétri. Mais jamais plus il ne verrait le blé vert pousser le long des sillons. Le fruit de ses labeurs lui échappait. Il fallait dire adieu à la terre acadienne qu'il aimait, où il avait cru s'établir pour jamais.

Oh ! l'amertume de ses pensées, la tristesse de son âme devant les ruines. Avec quelle joie il avait vu s'élever la vaste habitation maintenant en cendres. Sur cette plage lointaine, dans ce décor de sauvage solitude, cette maison fruste s'illuminait à ses yeux des splendeurs d'une grande pensée. Avec quel bonheur il revenait à ce foyer national où le repos était si bon, après les rudes journées, où la voix de l'océan couvrait les causeries et berçait le rêve . . . Rêves

1. De retour en France, Poutrincourt reprit le service et deux ans plus tard il mourut au champ d'honneur. Son fils Biencourt, héritier de ses droits, força plus tard l'Angleterre à l'indemniser des pertes que le pirate Argall lui avait causées.

de l'agriculteur, rêves du père, rêves du Français, tout était anéanti.

Le drapeau blanc ne claquait plus au vent de mer, sous le vaste ciel pur . . . Un berceau peut être une tombe, et Louis Hébert croyait l'Acadie à jamais perdue pour la France. S'il avait pu lire dans l'avenir, de quelles larmes n'aurait-il pas baigné la terre qu'il lui fallait abandonner !

II

Bien avant la catastrophe, Champlain avait quitté l'Acadie. Il ne croyait pas au succès de l'entreprise, il pensait *qu'on n'avait pas regardé au fond de l'affaire*. La péninsule, si facilement colonisable, lui paraissait impossible à défendre, sans de grandes forces, à cause du nombre infini de ses ports. Il la trouvait à la merci d'un coup de main, trop isolée de l'intérieur du continent ; et l'avenir devait lui donner raison. Malgré la rigueur du climat, la lointaine vallée du Saint-Laurent lui semblait offrir à une colonie plus de ressources, plus de chances de durée.

À son retour de Port-Royal, Champlain avait rencontré Pierre de Monts à Paris. L'ex-lieutenant-général de l'Acadie, presque ruiné par son insuccès, s'était décidé à tenter

fortune sur les bords du Saint-Laurent. Avec son aide, Champlain, en 1608, avait fondé Québec.

Depuis l'exploration de 1603, au fond de son âme, l'immortel marin avait nourri le rêve d'un établissement à cet endroit, et le rêve était réalisé. Le drapeau de la France flotait sur l'*Habitation*, au pied de la montagne.

Mais la Compagnie formée pour aider Champlain ne songeait qu'aux énormes profits du commerce des fourrures.

Dans la crainte de faire fuir le gibier, ces marchands — férus du gain — ne voulaient pas laisser faire le moindre déboisement. Ils entravaient si bien Champlain, qu'en 1617 Québec n'était encore qu'un petit poste de trafiquants perdu dans l'immensité des bois.

Aucun colon n'avait pu passer en la Nouvelle-France¹. Il n'y avait encore d'ensemencé qu'un étroit jardin autour de l'*Habitation*. Champlain le cultivait de ses mains. A son arrivée, en 1608, il y avait semé du blé et du seigle, et, en 1611, à son retour de France, il y avait planté des rosiers.

Avec quelle joie l'héroïque fondateur avait vu les grains pousser, les rosiers fleurir ! Partout dans les reconnaissances son regard d'explorateur interrogeait le sol. Il aimait à dire — comme Jacques Cartier — qu'il y avait, au Canada, "terre aussi bonne qu'il est possible de voir". Mais qui ouvrirait la voie aux défricheurs ? Qui oserait attaquer l'épaisse forêt, gardée par la cupidité insatiable ?

Champlain savait parfaitement quels cruels mécomptes Louis Hébert avait essayés en Acadie. Mais il l'avait vu à l'œuvre. Il connaissait sa générosité, sa grandeur d'âme, son courage indomptable. C'est à lui qu'allait son espoir.

1. Pierre Desportes, Nicolas Pivert et Abraham Martin vivaient de traite, de chasse et de pêche.

Et pendant le séjour qu'il fit à Paris, en 1617, il ne craignit pas de faire appel à son patriotisme, à son dévouement, et de lui proposer d'aller commencer à Québec le défrichement de la Nouvelle-France. Sa loyauté ne lui laissa rien ignorer des périls et des difficultés qu'il y rencontrerait. Il ne lui cacha ni la précarité de l'établissement, ni les rigueurs de l'hiver, ni le mauvais vouloir des compagnies, ni la férocité des indigènes. Il lui dit aussi ses souffrances, ses dégoûts, ses amères tristesses. *Ce n'était pas une province, c'était un Nouveau Monde qu'il voulait donner à la France !*

Louis Hébert n'hésita pas à répondre qu'il l'aiderait de toutes ses forces et le suivrait à Québec.

Sa femme trouva tout simple, tout naturel, d'affronter les plus effroyables périls pour suivre son mari. Cette fois, le départ serait définitif, et les deux époux mirent leurs biens en vente.

Faut-il dire que la résolution d'Hébert fut jugée sévèrement ? Ses parents et ses amis la trouvaient d'une extravagance absolue, insensée, et on n'épargna à Hébert ni les remontrances, ni les reproches : " N'avait-il pas perdu assez de temps et d'argent en Acadie ? . . . Pourquoi s'en aller au fin fond de la barbarie, achever de se ruiner ? . . . " On lui détaillait tous les dangers qui l'y attendaient, tout ce qui se racontait de la cruauté des sauvages . . . " Comment pouvait-il exposer sa femme et ses enfants à tomber aux mains de ces démons ? . . . L'entreprise de Québec n'aurait pas plus de succès que l'entreprise de Port-Royal . . . M. de Champlain était bien loin d'avoir les ressources des colonisateurs de l'Acadie . . . "

C'était très vrai, et Hébert le reconnaissait. Il n'était pas sans songer beaucoup à tous les dangers, à tous les obstacles. Mais le désir d'aider à fonder une Nouvelle-France le soutenait. Et ce qu'il savait de la férocité des naturels du

Canada, loin de l'épouvanter, le touchait. Il avait une immense compassion de ces infortunés, et l'espoir de contribuer au salut de quelques âmes lui facilitait tous les sacrifices.

* * *

De Monts avait promis de faire concéder à Louis Hébert, dix arpents de terre à Québec ; et en faisant valoir ses connaissances médicales, les services qu'il pourrait rendre, Champlain obtint son passage sur le vaisseau de la Compagnie.

Ils s'embarquèrent à Honfleur, le 14 mars 1617 : Hébert avec sa femme et ses trois enfants, Guillaume, Anne et Guillemette ; Champlain avec deux missionnaires, le Père Joseph Le Caron¹ et le Père Huet.

La traversée fut affreuse et très longue. Les tempêtes et

1. Entre tous les missionnaires de cette époque héroïque, c'est sans contredit l'une des plus belles et des plus sympathiques figures. Illustre par sa naissance, "il avait eu l'honneur, dit Sagard, d'enseigner au roi Louis XIII, lui-même, les premiers rudiments de la foi". Envoyé par ses supérieurs à la mission du Canada, il se dévoua avec un zèle incroyable à la conversion des sauvages... Il fut le premier à réduire les langues sauvages aux règles de la grammaire et à composer leurs dictionnaires. Il demeura attaché à l'Eglise du Canada tout le temps de la première mission des Récollets ; il en fut le chef à deux reprises, et il l'était encore lorsque le Canada fut pris par les Anglais en 1629 ; puis, lorsque notre pays fut rendu à la France en 1632, et que les Récollets furent empêchés par des influences plus ou moins mystérieuses d'y revenir, il éprouva tant de chagrin de ne pouvoir reprendre ses travaux apostoliques, qu'il en mourut. Un dernier trait achèvera d'esquisser cette noble figure : le Père Joseph le Caron a été le premier maître d'école du Canada — L'abbé GOSSELIN.

les glaces mirent souvent le petit vaisseau en extrême péril. "Après avoir été, dit Sagard, treize semaines et un jour dans l'appréhension continuelle de la mort, le 14 juin on atteignit enfin Tadoussac, où tous les navires s'arrêtaient alors.

Les marins, comme les passagers, voyaient dans l'arrivée au port un grand miracle. Ils voulurent sans tarder remercier Dieu et, au pied des rochers géants couronnés de sapins, d'un pittoresque encore aujourd'hui si saisissant, les matelots aidés des charpentiers élevèrent une chapelle de verdure. Madame Hébert et ses jeunes filles ornèrent l'autel de fleurs sauvages, et le Père Huet offrit le Saint-Sacrifice en action de grâces. "Pendant que le religieux célébrait les Saints-Mystères, deux hommes chassaient les moustiques avec de longs rameaux. Sans cette précaution, il eut été impossible au Père de s'acquitter de ses fonctions sacrées." Tout l'équipage assista à la messe avec un profond respect, et le capitaine fit tirer plusieurs salves ¹.

Les vaisseaux, même de faible tonnage, ne remontaient pas le fleuve plus haut. Les dangers du chenal et l'insuffisance des observations exigeaient cette prudence, et l'on prit une barque à Tadoussac.

Des bandes d'oiseaux de mer s'abattaient souvent sur les belles eaux vertes du Saint-Laurent, mais pas une voile n'apparaissait. Sur la rive, rien ne décelait encore le passage de l'homme civilisé. Partout, c'était la forêt primitive inviolée.

Champlain aimait la Nouvelle-France d'un amour incurable. Y revenir lui était toujours une grande joie. Bien des fois, il avait décrit à son ami la beauté du site de Québec.

1. Le Capitaine Morel était un vrai chrétien. Dans un voyage qu'il fit au Levant, il fut pris par les infidèles. Son refus de marcher sur la croix lui valut le martyre : il fut empalé.

MAIS si cette beauté était incomparable, l'établissement était très humble, et, en débarquant sur la Pointe, Hébert n'aperçut que l'*Habitation* ¹ et quelques cabanes sauvages. Ailleurs le cap penchait jusqu'à la grève ses bois charmants et le feuillage voilait la petite chapelle ² bâtie au bord de l'eau, dans un enfoncement.

* * *

Malgré la sécurité, la facilité relative des communications et tant d'autres avantages, la tâche du défricheur reste fort dure. Pour s'enfoncer dans la forêt, pour y faire jaillir le pain de la terre, il faut un véritable courage. S'il en est encore ainsi aujourd'hui, qu'était-ce donc alors, quand la Nouvelle-France comptait environ cinquante âmes et n'était qu'une forêt sans bornes habitée par des peuplades féroces ? Et quelle trempé devait avoir notre premier colon pour tout sacrifier à la Nouvelle-France naissante, pour en faire sa patrie d'adoption !

Comme Champlain, Hébert comprenait qu'aussitôt l'*Ha-*

1. L'« Habitation » consistait en trois corps de logis, à double étage, attenant les uns aux autres. Au-dessus du premier étage régnait une galerie qui se prolongeait autour d'un préau entouré d'un solide enclos percé de meurtrières. Une tourelle carrée ou campanile, destinée probablement à servir d'observatoire, se dressait au milieu de cette place. Toute l'« Habitation » était environnée d'un fossé et d'un mur d'enceinte, flanqué de plates-formes armées de trois ou quatre canons. — L'abbé CASGRAIN.

2. Cette chapelle, mère des innombrables églises du Canada, était en bois brut et avait été construite en moins d'un mois, deux ans auparavant.

bitation construite, on aurait dû se mettre à cultiver. Il savait que la terre porte l'avenir en ses flancs, que c'est dans le sol surtout qu'un pays veut être aimé et servi. Et, le lendemain de son arrivée, d'un pied léger, il gravit, avec Champlain, le rude sentier de la montagne, afin d'examiner les alentours.

On sait que M. de Monts lui avait concédé dix arpents de terre, au lieu où il s'établirait. L'endroit qu'il choisit était au-dessus de l'*Habitation*. A travers les bois épais, un ruisseau¹ coulait non loin, clair et rapide, entre les mousses épaisses semées de fleurs. Cette belle eau pure dans le voisinage, c'était un avantage précieux, et le choix d'Hébert fut vite fait.

Avant tout, il fallait se loger ; et ouvriers et maçons se mirent avec entraînement à l'ouvrage. En attendant que sa maison² fut prête, Hébert, d'après une tradition de la famille, tendit sa tente sous un orme qui se dressait encore, il y a soixante-dix ans, au coin de la rue Sainte-Anne près de la Place d'Armes.

Champlain voyait avec une joie profonde s'élever cette maison. Elle lui apparaissait comme une fleur d'espérance sous le grand ciel bleu. Le jour où la famille s'y installa fut pour lui un heureux jour. Il y avait enfin un vrai foyer dans la Nouvelle-France...

1. Au commencement du siècle dernier, ce ruisseau coulait encore dans la rue "La Fabrique".

2. "La maison de Louis Hébert, disait Ferland, fut le premeir bâtiment élevé sur l'emplacement de la Haute-Ville. Elle devait être située entre la rue Sainte-Famille et la rue Couillard." On sait aujourd'hui que la maison de notre premier colon était dans la grande allée du jardin du Séminaire, près de la porte. On en a trouvé les fondations. Cette maison avait trente-huit pieds de longueur sur dix-neuf de largeur et était en pierre.

Avec quel intime contentement Hébert battit le briquet et alluma le premier feu dans l'âtre ! Bien douce fut cette heure. La flamme du foyer, les milles petites voix qui bruisaient dans le bois embrasé mettaient la joie dans tous les cœurs. Au lieu de la toile des tentes trempée de rosée, on avait enfin un toit solide, le bien-être de l'abri et de la chaleur. Les meubles, apportés de Paris, reparaissaient au jour. On oubliait qu'on était en pleine barbarie, dans une forêt sans bornes *qui n'avait d'ouvert que les marges de la mer et des rivières.*

L'œil vif et gai, Mme Hébert allait et venait, plaçant les meubles, rangeant le linge dans les armoires, disposant sur le dressoir sa belle vaisselle d'étain, et, près du feu, les casseroles de cuivre.

C'est avec une émotion profonde que le Père Joseph Le Caron bénit la demeure du pionnier de l'agriculture. Il lui semblait célébrer l'alliance de l'homme avec la terre canadienne. Par delà il voyait, comme en un rêve, les travailleurs du sol, tous ces vaillants défricheurs qui, la hache à la main, s'enfoncraient dans la forêt pour y fonder un foyer ; et il offrait à Dieu leurs rudes labeurs et leurs héroïques misères. Ne semble-t-il pas qu'il dit à Hébert :

“ Que vos fatigues, que vos travaux soient bénis... Que vos sucurs soient fécondes... Puissiez-vous avoir bientôt beaucoup d'imitateurs... La terre est la vraie richesse, le dur travail est la loi de la vie ; que votre bras s'arme de vaillance et que votre courage jamais ne défaille... N'oubliez pas que Dieu est votre Père, que partout et toujours, ses anges vous gardent... Ce jour est vraiment pour moi un jour heureux : sur cette terre sauvage j'ai vu une grande et douce chose : j'ai vu un vrai foyer ! ”

Une fois sa famille convenablement logée, Louis Hébert prit la hache et, autour de son humble logis, il attaqua la

forêt séculaire. Pour ébranler ces grands arbres ridés, moussus, à la puissante ramure chargée de nids, il fallait biens des coups de hache. Les oiseaux s'envolaient au bruit et, ramassant ses forces, Hébert frappait... Les géants centenaires finissaient par tomber... La trouée s'élargissait. Mais les racines, riches de sève, étaient bien dures à extirper. C'est moulu de fatigues, les mains ensanglantées, que Louis Hébert regagnait, le soir, sa maison. Le reflet de l'âtre à la vitre lui était doux, et la force physique donne de la saveur à la fatigue. Mais chaque matin, il fallait reprendre le rude labeur, il fallait retrouver en soi le même courage...

A l'automne, Champlain devait s'embarquer pour la France. Hébert croyait qu'une protection céleste couvrirait l'illustre marin et les périls de la traversée ne l'effrayaient pas. Mais l'approche de ce départ lui donna la nostalgie du pays, et Québec lui devint odieux. Il enviait les oiseaux migrateurs qui s'envolaient en bandes innombrables. Son âme s'en allait toute vers la France. Ce Paris si animé, si brillant, où il avait grandi, où il avait vécu, il l'avait toujours sous les yeux. Ces liens délicats et profonds, qui unissent un être au passé, à la terre qui l'a porté, qui l'a nourri, il en sentait toute la force, toute la douceur, et son cœur se serrait à la pensée de l'exil éternel.

Longtemps, il suivit du regard la barque qui conduisait Champlain à Tadoussac où l'on prenait les vaisseaux. Une paix, une splendeur divine s'épandait sur le fleuve et sur le sauvage Québec. Les bois encore ruisselants d'écarlate, de pourpre et d'or, baignaient dans la brume lumineuse ; mais la douceur de cette magnificence éphémère le remplissait d'effroi et de tristesse... Il songeait à ce que serait l'hiver dans cet isolement, dans cet immense désert de neige ; et sen-

tant le découragement l'envahir, il prit le sentier de la chapelle.

Cette pauvre petite chapelle de bois brut — la première demeure de Notre-Seigneur sur la terre canadienne — qu'elle était chère à notre premier colon ! Que de fois il y vint retremper sa constance !

* * *

La forêt sans fin, à peine envahie, se dépouilla rapidement. Les feuilles mortes roulaient le long du cap, elles s'amoncelaient dans la clairière, et Hébert devait dégager les fenêtres et la porte de sa maison. Bientôt viendrait le froid vif, le froid aigu qui mord et brûle la chair. Courageusement, Hébert se préparait à l'hiver si long, si rigoureux. Les cordes de bois s'allongeaient ; les bûches s'entassaient.

Des sauvages hideusement tatoués, marchant avec une légèreté féline, rôdaient souvent aux alentours. Quand la fantaisie d'entrer à la maison leur venait, Mme Hébert dissimulait de son mieux ses fraveurs. La courageuse femme tâchait de s'habituer à leurs allées et venues ; elle se confiait en Dieu, en la prière qu'elle faisait avec son mari et ses enfants. Le soir, lorsqu'on avait tiré les verrous, fermé les épais volets, que son mari se reposait à la douce chaleur en écoutant le babil de ses enfants, elle avait l'illusion de la sécurité, elle oubliait les affreux sauvages, les dangers de l'isolement et se sentait heureuse de donner aux siens le bien-être et la joie. Mais quand le vent déchaîné s'acharnait sur la maison et la forêt, que la nuit s'emplissait de plaintes éperdues, de sinistres hurlements, quel courage ne lui fallait-il pas ! Pour ces pionniers de la civilisation, de terrifiantes an-

goisses s'ajoutaient aux souffrances inhérentes à la vie des colons de tous les temps.

On n'en restait pas moins fidèle à la Nouvelle-France. A la fin de l'automne, Louis Hébert maria sa fille Anne, qui n'avait pas encore quinze ans, à Etienne Jonquest, jeune Normand établi à Québec. Ce fut le premier mariage célébré au Canada selon les rites de l'Eglise. Jonquest vint demeurer chez son beau-père. Dans cette maison isolée, un homme était un précieux renfort.

Comme on n'avait pas encore pratiqué de chemins, les rapports avec les hivernants n'étaient pas toujours faciles. Mais Beuchesne, qui commandait à l'*Habitation* en l'absence de Champlain, le Dr Adrien Duchesne, Abraham Martin, Nicolas Pivert, Pierre Desportes, Guillaume Couillard visitaient souvent la courageuse famille. On causait, on riait, on racontait des histoires sauvages, des exploits de chasseurs, on chantait des airs et des chansons de France.

Hébert, qui désirait ardemment se faire entendre des sauvages, voyait surtout avec plaisir les interprètes. Marsolet, surnommé le petit roi de Tadoussac, et le fastueux Jacques Hertel, qui portait de si riches manteaux, de si belles dentelles et des gants à glands d'or, durent bien des fois s'asseoir à son foyer. Ils parlaient de leurs aventures, des coutumes des indigènes, de leurs superstitions. Ils racontaient les baccanales de sang et de mort dont ils avaient été témoins, et ne tarissaient pas sur la séduction de la vie des bois et les profits de la traite.

Hébert les interrogeait sur les langues, tâchait d'apprendre un peu de montagnais, un peu d'algonquin. Lui, dans les sauvages, ne voyait pas des pourvoyeurs de fourrures, mais des frères à éclairer, à civiliser, à sauver. Il voulait cultiver mieux que le sol, il voulait cultiver les âmes, et sa maison était toujours ouverte aux sauvages.

Le dimanche, toute la famille descendait l'abrupt sentier de la montagne pour assister à la messe. Des chaudières pleines de braises réchauffaient l'humble petite chapelle, habillée de givre.

III

L'hiver se passa heureusement. Il y eut pourtant une vive alarme, et un incident regrettable qui remontait à deux ans faillit causer la ruine de l'œuvre de Champlain.

Les Français traitaient les sauvages avec une grande bonté, une patiente indulgence. Mais, en 1616, un matelot et Charles Pillet, serrurier de l'*Habitation*, s'étant pris de querelle avec deux Montagnais, les avaient chargés de coups et jetés à la porte. A l'automne, Pillet et le matelot s'en allèrent chasser sur les grèves de Saint-Joachim. Ils disparurent mystérieusement, et, en 1618, on eut la preuve que les sauvages qu'ils avaient maltraités les avaient assassinés. Ce double meurtre, dit un historien de Champlain, n'était que le sanglant prélude du massacre qui se tramait dans l'ombre. Huit cents Algonquins-Montagnais, se réunirent aux Trois-Rivières, afin de surprendre les Français de Québec et de les exterminer. Un chef, qui portait un nom français — Laforrière — révéla le complot au Frère Pacifique, qu'il aimait. Le bon Récollet, alors catéchiste aux Trois-Rivières, fit aussitôt avvertir Beauchesne.

Il y avait à peine cinquante âmes à Québec, et la poudre manquait à l'*Habitation*. Mais le commandant fut admirable de calme, et paya d'audace. Il assura aux sauvages, ca-

banés à Québec, qu'il ferait pendre les auteurs du complot. Les femmes et les enfants allaient lui demander pardon, et tous protestaient de leur attachement pour les Français.

Pendant ce temps, grandes furent sans doute les angoisses de Louis Hébert. Bien des fois il dut songer à ce que lui avaient dit ses amis de Paris.

Heureusement, le Frère Pacifique s'employa si bien auprès de Laforière, que le projet de destruction avorta. Le chef persuada aux sauvages que le massacre des Français ne serait d'aucune utilité à la nation, qu'il valait bien mieux faire la paix avec eux. Et, chargés de présents, les Algonquins-Montagnais vinrent à Québec offrir des réparations pour le meurtre commis ¹.

Avec quel intérêt Louis Hébert dut suivre l'éclosion du printemps, le renouveau charmant dans la forêt vieille comme le monde. C'est l'âme en fête sans doute que cet agriculteur de race reprit ses travaux ; mais d'amères épreuves l'attendaient.

Les marchands de la Compagnie n'avaient point tardé à reconnaître en lui un colon sérieux. Or ils ne voulaient voir dans le Canada qu'un pays de traite.

D'après Sagard, malgré tous leurs engagements, ils n'avaient pas encore défriché un demi arpent. La courageuse initiative d'Hébert alarma donc leur insatiable cupidité, et notre premier colon se heurta désormais à un mauvais vouloir implacable.

A force d'ennuis, de tracasseries, de vexations, de persé-

1. Sur l'avis du Père Le Caron, le jugement définitif des coupables fut réservé à Champlain. Quand l'affaire lui fut soumise, à son retour, celui-ci décida que, tout considéré " il valait mieux couler le cas à l'amiable et passer les choses doucement, les sauvages étant gens sans raison, faciles à s'étranger et fort prompts à la vengeance ".

cutions mesquines, on espérait le dégoûter, le décourager, le décider à retourner en France. "O Dieu ! partout les gros poissons mangent les petits"¹, écrivait le Frère Sagard, indigné de ces injustices.

Mais la fermeté d'Hébert fut inébranlable. Réduit à préparer ses champs à la bêche, il bêcha, il piocha sans regarder à la fatigue ; et, dans ses sillons péniblement creusés, par un beau jour de mai, il jeta triomphalement la première semence.

Quand la clairière fumait à l'ardent soleil, avec quelle émotion Hébert devait regarder la terre brune où le grain dormait. Avec quelle joie, il vit poindre et croître la semence, se développer et mûrir les beaux épis barbus. "Le patriotisme fleurit en même temps que les champs se couvrent de moissons", a dit quelqu'un. Pour Hébert, la pensée de res de repos, quand le silence, dans l'espace immense, laissait l'exil éternel s'adouçissait. Dans les beaux jours, aux heures entendre les plus douces voix de la vie, il aimait à s'asseoir sur les marches de pierre de sa maison, à songer à l'avenir, en regardant le sauvage Québec.

Et de la terre riche de l'humus des siècles, de la fumée des foyers, de l'horizon grandiose, du fleuve resplendissant, de la forêt ombreuse, des solitudes inconnues, une fraîche figure s'ébauchait, prenait corps : c'était la Nouvelle-France, la jeune patrie aux clartés d'aurore, aux mystérieuses destinées, à qui il avait tout sacrifié.

1. SAGARD : *Histoire du Canada*.



Ce n'est pas seulement dans la lutte contre les hommes et les difficultés qu'Hébert eut besoin d'énergie. Dans l'été de 1619, sa fille mourut à seize ans, et peu après, son mari la rejoignit dans la tombe. Ces aimables jeunes époux emportèrent de vifs regrets. Désormais Hébert allait travailler avec une plaie au cœur.

Cette même année, le Frère Pacifique Duplessis, vénéré de tous¹, mourut à Québec. Ses obsèques furent très solennelles. Il fut inhumé dans la petite chapelle et pleuré des Français et des sauvages.

Cette teinte de néant que la mort répand sur tout, n'empêcha pas Hébert de poursuivre vaillamment ses travaux. Car Champlain, qui les suivait avec un intérêt passionné, écrivait, transporté de joie, à son arrivée de France, en 1620 : "Je visitai les lieux, les labourages de terre que je trouvai ensemencés, chargés de beaux blés, les jardins chargés de toutes sortes d'herbes, comme choux, raves, laitues, pourpier, oseilles, persil et autres légumes, aussi beaux et avancés qu'en France. Bref le tout s'augmente à la vue de l'œil."

Qui pourrait dire ce que tout cela représentait de fatigues, d'opiniâtre et héroïque labeur !... Mais les marchands ne désarmaient pas. S'attribuant des droits sur les récoltes

1. Ce bon religieux, dit Sagard, avait une admirable charité, une grande compassion, laquelle s'étendait jusqu'aux animaux mêmes, auxquels il ne pouvait faire de mal... Chrétiens et sauvages perdirent en lui un grand support et la principale de leurs consolations en la maladie.

d'Hébert, ils le forçaient à leur vendre ses blés au prix qu'eux-mêmes fixaient ¹.

* * *

Plus une âme est noble, plus la bassesse et l'injustice la révoltent. L'odieuse conduite des associés dut soulever dans l'âme d'Hébert des tempêtes d'indignation. Mais sa constance fut immuable, et il poursuivit ses travaux avec intelligence. Il avait fait venir des pommiers de Normandie, et il avait planté des vignes qui lui donnaient d'excellents fruits. Ses champs, visiblement bénis du ciel, se couvraient de riches moissons.

C'est probablement sur le conseil de Champlain qu'il demanda au vice-roi de confirmer la concession de dix arpents qui lui avait été faite. Dans sa requête, Hébert alléguait qu'il était le premier chef de famille établi dans la Nouvelle-France — qu'il avait tout quitté, tout sacrifié, pour travailler à l'établissement de la colonie. Le vice-roi répondit en lui donnant en fief noble une grande partie du terrain de la ville actuelle de Québec. Hébert est donc le premier seigneur de la Nouvelle-France.

En 1621, il maria sa fille Guillemette à Guillaume Couillard, arrivé au pays en 1613. Couillard était charpentier et au service de la Compagnie. Mais, au foyer inspirateur

1. Il faut croire, dit Faillon, que cette vexation était aussi notoire que criante, puisqu'elle entra dans les motifs de l'édit royal de 1627, qui supprima la Compagnie des Marchands de Rouen et de Saint-Malo.

d'Hébert, il devint vite un agriculteur passionné et seconda son beau-père avec une vaillance admirable. Champlain fut témoin au mariage de Guillemette Hébert.

En 1620, il avait amené sa jeune et charmante femme. Madame de Champlain passa quatre ans à Québec. Avec quelle fierté Hébert devait l'inviter, au printemps, à monter voir sa vigne en fleurs, ses pommiers blancs et roses ! La jeunesse de Madame de Champlain la rapprochait de Guillemette. Il semble qu'elle devait l'avoir souvent à l'*Habitation*. Elle y était du moins quand, dans l'été de 1622, trente canots iroquois apparurent sur le fleuve.

Chez les faibles, l'épouvante dut être grande, car Champlain était absent et Québec presque sans défenseurs. Les terribles ennemis défilèrent fièrement, prirent la rivière Saint-Charles et se dirigèrent vers le couvent des Récollets. Ils furent accueillis par une fusillade qui abattit huit des leurs. Les Montagnais s'étaient joints aux Français, et les Iroquois ne purent s'emparer de la maison. Il leur eut été facile de tout ravager à Québec, mais il n'osèrent pas risquer l'attaque. "Madame Couillard, qui était à l'*Habitation*, dit Leclercq¹, admira la protection divine sur la colonie."

* * *

La construction du fort Saint-Louis apporta sans doute à Hébert un grand soulagement. Au besoin, c'était un refuge pour sa famille et on avait enfin des voisins.

1. *Etablissement de la foi.*

Autour de la maison de notre premier colon, il y avait alors, d'après Sagard, *un grand désert*. Toutes les semences jetées en terre poussaient drues et hautes. Mais Hébert, si fort, si robuste, ne devait pas jouir du fruit de ses labeurs. Au mois de janvier 1627, il tomba sur la glace et les suites de cette chute le mirent bientôt à toute extrémité.

Ses cruelles souffrances et la vue de la mort ne troublèrent cependant pas la paix de son cœur. Il régla ses affaires avec sérénité et au contentement de tous les siens.

Chez l'héroïque défricheur, il y avait de l'apôtre. "Je meurs content, disait-il, puisqu'il a plu à Notre-Seigneur de me faire la grâce de voir mourir des sauvages convertis. J'ai passé les mers pour les venir secourir plutôt que pour aucun intérêt particulier, et je mourrais volontiers pour leur conversion, si tel était le bon plaisir de Dieu. Je vous supplie de les aimer comme je les ai aimés et de les assister de tout votre pouvoir. Dieu vous en saura gré et vous en récompensera en paradis... Ils sont créatures raisonnables comme nous... Ils peuvent aimer Dieu comme nous. Par vos bons exemples, par vos prières, il faut leur apprendre à le connaître."

Le Père Le Caron lui administra les derniers sacrements, qu'il reçut avec ferveur. Hébert réunit sa femme et ses enfants autour de son lit et leur recommanda de s'entr'aimer véritablement, de vivre toujours en parfaite union, comme l'ordonne la loi divine.

"Cette vie est courte, dit-il, et celle à venir est éternelle. Je suis prêt d'aller devant Dieu, mon juge, auquel je dois rendre compte de toute ma vie. Priez-le pour moi afin que je sois du nombre des élus."

Puis, levant la main, il bénit sa compagne de vie, il bénit ses enfants et s'endormit dans la paix du Seigneur. C'était le 25 janvier 1627.

Louis Hébert fut inhumé dans le cimetière des Récollets, au pied de la grande croix. Lui-même l'avait demandé, dans une visite aux religieux, trois jours avant l'accident qui lui coûta la vie, "comme si Dieu, dit Sagard, lui eut donné un sentiment de sa mort prochaine 1."

Deux ans plus tard, en pleine paix, Québec, manquant de tout, tomba aux mains des Anglais. Presque tous les Français repassèrent en France. Mais Madame Hébert ne voulut pas y retourner. Comme Champlain, elle se refusait à croire le Canada perdu pour la France. Son cœur s'était raciné au sol. Elle ne voulut pas quitter le foyer que son mari avait construit, où, pour elle, quelque chose de lui habitait encore.

* * *

On sait qu'en 1632 le traité de Saint-Germain en Laye restitua le Canada à la France. De 1629 à 1632, les Anglais avaient presque tout ruiné à Québec. En arrivant, Champlain ne vit à la Basse-Ville qu'une pauvreasure et quelques misérables baraques. De l'*Habitation*, des magasins des différents corps de logis, il ne restait, d'après les *Relations*, "que des murailles de pierres toutes bouleversées".

1. En 1670, cet endroit du cimetière ayant été renversé, on trouva ses ossements enfermés dans un cercueil de cèdre. Le Père Valentin Le Roux, alors supérieur des Récollets, le fit tirer de cet endroit et le transporta solennellement dans la cave de la chapelle qu'il y avait fait bâtir. Et le corps de celui qui avait été la tige des premiers habitants est le premier dont les ossements reposent dans cette cave, avec ceux du Frère Pacifique Du Plessis. Madame Couillard, fille de Louis Hébert et veuve de Guillaume Couillard, voulut être présente à cette translation et s'y fit transporter. — SAGARD : *Histoire du Canada*.

Mais la maison de Louis Hébert avait été respectée, et sa veuve l'habitait avec ses enfants et son gendre.

Comment dire-leurs transports, quand ils aperçurent le pavillon blanc aux mâts des navires qui arrivaient ? Et que Champlain fut heureux de retrouver ceux qu'il avait laissés, trois ans auparavant, l'attendant sur le rivage, fous de bonheur. Pas un ne manquait : Madame Hébert, son fils Guillaume, Madame Couillard et son mari, les autres Français restés à Québec, tous étaient là, et aussi les petits Couillard si beaux, d'après le Père Lejeune.

C'est dans la maison de Madame Hébert que le missionnaire célébra la messe à son arrivée : " Bon Dieu ! dit-il, dans les *Relations*, quelle joie ! Les larmes tombaient des yeux quasi à tous de l'extrême contentement qu'ils avaient. Oh ! que nous chantâmes de bon cœur le *Te Deum laudamus*."

A cette heure si douce, sous ces humbles lambris, comme Louis Hébert était vivant dans les cœurs ! Et sans doute le vaillant colon était là, louant et bénissant Dieu avec les siens et avec Champlain. " Les morts sont des invisibles, ils ne sont pas des absents."

* * *

Madame Hébert survécut vingt-deux ans à son mari et se maria à un colon venu de Normandie : Guillaume Huboust Deslongchamps. Ce mariage lui permit d'entreprendre une œuvre généreuse, que l'ardente charité de Louis Hébert pour les indigènes lui avait sans doute inspirée.

Dans sa maison du côté Sainte-Genève, elle reçut un certain nombre de petites sauvagesses. Elle les nour-

rissait, les logeait, les entretenait, comme ses propres enfants, et tâchait de les instruire, de les préparer au baptême, préludant ainsi à l'œuvre apostolique de notre grande Marie de l'Incarnation. L'horrible malpropreté de ses filles adoptives ne rebuta jamais Marie Rollet : " Je vous supplie d'aimer les sauvages comme je les ai aimés ", lui avait dit son mari mourant. Cette suprême recommandation, jointe aux paroles éternelles, lui donna un courage invincible.

Louis Hébert n'a pas de descendants de son nom ¹ ; mais, par les femmes, sa postérité est innombrable. Beaucoup de nos familles les plus influentes se glorifient d'avoir pour ancêtre notre premier colon, et cette fierté est très légitime.

Hébert fut le meilleur auxiliaire de Champlain. Au prix d'effrayants sacrifices, il ouvrit la voie aux défricheurs. Il est à la tête de cette admirable armée de travailleurs qui ont transformé le pays, qui nous ont conquis une patrie plus grande que l'Europe.

Hébert défricha de ses mains le terrain où s'élèvent la basilique, l'archevêché et l'université. Sa maison fut le berceau du Séminaire. " Après Champlain, dit Ferland ², ce fut Louis Hébert qui prit la plus grande part à l'établissement de Québec, à l'avancement de la colonie."

Cependant jusqu'ici qu'a-t-on fait pour honorer, pour populariser sa mémoire ? . . . Cherchez à Québec une inscription, quelque chose qui rappelle son héroïque initiative, son labeur surhumain ? Rien . . . Pas même une petite plaque de marbre à l'endroit où s'élevait sa maison !

1. Guillaume Hébert épousa, en 1634, Hélène Desportes, fille de Pierre Desportes. Il en eut deux filles et un fils qu'il nomma Joseph . . . Il mourut en 1639. — Joseph Hébert épousa Charlotte de Poitiers. Il périt dans une expédition contre les Iroquois et ne laissa pas d'enfants.

2. *Cours d'Histoire du Canada.*



En 1917, il y aura trois cents ans que Louis Hébert traversa la mer pour venir commencer le défrichement du Canada. Ce troisième centenaire sera-t-il célébré ?... Espérons qu'il le sera ; qu'à la Haute-Ville de Québec — où mûrit la première moisson — on élèvera un monument à Louis Hébert et à Marie Rollet son admirable femme. Jamais le pays n'aura plus belle occasion d'honorer, de glorifier le travail de la terre, la force d'âme et les vertus de nos ancêtres !



la
tr
pe
sa
let
co
Jo

sa

vét
noi



LA MERE SAINT-JOSEPH

Le trésor sans prix, l'ornement incomparable de la terre, c'est la sainteté.—Louis VEILLOR.

QUEBEC possède la plus ancienne maison d'éducation fondée pour les jeunes filles, dans l'Amérique du Nord.

Tous les Canadiens le savent et la mémoire de la vénérable Marie de l'Incarnation et de Madame de la Peltrie est chez nous en bénédiction. Ces insignes bienfaitrices du pays vivent et vivront à jamais couronnées de reconnaissance et de respect. Mais la jeune religieuse qui partagea leurs périls, leurs labeurs, leurs héroïques misères n'est guère connue. Qui songe à cette aimable et douce mère Saint-Joseph ? . . .

Notre grande Marie de l'Incarnation l'appelait *son ange, sa très chère, sa très fidèle compagne*.

Sa correspondance, durant les vingt ans qu'elle lui survécut, prouve qu'elle l'avait en véritable vénération, et la notice qu'elle lui a consacrée nous la montre digne des autels.

Elle l'avait connue dans l'intime du cœur, elle l'avait vue à

l'œuvre. Elle savait que rien n'avait jamais paru lui coûter, que les souffrances de toutes sortes, loin de l'accabler, semblaient lui donner des ailes. Et, ravie du vol qui avait porté au ciel cette âme divinement enflammée, la *Thérèse de la Nouvelle-France* se plaignait de *trainer sa croix, d'aller à pas de plomb.*

A la mort de la mère Saint-Joseph, on parla beaucoup de certains faits extraordinaires qui parurent une révélation de sa gloire. Ces faits ont été attestés ; mais la mémoire de cette enfant de la vieille et noble France ne vit plus guère aujourd'hui que dans le monastère qu'elle habita, où ses ossements sacrés reposent, confondus avec ceux de Marie de l'Incarnation et de Madame de la Peltrie.

Elle aurait pourtant, chez nous, bien des droits à un souvenir impérissable. Personne n'a plus aimé le Canada sauvage. Cette céleste créature en avait vraiment fait sa patrie. Elle assurait qu'elle ne pouvait rien faire que pour ce pauvre pays. Quand les périls s'aggravaient, que la Nouvelle-France semblait condamnée à périr, elle s'offrait à Dieu en victime : " Seigneur, disait-elle, effacez mon nom du livre de la vie plutôt que de permettre la ruine de la colonie."



Marie de la Troche-Savonnières appartenait à une opulente et noble famille, fort liée avec la famille de Madame de Sévigné. Elle naquit dans un château de l'Anjou, vers la fin de l'année 1616.

Aussitôt après sa naissance, sa mère la consacra à la Vierge, la priant de l'offrir à son Fils. Elle lui fit donner

le nom de Marie et, dès son bas âge, ce nom fut à l'enfant un grand sujet de joie.

Elle disait sans cesse qu'elle voulait être religieuse.

Cela amusait fort son père dont elle était les délices. Pour l'exciter, il assurait qu'il allait la marier avec un petit gentilhomme du voisinage et pour donner de la couleur à ses paroles, il lui apportait souvent des cadeaux qu'il disait envoyés par ce futur mari. M. de la Troche avait grand soin de choisir ce qui pouvait le plus charmer l'enfant. Mais elle repoussait tous les cadeaux avec indignation, protestant, en pleurant, qu'elle n'aimerait jamais que Dieu.

Jamais fillette ne fut plus attachante, plus aimée, ni plus frêle. Elle semblait pétrie de grâces et de faiblesse. Mais dès lors, on pouvait juger qu'elle avait un grand sens et un grand cœur.

A douze ans, Marie de la Troche était l'amie, la protectrice des pauvres, la joie et l'orgueil de sa famille. Mais déjà la vie religieuse l'attirait. C'est dans l'austérité du cloître qu'elle voulait passer les années de la légèreté, de la gaieté, de la première fleur, et elle pressait ses parents de la laisser offrir à Dieu un sacrifice entier.

Elle avait quatorze ans quand elle obtint d'entrer au noviciat des Ursulines de Tours. Contre toute attente, sa débile santé s'y fortifia.

M. et Mme de la Troche étaient trop chrétiens pour refuser leur fille à Dieu. Ils éprouvèrent pourtant sa vocation jusqu'à la fin, par tous les moyens que la plus vive, la plus passionnée tendresse peut inventer. La fragile enfant sut résister aux entraînements de son cœur ; elle déploya une force qui étonna les plus ferventes religieuses et fit profession sous le nom de Marie de Saint-Bernard.

C'est pour obtenir la grâce de venir au Canada, affronter la faim, le froid, les fatigues, les misères de toutes sortes

et peut-être la mort au milieu des tourments, qu'elle prit, plus tard, le nom de Saint-Joseph.



On sait comment la volonté divine fut révélée à la Mère de l'Incarnation ; comment elle, qui ignorait même l'existence du Canada, reçut l'ordre d'y bâtir une maison à Jésus et à Marie ¹.

Toutes ressources lui manquant, elle ne pouvait obéir ; mais dans le secret du cœur, la flamme apostolique la consumait et l'on conçoit avec quel intérêt elle devait lire les *Relations de la Nouvelle-France* qui commençaient à se répandre.

Beaucoup plus âgée que Marie de la Troche, la Mère de l'Incarnation était pourtant sa compagne de noviciat et bien des fois, elle dût l'entretenir de ces missions lointaines où ses pensées s'en allaient toutes.

Alors, dans les monastères, un souffle d'enthousiasme soulevait les âmes et les poussait vers le Nouveau-Monde ; aussi, chez les Ursulines de Tours, l'émotion fut extrême quand on apprit qu'une noble et riche veuve, Madame de la Peltrie,

1. Peu après sa profession religieuse, dans un songe mystérieux, elle fut transportée dans une contrée lointaine. Ce pays — dont elle avait la vue entière — lui apparut tout couvert d'épaisses ténèbres, des ténèbres vraiment affreuses qui ne s'entrouvraient qu'à un endroit où elle aperçut une petite chapelle. Plus tard, étant en oraison, Dieu lui dit intérieurement : C'est le Canada que je t'ai montré, il faut que tu ailles y bâtir une maison à Jésus et à Marie.

venait chercher la Mère de l'Incarnation pour fonder, au Canada, un foyer d'instruction.

Le P. de Condren et M. Vincent (saint Vincent de Paul) avaient approuvé le projet. L'archevêque de Tours l'agréait. "Est-ce bien possible, disait le bon prélat, que Dieu veuille choisir de mes filles pour un dessein si glorieux? Y en a-t-il qui veuillent exposer leur vie si généreusement?"

Il ordonna que Madame de la Peltrie fut reçue dans le monastère comme lui-même.

D'après la Mère de l'Incarnation, "il semblait qu'elle apportât la joie du paradis." Le difficile, dit-elle, était de me choisir une compagne, car toutes le voulaient être.

Comme Madame de la Peltrie ne décidait rien sans consulter M. de Bernières¹, les religieuses allaient en foule au parloir prier M. de Bernières de les recommander.

Seule, Marie de la Troche n'osait s'offrir. C'est pourtant cette frêle, tendre et délicieuse jeune fille que la Mère de l'Incarnation se décida à demander. Elle-même la présenta à M. de Bernières qui la jugea éminemment propre à l'apostolat et, à l'étonnement général, Marie de saint-Bernard finit par réunir tous les suffrages. Il restait à obtenir le consentement de ses parents. C'est alors que la généreuse religieuse eut recours à saint Joseph, faisant vœu de porter son

1. L'illustre et saint M. de Bernières-Souigny fut l'ange visible de la fondation de Québec, disait Marie de l'Incarnation. On sait le rôle extraordinaire qu'il joua auprès de Madame de la Peltrie et comment il l'avait demandée en mariage pour la défendre contre les persécutions de son père qui voulait la forcer de se remarier. A ceux qui s'étonneraient que Madame de la Peltrie ait eu recours à ce stratagème, je rappellerai que nous n'avons plus l'idée de ce qu'était alors l'autorité paternelle. C'était au point que le grand Condé, le vainqueur de Rocroi, n'osa pas résister à son père et se laissa marier malgré lui comme une petite pensionnaire.

nom s'il disposait son père et sa mère à ce cruel sacrifice. Et, par un coup de cette souveraine maîtrise que Dieu a des cœurs, le consentement, jugé impossible à espérer, fut accordé.

Dès le lendemain, Marie de la Troche quittait le cloître où elle avait cru passer sa vie.

M. de Bernières disait à la Mère de l'Incarnation et à Madame de la Peltrie qu'il n'avait point pitié d'elles, mais qu'il s'attendrissait sur leur jeune compagne et la considérait comme une victime. Les religieuses, qui l'enviaient, ne pouvaient aussi s'empêcher de la plaindre, sachant comme elle avait été délicatement élevée. Toutes fondaient en larmes, en lui disant adieu, mais elle resta calme. C'était son adoré Maître et Seigneur qui brisait tous ses liens, qui l'envoyait si loin, parmi tant de dangers, jeter la semence de vie. Et, amoureux, elle s'abandonnait à sa main qui la soutenait et l'emportait.

L'archevêque de Tours, vénérable vieillard de quatre-vingts ans, bénit les courageuses missionnaires avec une extraordinaire effusion. La Mère Saint-Joseph le pria de leur commander cette fondation de Québec. Il le fit avec une douceur toute paternelle et, présentant à Madame de la Peltrie la Mère de l'Incarnation et sa compagne : "Voilà, dit-il, les deux pierres fondamentales de l'édifice que vous voulez faire à Notre Seigneur dans le Nouveau-Monde. Je vous les donne pour les fins pour lesquelles vous me les demandiez ; qu'elles soient donc dans ce fondement comme deux pierres précieuses semblables à celles du fondement de la Jérusalem céleste ; que cet édifice soit à jamais un lieu de paix, de grâces et de bénédictions... et puisque c'est pour Dieu que vous le faites, que Dieu y habite comme Père et comme Epoux jusqu'à la consommation des siècles.



C'est le 4 mai 1639 que les religieuses ¹ s'embarquèrent à Dieppe. Le départ eut de l'éclat. De très grandes dames conduisirent les héroïnes jusqu'au vaisseau, toute la ville faisant cortège.

Trois mois plus tard et après avoir couru les plus grands dangers, les voyageuses arrivaient à Tadoussac, où l'on se délassa des fatigues de la traversée.

Grande fut la surprise des Montagnais en voyant débarquer les religieuses. Ce qu'on leur raconta de leur genre de vie les jeta dans le dernier étonnement. Ils ne pouvaient croire tout à fait qu'elles avaient quitté leur patrie, abandonné leurs parents, leurs amis, pour venir instruire leurs enfants et soigner leurs malades, " car beaucoup les suivirent en canot, sans cesser de jeter les yeux sur notre vaisseau ", dit Marie de l'Incarnation dans ses lettres.

Québec n'était encore qu'un pauvre, précaire petit poste perdu dans les forêts. On n'y comptait encore que deux cent cinquante âmes. Mais on y fit aux religieuses une triomphale ovation. " Nous envoyâmes une chaloupe les prendre et accueillir, dit Monsieur de Montmagny dans l'acte de réception, et allâmes nous-même les recevoir au bord de la rivière, accompagné des principaux habitants et suivi de la plupart du peuple qui en faisait paraître une joie extra-

1. La Mère Richer de Sainte-Croix, une ursuline de Dieppe, s'était jointe aux missionnaires et trois hospitalières envoyées par la duchesse d'Aiguillon pour fonder l'Hôtel-Dieu de Québec, s'embarquèrent avec elles sur le vaisseau amiral, le *Saint-Joseph*.

ordinaire, à laquelle nous concourûmes par le bruit des canons de notre fort."

Au bruit imposant du canon se mêlait le son des fifres et des tambours. Le P. Lejeune, témoin oculaire, dit qu'en débarquant les religieuses furent saluées avec un enthousiasme indescriptible.

Il était sept heures du matin, le temps était superbe, l'été dans toute sa splendeur. Conduites par M. de Montmagny et escortées des Français et des sauvages, les religieuses gravirent le sentier de la montagne. Au sommet, il y avait une place assez vaste où s'élevaient le Fort, la Maison des Cent Associés, celle de Louis Hébert et la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance bâtie par Champlain.

La joie qui débordait de tous les cœurs s'y exhala dans un ardent *Te Deum* et après le divin sacrifice on se rendit au Fort où les religieuses prirent avec le gouverneur leur premier repas sur la terre canadienne.

Le même jour, et toujours en grande pompe, les courageuses femmes furent conduites aux habitations qu'on leur avait préparées : les Hospitalières à une maison des Cent Associés, vers l'emplacement de la cathédrale anglicane actuelle, et les Ursulines à une misérable petite maison au pied du sentier de la montagne, à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'hôtel Blanchard. "Notre logement était si petit, dit Marie de l'Incarnation, qu'en une chambre de seize pieds carrés étaient notre chœur, notre parloir, nos cellules et notre réfectoire, et dans une autre petite salle était la classe pour les Françaises et les filles sauvages."

Elles se mirent immédiatement à l'œuvre et la Mère Saint-Joseph eut le principal soin des élèves.

Les petites sauvagesses arrivaient toutes richement pourvues de vermine. Il fallait d'abord les nettoyer. Cette horrible tâche fut toujours très convoitée. Madame de la Pel-

tu
so
J
le
aj
sa
so
ur
un
en
du
ble
et
dif
vre
des
arr
—
I.
fixer
P. I
part
hard
dans
autr
Nou
tu vi
une
sité
par
P. L
répli
Mais

trie la réclama d'abord comme une faveur, mais jamais personne ne s'en acquitta avec plus de joie que la Mère Saint-Joseph. Sa douceur, sa grâce et sa gaieté, lui gagnaient vite le cœur de ces enfants des bois. Il est vrai que, quatre jours après son entrée, sa première élève, Marie Négabamat ¹, mit sa robe en pièces et se sauva, ennuyée d'être renfermée, mais son père la renvoya et, ensuite, elle se laissa conduire comme un petit agneau.

La Mère Saint-Joseph apprit le huron et l'algonquin avec une singulière facilité. Le P. Lejeune venait chaque jour en donner des leçons aux religieuses et, témoins des labeurs du maître et des élèves, les petites sauvagesses disaient aimablement : " Que nous voudrions vous donner nos langues ¹."

Elles faisaient la révérence comme Madame de la Peltrie et s'efforçaient d'imiter leurs maîtresses, mais il était bien difficile de les former à la propreté. Tous les jours, les pauvres Ursulines trouvaient, dans leurs aliments, des cheveux, des charbons, etc., etc., et, en trempant leur soupe, il leur arrivait parfois de tirer un mocassin de la marmite. Ajou-

1. Le père de cette enfant fut le premier sauvage qui consentit à se fixer à Sillery. Il craignait un piège, et voici le discours qu'il tint au P. Lejeune, avant de se décider : " Père Lejeune, tu es déjà âgé et, partant, il ne t'est plus permis de mentir. Donc, prends courage, dis hardiment la vérité. N'est-il pas vrai que tu m'as promis de me loger dans cette maison qu'on bâtit et de nous aider à défricher, moi et une autre famille. Voici Nenas Mousuat avec lequel je me suis associé. Nous venons voir si tu persistes en ta parole. Prends garde à ce que tu vas faire. Si tu veux mentir, dépêche-toi, avant de nous mettre dans une maison pour nous en faire sortir. Nous jouissons de quelque considération parmi ceux de notre nation. Si l'on nous voyait trompés par vous autres, on se moquerait de nous, ce qui nous fâcherait." Le P. Lejeune l'ayant assuré qu'il n'avait rien à appréhender, le sauvage répliqua : " Ho, ho, que tu dis de bonnes choses ! si tu ne mens point. Mais pourquoi mentirais-tu, n'étant plus enfant ? "

tons que la petite vérole éclata parmi les sauvages et transforma bientôt le petit séminaire en hôpital. Toutes les néophytes eurent la terrible maladie, et quatre en moururent. Les lits étaient sur le plancher et en si grand nombre qu'il fallait passer incessamment pardessus les malades. Quand la maladie cessa, il ne restait plus de linge aux Ursulines. Non seulement leurs draps et leurs serviettes, mais leurs guimpes et leurs bandeaux avaient été employés à panser les malades, chez qui la petite vérole produisait d'inguérissables ulcères.

Il est impossible de se faire une idée de ce que les Ursulines eurent à souffrir durant ce premier hiver au Canada ; mais "dans les flammes ardentes du sacrifice une paix, une fraîcheur délicieuses sont cachées ¹," et, au dire du P. Lejeune, le pauvre petit couvent de la Basse-Ville renfermait plus de joie que tous les palais.



L'arrivée des religieuses — des vierges qui n'avaient d'autre époux que le grand Esprit — avait fait sensation parmi les indigènes. Beaucoup venaient les visiter. Il y en avait que la grille agaçait. Ils demandaient aux religieuses pourquoi on ne les voyait que par des trous, pourquoi elles avaient la tête enveloppée, etc. Mais, d'après Marie de l'Incarnation, certains capitaines faisaient leurs visites avec autant de politesse que les Français bien nés.

1. Marie Gyertz.

Il ne fallait jamais laisser partir un sauvage sans lui offrir à manger. Y manquer aurait été chose honteuse. On tenait donc la marmite au feu tant qu'il y avait quelque chose à y mettre et l'on servait la sagamité dans des écuelles de bois ou d'écorce.

On sait si l'insécurité était grande et, habitant au bord du fleuve, les Ursulines se trouvaient entièrement à la merci des naturels si capricieux, si cruels et si fourbes. Pourtant aucune de ces nobles femmes ne semble avoir songé aux dangers qui les menaçaient. Comme Marie de l'Incarnation, la douce Mère Saint-Joseph aurait pu dire : " Je n'ai peur de rien."

Au milieu des alarmes, des bruits de guerre, des périls de toute sorte, cette créature frêle et tendre n'eut jamais une heure d'énervement. Son esprit était fort remarquable et sa délicieuse conversation la faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient. Elle avait la grâce, l'insinuation dans les entretiens. Elle avait aussi la finesse, le piquant, une gaieté toujours jaillissante. La royale voie de la croix s'illumina à ses yeux d'une surnaturelle allégresse. Elle serait allée au bûcher en riant, et ravie de sa belle humeur, une religieuse venue de France pour partager les travaux de la fondation écrivait :

" La Mère Saint-Joseph nous fait souvent pleurer à force de rire, à la récréation. Il est bien difficile d'engendrer mélancolie avec elle."

Son tact avec ses sauvages petites néophytes était incomparable. Elle savait s'emparer de leur attention volage et, pour les délasser de l'application au catéchisme, elle les faisait danser à la mode de leur pays, leur apprenait à chanter en s'accompagnant sur la viole.

L'une d'elles y excella bientôt et fit l'admiration des naturels qui venaient au parloir se faire instruire.



C'est plus de trois ans après leur arrivée à Québec que les Ursulines purent enfin s'établir dans leur monastère de la Haute-Ville.

Ce monastère à trois étages et long de quatre-vingt-douze pieds, passait pour la plus belle maison du pays. Mais il était bien loin d'être terminé. Les planchers de haut n'étaient pas faits. On avait simplement posé des madriers bruts sur les poutres. Et pas de poêles, seulement des cheminées ! . . .

Malgré les grands feux qu'on y faisait, les religieuses pensèrent mourir de froid, pendant le premier hiver, et la Mère Saint-Joseph, si délicate, contracta de graves maladies.

Ses parents n'avaient point tardé à regretter leur héroïque sacrifice. Ce qu'on leur rapportait de la situation de la Nouvelle-France et de la cruauté des indigènes les épouvantait. Ils mirent tout en œuvre pour décider leur fille à repasser en France, mais la souffrance continuelle n'avait point refroidi son ardeur ; toutes les instances, toutes les supplications la trouvèrent inébranlable. "Quand je devrais vivre toute ma vie de la sagamité des sauvages, je ne ferai pas un coup si lâche," disait-elle.

L'évêque de La Rochelle, son oncle maternel, avait résolu de la rappeler quand même, mais ses lettres le touchèrent tellement qu'il la laissa libre.

"Elle désirait avec une sainte passion l'affermissement de la colonie et il lui semblait qu'elle portait dans son cœur tous les Français et tous les Sauvages. Elle ressentait leurs biens et leurs maux plus que tout ce qui l'eût pu toucher en

ce
qu
sa

co

J
am
dir
Qu
nat
tan
avic
M
le li
forc
du t
trai
je n
lait
plus
N
vait-
l'am
reusc

I. L.

ce monde. Rien ne lui était plus sensible que d'entendre dire que le pays était menacé de quelque désastre qui tendait à sa ruine 1."

Alors elle s'offrait à Notre Seigneur pour souffrir et se consumait à ses pieds pour le forcer à faire grâce.

* * *

La ruine de la nation huronne lui fit verser des larmes amères. Elle accueillait, avec une compassion qui ne se peut dire, ceux de ces infortunés qui étaient venus se réfugier à Québec et c'était une chose ravissante, dit Marie de l'Incarnation, de la voir entourée de quarante à cinquante sauvages, tant hommes que femmes et filles, qui l'écoutaient avec une avidité incroyable.

Malgré ses continuelles souffrances, elle gardait rarement le lit. Son courage et sa ferveur lui faisaient trouver la force de dévorer les douleurs de la maladie et les peines du travail. Elle abhorrait l'infirmerie comme un lieu contraire à la mortification. "J'ai une maladie mortelle dont je ne guérirai pas, disait-elle aimablement, quand on la voulait mettre au repos. Ne vaut-il pas mieux mourir un peu plus tôt et servir Dieu fidèlement ?"

Notre-Seigneur, si bon envers ceux qui l'offensent, pouvait-il ne pas reconnaître par des faveurs extraordinaires l'amour héroïque de cette âme admirablement pure et généreuse ? "Si vous saviez quelle a été son intimité avec Jésus-

1. Lettres de Marie de l'Incarnation.

Christ, vous pleureriez de joie », écrivait Marie de l'Incarnation à l'une de ses sœurs. Cette intimité avec l'amour même surpasse infiniment en douceur toutes les intimités humaines, et Marie de la Troche avait joyeusement supporté les séparations irrévocables, l'exil, les accablants travaux, les misères de toutes sortes. Mais il est bien rare qu'à ses bien-aimés Notre-Seigneur ne fasse pas porter tout le poids de la croix.

Cinq ans avant sa mort, un jour qu'elle était en oraison, elle fut ravie en esprit et son âme lui fut montrée sous la figure d'un château d'une admirable beauté qui n'avait d'autre couverture que le ciel. Tout rayonnant de gloire, Notre-Seigneur se tenait à l'entrée. "Ma fille, lui dit-il, garde le dehors, moi je garde le dedans." Il lui tendit les bras, mais un crêpe qu'il abaissa les sépara et il lui dit qu'elle ne vivrait plus que de foi et de souffrances.

En effet, la lumière et la joie intérieures lui furent retirées, la maladie qui la minait depuis longtemps s'aggrava et des complications aussi étranges que douloureuses survinrent. Sa vie devint un vrai martyre. Elle n'en continua pas moins à suivre sa règle, se levant presque toujours dès quatre heures du matin, même par les grands froids.



L'incendie de la nuit du 30 décembre 1650 ajouta encore beaucoup à ses épreuves. Par une sorte de miracle, personne ne périt dans les flammes, mais rien ne fut sauvé, et les

Ursulines se trouvèrent en plein pays sauvage, sans meubles, sans vivres, sans vêtements.

La Mère de l'Incarnation avait lancé par une fenêtre des habits et divers objets ; tout brûla excepté un matelas et des couvertures qui servirent à protéger la Mère Saint-Joseph contre le froid. Le courage de la chère malade ne se démentit pas pendant cette nuit terrible et toutes ces femmes gardèrent un calme héroïque. Mais les personnes, accourues au feu, fondaient en larmes en voyant leur dénûment, les flammes rendant la nuit claire comme le jour. Il y avait de quoi s'émouvoir, car Madame de la Peltrie, en légère tunique, était pieds nus dans la neige et les religieuses n'étaient pas plus chaudement vêtues. A l'exception de trois, qui s'étaient couchées chaussées pour mieux résister au froid, toutes étaient pieds nus.

Il y eut à Québec un admirable élan de charité. Les plus pauvres voulurent donner.

Les Hurons tinrent conseil à l'occasion de ce malheur. Ils vinrent en corps présenter leurs condoléances et offrir aux Ursulines deux colliers de porcelaine de douze cents grains chacun.

“Saintes filles, dit celui qui était chargé de la harangue, vous voilà réduites à la même misère que vos pauvres Hurons pour qui vous avez eu une compassion si tendre. Vous voilà sans patrie, sans maison, sans provision et sans secours sinon du ciel que jamais vous ne perdez de vue. Si nous avions affaire à des personnes semblables à nous, la coutume de notre pays eût été de vous faire un présent pour essuyer vos larmes et un autre pour affermir votre courage. Mais nous avons bien vu que votre courage n'a pas été abattu sous les ruines de cette maison, et pas un de nous n'a vu même une demi-larme dans vos yeux pour pleurer sur vous.”



La petite maison de Madame de la Peltrie, à cent pas du monastère, n'avait pas été détruite par le feu. Trois semaines après le désastre, les Ursulines s'y réfugièrent. C'est là que la Mère Saint-Joseph allait passer les quinze derniers mois de sa vie et boire la lente et horrible lie de son calice de souffrances et de pauvreté.

La maison n'avait que trente pieds sur vingt. Un local si exigü ne permettant pas d'avoir des cellules, il fallut revenir aux expédients du couvent de la Basse-Ville. On cloua des planches le long des murs et les lits des religieuses s'alignèrent à double rang. Le reste de l'installation fut à l'avant ; mais les Ursulines ne tardèrent pas à reprendre leurs néophytes, et malgré la fièvre et les maux qui la dévoraient, la Mère Saint-Joseph continua de se dévouer à leur instruction.

C'est seulement le 2 février 1652 que, vaincue par la douleur, elle prit le lit. Ce lit, fait d'un matelas placé sur deux planches, elle ne le devait plus quitter et la souffrance sous toutes ses formes allait y consommer son union avec le Crucifié.

“ Outre les douleurs et les fatigues de sa maladie, dit Marie de l'Incarnation, elle recevait de très grandes incommodités du lieu où nous étions logées. Il était fort petit... le bruit des sandales de bois sur un plancher de bois, les clameurs des enfants, les allées et venues de tout le monde, le bruit de la cuisine dont nous n'étions séparées que par de simples planches, l'odeur de l'anguille qui infectait tout, de sorte que, durant la rigueur du froid, il fallait tenir les fenêtres ouvertes, pour purifier l'air ; la fumée de la chemi-

née qui était presque continuelle, enfin la cloche, le chant, la psalmodie lui causaient une incommodité incroyable et augmentaient étrangement son oppression.”

Ajoutons qu'une sœur avait son lit au-dessus du sien et l'on conviendra qu'il y avait de quoi désespérer une malade.



Cette fille de grands seigneurs languit pourtant deux mois entiers sur sa tablette, en face de la cheminée qui chauffait seule la maison et fumait horriblement, et personne ne l'entendit jamais se plaindre.

Non seulement elle ne se plaignait pas, mais elle ne pouvait souffrir qu'on la plaignît. “Je suis contente, disait-elle, de mourir pauvre, privée de toutes les douceurs que j'aurais eues en France.” Elle estimait que l'incendie du monastère avait été une grâce pour elle, puisque, dans cette petite maison, elle pouvait, de son lit, assister à la messe.

Son âme restait plongée dans l'obscurité et la tristesse, mais elle la répandait toute aux pieds de son Sauveur qui ne lui donnait plus d'autre marque d'amour que la croix. Personne n'aurait pu se douter de ses épreuves intérieures ; jusqu'à la fin elle resta elle-même, c'est-à-dire charmante.

Rappelant les promesses de Jésus-Christ à ceux qui quitteraient tout pour l'amour de lui, elle disait, avec la grâce qui lui était naturelle : “Pour le centuple, je lui donnerai quittance lorsqu'il voudra ; quant à la vie éternelle, je l'attends bientôt.”

Elle ne se lassait point de remercier Dieu de l'avoir appelée

à l'apostolat. Le souvenir de ses parents lui revenait souvent ; elle savait ce qu'ils avaient souffert de la séparation, et pour consoler ces cœurs dont elle connaissait la générosité, elle disait à ses sœurs :

“ Ecrivez-leur que je meurs heureuse . . . heureuse d'avoir abandonné le monde pour me faire religieuse . . . heureuse de les avoir quittés pour venir au Canada et d'avoir résisté à toutes leurs sollicitations pour me rappeler en France. Je vous en prie, faites-le leur savoir ”, ajoutait-elle avec une tendre insistance.

L'hydropisie s'était ajoutée à tous ses maux. Pour combattre la suffocation, les médecins lui firent aux jambes des incisions si profondes qu'on voyait jusqu'à la membrane de l'os. La corruption s'y mit aussitôt, lui causant d'atroces douleurs. Cela arriva pendant la semaine sainte, et “ l'on crut, dit Marie de l'Incarnation, que Notre-Seigneur n'avait permis ces grandes plaies que pour faire compagnie à celles qu'il reçut sur la croix.”

Ce doux Sauveur se relâcha enfin de ses rigueurs mystérieuses. Trois jours avant la mort de la Mère Saint-Joseph, il remplit son âme de tant de lumière, de tant de douceurs qu'il lui semblait être en paradis. C'est dans l'octave de Pâques, le soir du 4 avril 1652, qu'elle sortit de ce monde. Elle avait trente-six ans ¹.

1. Le corps déposé dans un double cercueil fut inhumé dans le jardin, faute de lieu convenable. Dix ans plus tard, on le leva de terre pour le mettre dans le caveau, sous le chœur. Le second cercueil qui était de cèdre se trouva intact, mais, dit Marie de l'Incarnation, on eut la curiosité ou plutôt la dévotion de l'ouvrir, afin de voir dans quel état était le corps. Le cœur et le cerveau étaient parfaitement conservés, la chair

La Mère Saint-Joseph était si aimable et si vénérée qu'à la seule pensée de la perdre, toutes les religieuses étaient inconsolables. Mais, comme elle expirait, il plut à Notre-Seigneur de leur donner une telle assurance de sa béatitude que leur douleur se trouva changée en joie — joie intense, souveraine, qui pénétra et remplit tous les cœurs n'y laissant aucune place aux regrets. L'heure de la séparation fut ineffablement douce et une triomphante allégresse se répandit dans le pauvre petit monastère.

s'était transformée en une pâte embaumée, d'une blancheur de lait, répandue sous les ossements, le long du cercueil. Mise sur un fer chaud ou sur des charbons ardents, cette pâte brûlait comme l'encens, en exhalant un parfum suave.



1850

ri
no
su
pe
qu

da
l'h

1
Co



JEANNE MANCE

EXCELLENCE,

MESDAMES ET MESSIEURS.

L'ILLUSTRE Romaine qui fonda le premier hôpital — qui, la première, se fit servante de la souffrance, a eu bien des imitatrices le long des siècles et ces héroïnes de la charité font notre grandeur ¹.

Il n'est point donné aux femmes d'aller, à travers la glorieuse fumée des champs de bataille, affronter la mort. Pour nous, le champ d'honneur c'est le service de la souffrance, et, sur ce champ si vaste, combien de femmes sont tombées inaperçues, à jamais ignorées, semblables à ces obscurs héros qui ont donné leur vie, sans laisser sur terre un souvenir.

Mais il y a des sacrifices qui ne peuvent rester ensevelis dans l'ombre ; même parmi nous, il y a des héroïsmes dont l'histoire émue garde la mémoire.

1. Discours lu à Montréal, le 13 mai 1896, à la séance française du Congrès de femmes.

Mesdames, appelée à l'honneur de vous adresser, ce soir, la parole, j'ai cru vous être agréable en vous entretenant d'une femme dont le nom vivra à jamais dans ce pays et surtout dans cette ville, car elle a été la courageuse ouvrière de la première heure ; dans le sol sauvage, elle a aidé à planter la croix et le drapeau français ; parmi les grandes figures de ces jours immortels, la sienne se détache rayonnante et le regard s'y arrête avec un tendre et étonné respect.

Vous avez compris que je veux parler de Jeanne Mance, la noble auxiliaire de Maisonneuve, la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie.

Ce nom de Ville-Marie rappelle aux Canadiens-français de merveilleux souvenirs de désintéressement, de vaillance et de foi. L'histoire des commencements de Montréal, mais c'est un cantique sacré... un cantique sacré sur un champ de gloire. Dans le monde entier, on ne trouverait pas une ville qui ait une origine aussi noble, aussi pure. Les fondateurs de Montréal — qui le croirait aujourd'hui ? — n'avaient qu'un but : la gloire de Dieu. C'est à ce but, d'une grandeur infinie, qu'ils ont sacrifié l'or et le sang.

La fondation de Ville-Marie est un poème héroïque, un poème divin ; mais, à en juger d'après les vues de la sagesse humaine, c'était bien le projet le plus extravagant, le plus impossible, qu'on eut jamais conçu.

Les petits établissements commencés par les Français comptaient à peine deux cents habitants — y compris les femmes et les enfants — quand un prêtre illustre, M. Olier, et M. Royer de la Dauversière, gentilhomme de l'Anjou, eurent l'inspiration de fonder, dans l'île de Montréal, une ville qui portât le nom de Ville-Marie. De cette ville, ils voulaient faire un foyer de civilisation, une barrière contre les incursions des terribles Iroquois, si réfractaires à la lumière de l'Évangile.

Une pareille entreprise semblait plutôt convenir à un roi qu'à de simples particuliers. Cependant les fondateurs s'engageaient à faire eux-mêmes les frais presque infinis de cet établissement de Ville-Marie. Sachant que les colons y seraient plus qu'ailleurs exposés aux surprises de leurs cruels ennemis, ils choisirent l'île de Montréal et, après en avoir fait l'acquisition, firent à la Vierge, dans l'église Notre-Dame, à Paris, hommage solennel de l'île inconnue, l'en déclarant à jamais protectrice et propriétaire.

Des hommes choisis parmi les plus forts, les plus courageux, se dévouèrent à l'œuvre de Ville-Marie. Ces hommes qui s'obligeaient à l'héroïsme continu avaient pour chef Paul Chomedey de Maisonneuve, admirable officier qui n'avait d'autre ambition que de vivre loin du monde et de servir parfaitement Dieu et la France, dans la profession des armes.

Mais, en cette île lointaine et sauvage où les Français allaient avoir une guerre atroce à soutenir, qui prendrait soin des blessés ?

Mesdames, il est dit dans l'Écriture que "là où la femme n'est point, le malade gémit", et, à cette œuvre manifestement divine de Ville-Marie, une femme eut la gloire d'être associée.

Toute grandeur suppose une préparation. Pour qu'un cœur humain s'en aille de tout son poids vers le sacrifice, il faut qu'il soit profondément pénétré de la loi d'amour, du feu sacré apporté par le Christ. La philanthropie, fleur de la terre régénérée, peut bien faire donner l'or et le pain, mais elle ne fait pas se donner soi-même.

Je ne m'arrêterai pas aux jeunes années de Mlle Mance, mais, à ceux qui ne peuvent admettre le surnaturel et que le spiritisme passionne, il serait curieux d'entendre expliquer ce qui se passa à la première rencontre de Mlle Mance et de M. de la Dauversière.

Tout entier à son projet de Ville-Marie, le gentilhomme traversait une rue de la Rochelle où Mlle Mance venait d'arriver tourmentée par un ardent, mais vague désir de se consacrer aux missions du Canada. Ils ne s'étaient jamaisvus. Jamais ils n'avaient entendu parler l'un de l'autre. Mais, en se rencontrant, il leur suffit d'un regard pour se connaître jusqu'au plus profond de l'âme. Ils lurent dans leurs pensées les plus secrètes, se saluèrent chacun par leur nom et Mlle Mance aperçut, dans une lumière surnaturelle, à quel dessein de Dieu elle devait consacrer sa vie. Dès cet instant, elle appartient corps et âme à l'œuvre de Ville-Marie.

De très honorable famille, elle usa de la liberté que lui avait laissée la mort de ses parents, pour se faire l'infirmière de ces soldats de Dieu ; elle enchaîna au service d'un hôpital une vie qui aurait pu être heureuse et facile.

Mesdames et Messieurs, le sacrifice est, dit-on, la plus belle chose qui soit au monde, et, ne l'oublions pas, pour venir ici panser les plaies des blessés, veiller auprès du lit des mourants, il ne fallait pas seulement quitter sa patrie, se résigner aux plus rudes privations, il fallait aussi affronter les plus effroyables dangers. Pour certains hommes, le sentiment du danger peut être une source de mâles voluptés, mais, pour les femmes, c'est un instrument de torture. Aussi Mlle Mance, douée de qualités charmantes, inspirait-elle une vive compassion. A Québec, on mit tout en œuvre pour la détourner de son généreux dessein.

M. de Montmagny, gouverneur du Canada, ne voyait, dans la fondation de Ville-Marie, qu'une folle entreprise où beaucoup d'argent et bien des vies allaient être sacrifiés. Il pressa M. de Maisonneuve de renoncer à son projet et offrit de lui donner l'île d'Orléans pour y établir sa colonie.

A toutes les représentations sur la témérité de l'entreprise, M. de Maisonneuve répondit : " Je ne suis point venu pour délibérer, mais pour exécuter. Quand tous les arbres de l'île de Montréal seraient changés en Iroquois, il est de mon honneur d'aller y établir une colonie."

Ni les mille dangers de mort, ni le danger bien autrement redoutable de tomber vivante entre les mains des Iroquois et d'être emmenée en captivité ne purent arrêter Mlle Mance. Quand, au printemps de 1642, les hardis pionniers, avec des cris de joie et des chants d'actions de grâces, prirent possession de l'île de Montréal, elle était au milieu d'eux. Au bord de la forêt traversée par le soleil de mai, elle prépara l'autel où se dit la première messe.

Un attrait mystérieux et puissant avait poussé Mlle Mance à Ville-Marie. Le dévouement qui se dépense goutte à goutte exige une volonté suprême et l'ensemble des plus hautes vertus. Jamais le sien ne se démentit. Toujours occupée des malades et des blessés, ne reculant devant aucun travail, aucun dégoût, aucune lassitude, elle vécut dans son humble hôpital entouré d'une palissade de pieux.

A Ville-Marie, il y avait des meurtrières à toutes les maisons, et pour franchir le seuil de sa porte, un homme prenait ses armes. On vivait dans la continuelle appréhension de ces ennemis féroces et rusés qui surgissaient partout comme des fantômes sinistres et sanglants.

Jeanne Mance avait, de la sainte, l'abnégation surhumaine, le dévouement surnaturel, mais elle avait aussi les délicatesses et les faiblesses de la femme. Elle n'a rien écrit de ses impressions, mais les religieuses qui la remplacèrent à l'hôpital ont laissé des annales. Elles avouent ingénument que le service des malades — bien qu'accablant à cause des veilles qu'il nécessitait — ne leur semblait rien comparé aux frayeurs où elles étaient d'être prises par les Iroquois.

“ Tous les jours, dit l'annaliste, nous avions sous les yeux les traitements cruels qu'ils faisaient souffrir à ceux qui tombaient entre leurs mains. Cela nous inspirait tant de terreur qu'il faut s'être trouvé en cette extrémité pour s'en faire une idée. Toutes les fois que quelques-uns des nôtres étaient attaqués, on sonnait le tocsin pour inviter les habitants à aller les secourir. Quand on sonnait le tocsin, ma sœur Maillet tombait aussitôt en faiblesse, par l'excès de la peur, et ma sœur Macé, tout le temps que durait l'alarme, demeurait sans parole et dans un état à faire pitié. Ma sœur de Brésoles était plus forte et plus courageuse ; la frayeur, dont elle ne pouvait se défendre, ne l'empêchait pas de servir ses malades, ni de recevoir ceux qu'on apportait blessés ou morts. Je crois, ajoute l'annaliste, que la mort aurait été plus douce de beaucoup qu'une vie mélangée et traversée de tant d'alarmes pour nous et de compassion pour nos pauvres frères que nous voyions traités si cruellement.”

Cette vie, Jeanne Mance l'a supportée durant trente-trois ans. Et quand les secours firent défaut, quand tout sembla perdu, son intelligente initiative, en sauvant Ville-Marie, sauva la colonie tout entière.

Et maintenant que Ville-Marie est devenue une grande ville, est-il juste que rien n'y rappelle cette héroïne ¹ ?

Aux périlleux commencements de Montréal, Jeanne Mance a pris une part tendre et active. Elle a été la chaste gardienne de ce foyer de vaillance, où la sève chrétienne circulait si généreuse, si puissante ; elle a veillé sur le berceau de Ville-Marie, sur ce rude et sanglant berceau qui rayonne de clartés célestes. “ Le respect, dit un orateur sacré, est, après la

1. En 1909, Mgr l'archevêque de Montréal a fait élever un beau monument à Jeanne Mance dans la cour de l'Hôtel-Dieu.

religion, le plus sublime sentiment de l'âme humaine. Lorsqu'une supériorité se découvre, lorsqu'une majesté se montre à une âme assez grande pour la reconnaître et pour la sentir, il se fait en elle une impression généreuse qui a besoin de se produire comme un hommage."

A son fondateur, Maisonneuve, le chevalier sans peur de la Vierge Marie, Montréal vient d'élever une statue. Ne convient-il pas que la femme qui a été à la peine soit aussi à l'honneur ? En ces jours de mollesse où l'on n'a plus guère que le culte du confortable, il est bon d'arracher les âmes au présent, de reporter les regards vers cette aube étrangement pure, où apparaissent, dans leur suprême beauté, la force, la générosité... le sacrifice...

"Pratiquer les grandes âmes des meilleurs siècles, tel est le but des études historiques", disait Montaigne.





un
titu
se, i
gra
gen
U
géné
M
Chri



LA VENERABLE

MARGUERITE BOURGEOYS

" L'héroïsme est le triomphe éclatant de l'âme sur la chair, c'est-à-dire sur la crainte : crainte de la pauvreté, de la souffrance, de la calomnie, de la maladie, de l'isolement, de la mort... L'héroïsme est la concentration éblouissante et glorieuse du courage."

L'ISSUE du procès de béatification de notre Sœur Bourgeoys n'est plus douteuse.

Le Canada aura bientôt la joie d'élever des autels à cette insigne bienfaitrice et de lui rendre un culte public. Nous en avons maintenant presque la certitude. Et, en attendant que Rome la proclame bienheureuse, on peut affirmer sans crainte que par son courage, par sa grandeur d'âme, l'humble femme a mérité les hommages du genre humain.

Une créature mortelle ne saurait avoir plus de force, de générosité, de dévouement.

Marguerite Bourgeoys appartient à cette élite dont le Christ se sert pour conquérir le monde. Elle a été chez nous

l'ouvrière de Dieu, une messagère de lumière et, comme dit l'Écriture, *un astre bienfaisant*. Son nom est à jamais uni aux glorieux noms des fondateurs de Montréal. On peut dire que la Vierge elle-même donna Marguerite Bourgeoys à sa ville naissante, "*œuvre d'une merveilleuse importance, fleurie des espérances célestes*"¹.

Sur cette terre de Ville-Marie, sacrée par tant de vertus, par tant d'héroïsme, la douce femme se consuma de labeurs. Là, elle fonda la Congrégation de Notre-Dame qu'on a parfois appelée *une famille d'anges*.

C'est la première communauté qui se soit formée chez nous, et pour le Canada tout entier, chacun sait qu'elle fut et qu'elle est un immense bienfait, une grâce inestimable.

On ne saurait dire l'importance de la mission de la Sœur Bourgeoys. Son action a été prodigieusement féconde et de sa vie très sainte rayonneront à jamais les enseignements les plus élevés, les plus fortifiants.



Marguerite Bourgeoys naquit à Troyes, en Champagne, le 17 avril 1620.

Sa famille était de condition médiocre et ni riche ni pauvre. Dès ses premières années, d'après ses historiens, Marguerite montra des dispositions fort remarquables. Douée de la plus heureuse facilité, elle était ardente et constante au travail. L'application, l'effort semblait ne lui rien coûter. Son

1. M. Olier.

adresse à toutes choses était singulière et elle avait le don inné — on pourrait dire la passion — d'enseigner.

Dès l'âge de dix ans, elle se plaisait à réunir ses petites compagnes pour les faire travailler et son ascendant sur ces enfants était incroyable.

Marguerite n'avait que douze ans lorsqu'elle perdit son excellente mère. Mais sa raison était si au-dessus de son âge, que son père n'hésita pas à lui confier l'éducation de ses deux plus jeunes enfants et la conduite de sa maison.

On ne connaît rien de cette partie de sa vie, mais on peut assurer que la fillette fut à la hauteur de ses graves devoirs, car l'humble Sœur Bourgeois, si sévère pour elle-même, ne s'est jamais accusée d'y avoir manqué.

Quand M. Olier et M. de la Dauversière formèrent, à Paris, la Compagnie de Notre-Dame de Montréal, Marguerite Bourgeois venait d'avoir vingt ans. Cette jeune fille, destinée à figurer dans l'élite de l'héroïque phalange, ne tarda pas à être préparée à son extraordinaire vocation, et la lumière lui vint de la Vierge, le premier dimanche d'octobre 1640.

Il y avait, ce jour-là, chez les Dominicains de Troyes, fête du Rosaire avec procession solennelle, et Marguerite s'y était jointe. Comme la procession défilait devant l'abbaye des Nonnains, elle leva les yeux vers une statue de Marie, qui ornait le portail, et la statue, qu'elle avait considérée bien des fois, lui parut d'une beauté ravissante, toute céleste.

En même temps, une lumière surnaturelle inonda son âme de vingt ans. Elle vit le néant de tout ce qui passe ; elle comprit que la sainteté est la grande joie de la vie, la seule joie de la mort, et, comme une flamme du ciel, l'amour divin pénétra son cœur et l'embrasa.

Ce fut pour Marguerite l'heure décisive, l'heure sacrée, l'adieu irrévocable à toutes les joies de la terre : " Je me

trouvai si touchée et si changée, dit-elle dans ses mémoires, que je ne me reconnaissais plus. . . Dès ce moment, je quittai tous mes petits amusements, et me retirai d'avec le monde pour me donner au service de Dieu."

Fort jolie, elle avait aimé les toilettes fraîches, élégantes ; mais à partir de ce jour, elle ne voulut plus porter et ne porta plus, dans la suite, que des habits très simples, de couleur brune ou noire, sans ornements superflus.



Son premier soin fut de faire une confession extraordinaire. Avec la plus véhémence contrition, elle accusa ses désirs de paraître, ses fautes de vanité. Elle n'en avait pas de plus graves et, toute sa vie, elle ne cessa de les déplorer.

L'énergie qu'elle mit au travail de sa perfection ne devait pas faiblir. "Son attrait dominant, ou plutôt l'occupation habituelle de son esprit et de son cœur, était de s'unir aux dispositions très saintes dont la Vierge avait animé toutes ses actions, lorsqu'elle était sur la terre : pratique sanctifiante à laquelle elle fut constamment fidèle et qu'elle laissa aux vierges chrétiennes, dont elle devint plus tard l'institutrice et la mère, comme la base et le fondement de toute la perfection de leur institut 1."

Dès lors se révélait l'admirable générosité dont Marguerite devait donner tant de preuves. Sa jeune âme ardente

1. M. Faillon.

avait la soif du sacrifice, l'austère passion du renoncement entier. Dans les dépouillements elle ne voyait que les degrés par où l'on s'élançait vers Dieu.

Sur le conseil de son confesseur, Marguerite fit des démarches pour entrer au Carmel, mais sa demande fut rejetée, et elle ne fut pas mieux accueillie chez les Clarisses.

Ces humiliations ne firent qu'enflammer sa ferveur, et loin de se reprendre au monde en se voyant repoussée du cloître, elle s'attacha irrévocablement à Dieu par les vœux de chasteté et de pauvreté.

* * *

Marguerite avait alors vingt-trois ans et était présidente d'une congrégation de jeunes filles qui avait pour directrice la supérieure des religieuses de Notre-Dame, Sœur Louise de Sainte-Marie, propre sœur de Maisonneuve.

Cette dame avait été ravie de voir son frère se sacrifier à la fondation de Ville-Marie. Elle désirait passionnément aller partager ses périls et ses travaux ; quand les besoins de sa colonie rappelaient Maisonneuve en France, elle le pressait fort de l'emmener à Montréal, avec trois ou quatre de ses religieuses.

Maisonneuve remettait à plus tard ces enthousiastes, et, pour leur adoucir ses refus, il avait accepté comme gage d'entente, une image de la Vierge autour de laquelle Sœur Louise avait écrit en lettres d'or :

Sainte Mère de Dieu, pure, au cœur loyal,
Gardez-nous une place en votre Montréal.

Les religieuses, qui rêvaient du martyre, comptaient donc

aller à Ville-Marie, et Marguerite Bourgeoys, qui se trouvait libre par la mort de son père, leur avait offert de les accompagner.

En attendant, elle s'occupait beaucoup des jeunes filles et faisait à Troyes, un bien considérable. Au bon sens le plus clair, le plus ferme, à l'énergie laborieuse, à une piété céleste, elle joignait la grâce, la tendresse, la gaieté.

Son confesseur admirait en elle un harmonieux ensemble des dons les plus rares, les plus heureux.

Ne pouvant s'expliquer qu'on l'eût refusée chez les Carmélites et les Clarisses, il en vint à croire que Marguerite Bourgeoys devait fonder un nouvel institut pour l'éducation de la jeunesse.

Il jugeait bien, mais ce n'était pas en France que le nouvel institut devait naître, et Dieu qui destinait Marguerite à l'apostolat lointain, la préparait à sa rude mission par d'immenses grâces.

Chaque fois qu'elle communiait, Notre-Seigneur se plaisait à répandre en son cœur des torrents de flammes et de délices. Il daigna même se montrer à elle dans l'hostie.

Ravie de sa beauté, elle vécut ensuite comme un ange qui viendrait sur terre habiter un corps mortel, n'usant plus des choses nécessaires à la vie qu'avec dégoût. C'était, dit M. Faillon, la disposition où Dieu voulait faire entrer cette grande âme, pour la rendre capable d'exécuter les desseins qu'il allait lui manifester en l'appelant à Ville-Marie.

* * *

La lutte entre la civilisation et la barbarie y était toujours terrible et Ville-Marie devait coûter encore bien des années d'alarmes, d'efforts, d'angoisses et de combats.

La petite garnison, décimée par l'atroce guerre de surprises des Iroquois, ne comptait plus que dix-sept hommes valides, et Maisonneuve s'était décidé à passer en France demander du renfort à la Compagnie de Montréal.

Il en avait obtenu une recrue de cent huit hommes d'élite. Avant de s'embarquer, il vint à Troyes voir ses sœurs, Madame de Chuly et la supérieure des religieuses de Notre-Dame.

Or, deux ou trois jours avant son arrivée, Marguerite Bourgeoys vit en songe un homme qui lui était inconnu, et elle eut intérieurement une impression extraordinairement forte, qu'elle aurait avec lui des rapports très particuliers que Dieu ferait naître pour sa gloire.

Ce rêve l'impressionna étrangement ; elle en parla à plusieurs personnes.

Cependant, Maisonneuve, aussitôt à Troyes, s'empressa d'aller au couvent de Notre-Dame voir sa sœur.

Celle-ci revit son frère avec une extrême joie et, vivement secondée par quelques-unes de ses religieuses, elle renouvela ses instantes prières pour qu'il les emmenât à Montréal.

Dans l'état où se trouvait Ville-Marie, y tenter un établissement de religieuses cloîtrées eut été un acte d'insigne folie. Maisonneuve n'eut pas de peine à le leur prouver.

Mais sa sœur ne voulait pas accepter ce nouveau refus et, dans l'espoir de disposer son frère à les emmener, elle lui parla de Marguerite Bourgeoys, présidente de la Congrégation externe, et des avantages inappréciables que sa colonie pourrait retirer d'une fille de cette valeur et de cette vertu.

Elle parla si bien, avec tant de conviction que Maisonneuve désira la connaître et pria sa sœur de la faire appeler. On l'envoie donc chercher. Mais à peine entrée dans le parloir, Marguerite, apercevant Maisonneuve, s'arrête et, toute

saisie et surprise, s'écrie : "Voilà celui que j'ai vu dans mon rêve !"

Naturellement, on voulut avoir l'explication de cette étrange exclamation et elle raconta le songe qu'elle avait eu.

Les religieuses riaient, mais le fondateur de Montréal ne partageait pas cette gaieté, un sentiment extraordinaire de respect et de confiance le pénétrait. A peine eut-il vu, eut-il entendu Marguerite qu'il eut en elle une foi profonde, absolue. Il comprenait que cette jeune fille était un grand don de Dieu à sa colonie naissante, et, sans hésiter, il lui demanda si elle consentirait à se dévouer à l'œuvre de Montréal. "Oui, dit-elle, si mes supérieures l'approuvent, j'irai avec bonheur à Ville-Marie."

Fort surprises de ce dénouement, les religieuses protestèrent, mais sans succès. La décision du héros était prise. Alors, dit M. Faillon, ces généreuses femmes, craignant d'être à jamais déçues de leurs espérances, s'adressèrent à Marguerite et lui dirent qu'elle devait leur être fidèle, lui donnant ainsi à entendre, qu'ayant été invitée par les religieuses de la Congrégation à les suivre au Canada, elle ne devait y aller qu'en leur compagnie. Mais Marguerite répondit agréablement :

"Il est vrai, j'ai promis de vous accompagner si vous alliez dans ce pays ; mais je n'ai pas promis, si vous tardiez trop, de ne pas y aller sans vous."



Les autorités religieuses approuvèrent la décision de Marguerite. Mais elle avait espéré emmener une compagne. La

Compagnie de Montréal n'ayant pas permis à Maisonneuve de lui accorder cette satisfaction, elle se trouva dans une grande angoisse. Il répugnait à sa délicatesse de s'en aller si loin, seule avec un gentilhomme qu'elle connaissait à peine et une recrue de soldats. Cela lui semblait contre la prudence, contre les convenances.

Elle exposa ses craintes à son confesseur. Il lui répondit :

“ M. de Maisonneuve est le chevalier de la Reine du ciel, mettez-vous sous sa conduite comme sous la garde d'un ange.”

Dans ses supérieurs, Marguerite voyait Dieu lui-même et elle n'hésita point à obéir. Elle se disait : “ Dieu m'a créée, je suis sa chose, je dois exécuter ses ordres, quels qu'ils soient.”

Mais chacun sait combien profonde est la tendresse qui nous lie au sol natal. Puis, il fallait s'en aller dans une contrée sauvage, affronter des périls dont le moindre suffisait à faire dresser les cheveux.

Il semble donc qu'une faible femme était en droit de demander à Dieu un signe manifeste de sa volonté. Et ce signe que Marguerite n'osait désirer, il plut à Dieu de le lui donner ou, plutôt, il voulut que la Vierge lui apparût, la rassurât elle-même : “ Va, lui dit la Reine de Ville-Marie, je ne t'abandonnerai point.”

Les cruelles appréhensions de Marguerite se dissipèrent à l'instant ; comme un torrent de lumière, une grande certitude inonda son âme, et une paix surnaturelle, une paix divine la pénétra. “ Rien ne me semblait plus difficile ”, dit-elle dans les mémoires écrits à la fin de sa vie.



Cependant, comme elle était très sensée et très humble, elle n'osait trop croire à la réalité de l'apparition.

“Après cette apparition, dit-elle, comme je craignais les illusions, je pensai que si cela était de Dieu, je n'avais que faire de rien porter pour mon voyage. Je dis en moi-même : “Si c'est la volonté de Dieu que j'aie à Ville-Marie, je n'ai besoin d'aucune chose.”

Il faut bien se souvenir qu'alors le Canada était sauvage, qu'on n'y trouvait rien des nécessités de la vie. Ceux qui venaient s'y établir avaient donc grand soin de se pourvoir de tout. Madame de la Peltrie avait frété un vaisseau de son bagage et de celui des religieuses Ursulines.

Mais au lieu de faire provision de hardes, de meubles, de comestibles, Marguerite se prépara au grand départ en distribuant aux pauvres ce qu'elle possédait. Elle ne garda même pas le peu d'argent qu'elle avait, et quitta Troyes (en février 1653) *n'emportant ni blanc ni maille*, mais seulement un petit paquet qu'elle pouvait porter sous son bras.

Marguerite Bourgeoys fit le voyage de Troyes à Paris dans la voiture publique, en compagnie de M. Cossard, son oncle, et de Madame de Chuly, sœur de Maisonneuve.

Celle-ci allait dire adieu à son frère. Comme tout le monde à Troyes, elle ignorait le dessin de Marguerite. Ce dessein était resté un profond secret.

Mais une fois en chemin, Marguerite Bourgeoys dit ouvertement qu'elle n'allait à Paris que pour prendre la route du Canada, où elle devait passer avec M. de Maisonneuve.

Chacun crut à une plaisanterie. Madame de Chuly et M. Cossard ne firent que rire du propos. Rendue à Paris, Marguerite pria son oncle de l'accompagner chez un notaire où elle avait, disait-elle, quelques affaires à régler. C'était un acte d'abandon de ses droits à la succession de son père et de sa mère, qu'elle voulait faire en faveur de son frère et de sa sœur.

Il fallut bien que M. Cossard se rendit à l'évidence. Plus affligé qu'on ne saurait dire, il supplia sa nièce de renoncer à son projet. Il lui représenta ce qu'elle devait à sa famille, l'extravagance et la témérité de ce voyage.

Voyant qu'il ne gagnait rien, il se hâta de faire savoir la nouvelle à Troyes.



Marguerite y était aimée et bientôt elle fut accablée de lettres, de supplications et de reproches. Parents et amis s'unirent pour l'arrêter. Madame de Chuly n'était pas moins ardente à la dissuader, à la retenir. Et comme on savait qu'elle avait été refusée au Carmel, on fit des démarches auprès du provincial des Carmes. Ces démarches eurent un plein succès : ce religieux écrivit à Marguerite qu'il la ferait recevoir dans le couvent de son ordre qu'elle choisirait.

Ainsi pressée et tiraillée, Marguerite ne savait plus quel parti prendre. Elle se rendit pourtant à Nantes, où l'on devait s'embarquer, et pendant le voyage qu'elle fit seule, l'héroïne eut à essayer les humiliations les plus cruelles, les plus étranges affronts. Pour ajouter à tous ses sacrifices, Dieu permettait qu'on la prît pour une personne suspecte,

et rien ne lui fut épargné de ce qui pouvait la dégoûter, la détourner du voyage.

Cependant Maisonneuve la rejoignit à Nantes. Il avait reçu une lettre anonyme, où l'on tâchait d'alarmer sa délicatesse, en lui représentant le tort qu'il allait faire à Mlle Bourgeoys. Il la lui montra et son angoisse s'en accrut.

Tout éplorée, n'en pouvant plus, elle se rend à une église où le Saint-Sacrement était exposé. Là, prosternée, elle proteste à Notre-Seigneur avec une grande abondance de larmes, que son unique désir est de connaître et d'accomplir sa volonté, fallût-il sacrifier mille fois sa vie. Elle se relève consolée, inondée d'une joie toute céleste. "En un instant, dit-elle dans ses mémoires, toutes mes peines furent changées ; je reçus là, une très forte impression et une très grande assurance qu'il fallait faire ce voyage, et je revins de l'église avec une entière certitude que Dieu voulait que j'aille en Canada."



Cette illustre bienfaitrice de notre pays partit sans autres ressources que sa confiance en Dieu. Elle n'emportait pas un denier pour le voyage. Les plus grands parmi les saints ne l'ont pas surpassée en détachement. Son abnégation n'était pas moins admirable et l'indélicatesse de ses compagnons de voyage la mit à une longue et cruelle épreuve.

Comme Marguerite ne buvait pas de vin, le propriétaire du navire, M. Lecoq — chez qui elle avait logé à Nantes — avait eu l'attention de faire porter sur le vaisseau quelques barriques d'eau douce pour son usage.

Certains, à bord, jugèrent bon de s'en emparer, et, durant

toute la traversée, la Sœur Marguerite — comme on l'appelait, — se trouva réduite à l'eau répugnante et croupie que buvait l'équipage. Sa mortification s'en accommodant parfaitement, elle se garda bien de s'en plaindre.

Malgré les instances de Maisonneuve, jamais elle ne voulut prendre place à sa table. Il avait toujours grand soin de lui faire porter des aliments convenables, mais elle ne les acceptait que pour les distribuer et se contentait de la nourriture des matelots.

Peu après le départ, il lui arriva un accident dont sa délicatesse s' alarma fort. Avant de quitter Paris, Mme de Chuly avait fait, pour son frère, une ample provision de ce linge fin et de ces riches dentelles dont les hommes de condition usaient alors, et elle avait confié ses coûteuses futilités à Sœur Marguerite. Afin de tout remettre au chef en parfait ordre, celle-ci voulut en faire un paquet, mais un coup de roulis lança à la mer les précieux objets.

Connaissant peu Maisonneuve, elle crut qu'il serait très sensible à cette perte, irréparable en Canada. Mais il rit doucement de l'accident, et pour reconforter Marguerite qui pleurait presque, il l'assura que porter des babioles l'ennuyait, et que c'était une bonne chose que les dentelles fussent à l'eau.

* * *

La traversée fut longue, pleine de périls. Après avoir fait trois cent cinquante lieues sur mer, il fallut retourner en France, prendre un autre vaisseau, et peu après le départ, une épidémie éclata à bord.

Huit hommes en moururent, et cette fièvre contagieuse

mit en pleine lumière la charité de Marguerite Bourgeoys : “ Dans cette traversée, dit le premier historien de Montréal, elle n'eut pas de médiocres peines, y ayant eu quantité de malades, elle les servit en qualité d'infirmière et en prit un indicible soin.”

La volonté de cette femme étonnante triompha du mal de mer. Nuit et jour elle fut auprès des malades, leur rendant tous les services, les consolant, les instruisant, leur distribuant avec une céleste joie tout ce qu'elle recevait de la charité de Maisonneuve et du capitaine.

Cependant, au Canada, on avait appris que Maisonneuve était en route avec une recrue de cent huit hommes. Et comme on ignorait qu'il lui avait fallu relâcher, on s'inquiétait en voyant qu'il n'arrivait pas et chaque jour les craintes devenaient plus vives.

A Québec et à Ville-Marie, il y eut prières publiques, exposition solennelle du Saint-Sacrement.

Torturée par l'angoisse, Mlle Mance descendit à Québec pour avoir des nouvelles. La situation était terrible ; les bandes infernales, plus redoutables que jamais.

Au printemps, des hommes, envoyés à Montréal par le gouverneur-général Lauzon, n'osèrent pas s'approcher du fort. Convaincus qu'il n'y restait plus un Français, ils se tinrent au large, observant de loin ; puis ils descendirent annoncer que les Iroquois avaient pris Ville-Marie.

La sinistre nouvelle avait été vite démentie par ceux de Montréal qui avaient cru à une barque fantôme.

Mais six cents Iroquois venaient de bloquer Trois-Rivières. Les colons avaient repoussé ces démons incarnés, et cependant si un secours n'arrivait pas, si le vaisseau de Maisonneuve s'était perdu, c'en était fait de la Nouvelle-France. Chacun le comprenait.

Aussi à son arrivée, le 22 septembre, Maisonneuve fut salué comme un libérateur. La joie s'éleva jusqu'aux transports quand on vit débarquer la recrue. Il y eut à l'église de Québec solennel *Te Deum*, et cette universelle allégresse, à l'arrivée d'un renfort de cent hommes, prouve bien comme la colonie était faible, abandonnée.

Il n'y avait alors à la Haute-Ville, que cinq ou six maisons, et à la Basse-Ville que le magasin des PP. Jésuites et celui de Montréal. Tout était si pauvre que cela faisait pitié, dit Marguerite Bourgeoys.

* * *

Du premier coup d'œil, elle put mesurer l'étendue de son sacrifice, mais sa sérénité n'en fut pas troublée. Et à Québec elle ne tardait pas à nouer l'une de ces profondes amitiés qui sont une douceur et une bénédiction dans la vie.

A Jeanne Mance, l'ouvrière de la première heure, la glorieuse compagne de ses périls, accourue au rivage pour le recevoir, Maisonneuve s'était empressé d'annoncer l'arrivée de Marguerite Bourgeoys. "C'est une fille de sens et d'esprit, lui dit-il, qui nous sera d'un puissant secours à Montréal. Sa vertu est un trésor."

Et comme une vraie sympathie équivaut à des années d'intimité, l'amitié la plus étroite unit bientôt les héroïnes que l'histoire appelle les deux anges de Ville-Marie.

Marguerite Bourgeoys s'était logée au magasin de Montréal où l'on avait transporté les malades qui n'étaient pas encore rétablis. Elle leur continua ses soins et tous furent bientôt sur pied.



Pendant ce temps, Maisonneuve était aux prises avec Lauzon qui voulait retenir ses hommes à Québec et refusait de fournir des barques, encore qu'il y fût obligé.

Maisonneuve triompha de toutes les résistances, de toutes les ruses. La recrue s'embarqua bientôt pour Montréal et, afin qu'on ne retînt aucun de ses hommes, le fondateur de Montréal partit le dernier.

A Ville-Marie, avec une impatience ardente, on attendait le chef, absent depuis deux ans. Quand les barques parurent, la joie de la petite garnison devint exubérante, indescriptible. Celle des arrivants ne fut guère moindre. On était enfin au terme du voyage.

A perte de vue sur l'île royale, la forêt inviolée étalait son feuillage doré, rougissant. Et il nous semble que Marguerite Bourgeoys dut frémir d'une émotion sacrée lorsqu'en ce décor de sauvage solitude, au bord des eaux luisantes, sous le ciel radieux, elle aperçut le fort qui abritait le germe de Ville-Marie, la merveilleuse cité chrétienne rêvée.

Ce jour-là, au berceau tant de fois ensanglanté de Montréal, il y eut grande fête. L'arrivée de la recrue donna comme une illusion de sécurité. Les colons réfugiés au fort regagnèrent joyeusement leurs maisons abandonnées depuis des années, et tout le monde se mit à l'ouvrage avec un entrain admirable. On défricha des terres, on bâtit des maisons ; l'hôpital fut agrandi et fortifié.

La croix portée par Maisonneuve sur la montagne, après l'inondation de 1642, avait été enlevée par les Iroquois. On

le constata avec regret et le fondateur de Montréal chargea Marguerite de la faire remplacer.

Elle ne craignit pas d'accompagner les ouvriers trois jours de suite. Qui nous dira ses pensées pendant qu'elle suivait leur travail, et quels profonds hommages elle rendit à la croix rédemptrice lorsqu'on l'éleva sur le Mont-Royal ? Qu'elle aurait aimé s'y rendre souvent en pèlerinage ! Mais le danger était trop grand.



C'était pour assurer l'instruction aux enfants de Montréal que Maisonneuve lui avait demandé de se sacrifier à son œuvre. En attendant qu'on pût ouvrir une école, il confia à Marguerite Bourgeois la direction de sa maison et elle passa quatre ans au fort. D'après les historiens, elle fut comme une véritable mère pour les colons ; on la trouvait partout où il y avait quelque souffrance à soulager. Les soldats lui inspiraient une compassion particulière ; elle blanchissait leur linge, raccommodait leurs hardes. Durant un hiver très rude, quelques-uns étant venus se plaindre que le froid les empêchait de dormir, elle leur donna le lit qu'on l'avait forcée d'accepter et se réduisit à coucher sur le plancher.

Combien elle devait s'ingénier pour soulager un peu ceux qui passaient les nuits d'hiver, le long du fleuve, veillant en silence pour le salut de tous ! Comme son cœur si noble devait s'attendrir quand les braves qui étaient de garde, venaient à la chapelle du fort, faire leur prière à la Vierge, avant de prendre leur poste de périls !

On avait vite le crâne dégarni de sa peau, et à Ville-Marie, pour franchir le seuil de sa porte un homme prenait les armes. Marguerite Bourgeoys ne semble avoir jamais eu le moindre souci du danger, et partout où il y avait quelque bien à faire, on la voyait accourir.

Vénérée de tous, elle l'était particulièrement de Maison-neuve. Le héros lui ouvrait toute son âme et c'est elle qui l'engagea à faire le vœu de chasteté.

Aux heures d'abattement, ne devait-il pas chercher auprès d'elle la consolation, la confiance ? Que de fois, sans doute, il l'entretint de ses craintes, de ses espérances, des rêves de beauté et de gloire que son mâle esprit caressait pour sa ville. Le cher projet de bâtir une chapelle à la Vierge dut être discuté bien souvent, au foyer du fort, durant les longues soirées. On ne saurait dire avec quel zèle Marguerite Bourgeoys poursuivit ce dessein, ni ses patientes, ses saintes industries.

Si Dieu glorifiait toujours devant les hommes l'ardente bonne volonté, comme il l'a fait une fois d'après une gracieuse tradition, au frontispice de la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, un ange aurait écrit : "Marguerite m'a bâtie."

* * *

Jeanne Loysel, la première enfant qui vécut à Montréal, lui fut confiée à l'âge de quatre ans. Jean Desroches vint ensuite, et le 30 avril 1657, peu après l'arrivée des Sulpiciens qui amenèrent quelques familles, la Sœur Marguerite ouvrit une école. Mais combien rudes et humbles furent les commencements de son œuvre !

“Quatre ans après mon arrivée, écrit la Sœur Bourgeoys, M. de Maisonneuve voulut me donner une étable de pierre pour en faire une maison et y loger celles qui feraient l'école. Cette étable avait servi de colombier et de logis pour les bêtes à cornes. Il y avait un grenier au-dessus, où il fallait monter par une échelle, par dehors, pour y coucher. Je la fis nettoyer, j'y fis faire une cheminée et tout ce qui était nécessaire pour loger les enfants. J'y entrai le jour de sainte Catherine, 30 avril 1657. Ma Sœur Marguerite Picard, qui a été ensuite Madame la Montagne, demeurait avec moi.”

Par l'acte de donation, on voit que le bâtiment avait trente-six pieds de long et dix-huit de large. Maisonneuve, d'un si grand cœur, n'avait pu donner un logement plus convenable, et dans cette maison, qui rappelait tant l'étable de Bethléem, Marguerite Bourgeoys se mit de tout cœur à son œuvre d'éducatrice. On lui confia d'abord tous les enfants ¹.

Elle les réunissait dès l'âge le plus tendre. Ces héroïques nichées de Ville-Marie passèrent toutes par ses mains si saintes, si maternelles.

Pour avoir des auxiliaires, Marguerite Bourgeoys se rendit en France.

Elle n'avait à promettre que pauvreté, labeurs, périls de toutes sortes, mais il y a toujours par le monde des êtres capables de tous les sacrifices. Marguerite Bourgeoys savait faire vibrer les fibres généreuses du cœur, et, à Troyes même, elle trouva des compagnes d'héroïsme.

“J'ai admiré, dit-elle dans ses mémoires, comme M. Cha-

1. M. Souart, curé de Ville-Marie, n'ouvrit une école pour les garçons que plus tard.

tel, qui était notaire apostolique, m'a confié sa fille qu'il aimait beaucoup. M'ayant demandé comment nous vivrions à Ville-Marie, je lui montrai le contrat qui me mettait en possession de l'étable qui avait servi de colombier et de logis pour les bêtes à cornes ; et ne voyant rien pour subsister, il me dit : Eh bien ! voilà pour loger, mais pour le reste que ferez-vous ? De quoi vivrez-vous ? Je lui dis que nous travaillerions pour gagner notre vie, et que je leur promettais à toutes du pain et du potage ; ce qui lui tira les larmes des yeux et le fit pleurer. Il aimait beaucoup sa fille, mais ne voulut pas s'opposer aux desseins de Dieu sur elle. Il prend conseil de l'évêque de Troyes, M. Malier du Moussay, car il était bon serviteur de Dieu ; et, sur la réponse affirmative du prélat, il accède aux désirs de sa fille. On passa en son étude le contrat d'engagement, ainsi que celui de ma Sœur Crolo, qui avait eu le désir de venir avec moi, dès mon premier voyage. Par ce contrat, elles s'engagèrent pour demeurer ensemble et faire l'école à Ville-Marie."

Ces jeunes filles et deux autres qui se dévouèrent aussi à l'instruction des enfants de la colonie, ne songeaient pas à former une communauté. Mais Dieu les avait choisies ; l'œuvre de Marguerite Bourgeoys devait se perpétuer chez nous, et dès 1658, dans ce poste de Montréal, toujours en péril, l'étonnante femme fonda la Congrégation de Notre-Dame *sous la sauvegarde de la Reine du Ciel*.

Un des associés de la Compagnie de Montréal, touché du zèle de la Sœur Bourgeoys, lui offrit un fonds considérable pour assurer un revenu à la congrégation naissante. Mais la magnanime fondatrice refusa absolument de l'accepter *afin de ne fonder son œuvre que sur Dieu, et de pratiquer aussi parfaitement que possible la pauvreté qu'elle avait vouée*.

Elle savait par expérience, quelles privations, quelles souffrances l'extrême pauvreté entraîne. Mais l'esprit de Jésus-Christ la possédait parfaitement et la souffrance faisait sa vie et ses délices.

Cependant cette passionnée de la croix n'avait rien d'austère dans son extérieur. Au contraire, tout en elle convenait au divin Maître, et nulle part l'héroïque créature ne semblait plus à sa place qu'au milieu des sourires et des clartés radieuses de l'enfance.

L'étable ne tarda pas à être insuffisante : il fallut construire une maison, et les Sœurs eurent bientôt des missions à Montréal et ailleurs.

L'instruction était absolument gratuite, ce qui obligeait les Sœurs à subsister du travail de leurs mains. Il est impossible de se faire une idée de ce que ces généreuses femmes eurent à dévorer de privations et de fatigues. "Elles travaillaient jour et nuit", dit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu.

Comme le remarque M. de Ransonet, la Sœur Bourgeoys n'attendait pas que les paroisses qui s'ouvraient fussent en état d'assurer à ses filles la subsistance. Il lui suffisait qu'il y eût du bien à faire.

"On nous demande, a écrit la Sœur Bourgeoys, pourquoi nous faisons des missions qui nous mettent en hasard de beaucoup souffrir, et même d'être prises, tuées, brûlées par les sauvages.

"Nous répondons que les apôtres sont allés dans tous les quartiers du monde pour prêcher Jésus-Christ, et qu'à leur exemple, nous sommes pressées d'aller le faire connaître dans tous les lieux de ce pays où nous sommes envoyées. Si les apôtres ont donné leurs travaux, leur vie et tout ce qu'ils pouvaient prétendre en ce monde pour faire connaître Dieu, pourquoi les filles de la Congrégation ne sacrifieraient-elles

pas leur santé, leur satisfaction, leur repos et leur vie pour l'instruction des filles à la vie chrétienne et aux bonnes mœurs. Notre-Seigneur demanda à ses apôtres *s'ils boiraient son calice* et on demande aux filles de cette communauté si elles peuvent embrasser la pauvreté et le mépris. Pour pouvoir instruire *gratis*, elles se contentent de peu, se privent de tout et vivent partout pauvrement. Et, comme les apôtres, elles travaillent même la nuit pour gagner leur vie et n'être à charge à personne. Aussi cette communauté doit être une image du collège des apôtres, mais je compare le collège apostolique à une étoile au firmament et la congrégation à un brin de neige."

"Pensez, mes chères sœurs, disait l'admirable fondatrice à ses filles qu'elle envoyait en mission, pensez que vous allez recueillir les gouttes du sang de Jésus-Christ qui se perdent. Oh ! qu'une Sœur qu'on envoie en mission sera contente si elle pense qu'elle y va par l'ordre de Dieu et en sa compagnie ; si elle pense que dans cet emploi elle peut et elle doit témoigner sa reconnaissance à Celui de qui elle a tout reçu ! Oh ! qu'elle ne trouvera rien de pénible ni rien de fâcheux. Elle voudra au contraire manquer de toutes choses, être méprisée de tout le monde, souffrir toutes sortes de tourments et mourir même dans l'infamie."

La Sœur Bourgeoys et ses premières compagnes faisaient ordinairement à pied leurs voyages. Dénuées de tout, elles s'en allaient instruire gratuitement les enfants dans les paroisses qui s'ouvraient. Elles y vivaient de la vie des plus pauvres et, ajoute la sainte fondatrice : *Tout cela réussissait !*



Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité, les Sœurs l'éprouvaient et M. Dollier de Casson écrivait : " Ce que j'admire le plus, c'est que ces filles, étant sans bien et voulant instruire gratuitement les enfants, aient néanmoins acquis, par la bénédiction que Dieu verse sur le travail de leurs mains, et sans avoir été à charge à personne, plusieurs maisons et plusieurs terres dans l'île de Montréal."

A cette œuvre de l'éducation, que les intentions les plus sincères accomplissent souvent si imparfaitement, les Sœurs de la Congrégation excellaient. Là-dessus, intendants, magistrats, gouverneurs, prêtres, évêques, historiens, voyageurs sont unanimes.

"...Marguerite Bourgeoys, dit Charlevoix¹, a rendu son nom cher et respectable à toute la colonie par ses éminentes vertus et par l'Institut des filles de la Congrégation dont l'utilité augmente tous les jours avec le nombre de celles qui l'ont embrassé.

" Sans autre ressource que son courage et sa confiance en Dieu, elle entreprit de procurer à toutes les jeunes personnes, quelque pauvres et quelque abandonnées qu'elles fussent, une éducation que n'ont point, dans les royaumes les plus policés, beaucoup de filles, même de condition. Elle y a réussi au point qu'on voit toujours avec un nouvel étonnement des femmes, jusque dans le sein de l'indigence et de la

1. *Histoire de la Nouvelle-France*, 1721.

misère, parfaitement instruites de leur religion, qui n'igno-
rent rien de ce qu'elles doivent savoir pour s'occuper utile-
ment dans leurs familles, et qui, par leurs manières, leur
façon de s'exprimer et leur politesse ne le cèdent point à celles
qui, parmi nous, ont été élevées avec le plus de soin. C'est
la justice que rendent aux filles de la Congrégation tous
ceux qui ont fait quelque séjour au Canada."



Aussi, dès 1667, les habitants de Ville-Marie tinrent une
assemblée générale et adressèrent au roi une requête deman-
dant que la Congrégation de Notre-Dame fût autorisée par
des lettres patentes.

La Sœur Bourgeoys ne voulait d'autre protection que
celle de Dieu ; elle dut pourtant céder aux désirs de tous et
passa en France. Elle s'embarqua *n'ayant pas même dix
sous*, mais comme on l'a dit, sa vie est un admirable plai-
doyer en faveur de la Providence.

A la demande de Colbert, Louis XIV accorda des lettres
patentes les plus élogieuses et le grand ministre les fit en-
registrer au Parlement de Paris, afin qu'elles ne rencontrassent
aucun obstacle au Conseil souverain de Québec.

Cependant plus de vingt ans devaient s'écouler avant que
l'autorité épiscopale approuvât l'institut de la Sœur Bour-
geoys.

Quel est le fondateur qui n'a pas souffert de ses amis, de
ses frères et de ses pères dans la foi ? " Pour montrer que
le dessein de ce nouvel institut était venu d'En-Haut, dit M.
Faillon, Dieu permit que l'autorité épiscopale, quoique diri-

gée par les motifs les plus purs, s'y montrât d'abord peu favorable. Jusqu'alors, on avait vu les vierges consacrées à Dieu, suivre quelqu'une des règles approuvées par l'Eglise, et demeurer renfermées dans la clôture de leurs couvents."

Le genre de vie des filles de la Congrégation était jugé trop extraordinaire, on ne croyait pas qu'il fût possible de le continuer.

La Sœur Bourgeois n'en continuait pas moins sa mission chez nous. Dès les premières années, elle avait ouvert un pensionnat pour les élèves aisées ; elle établit à la Montagne une école pour les petites sauvagesses ; à Montréal et à Québec on avait l'ouvrage de la Providence où vingt grandes filles pauvres apprenaient à travailler.

*
* * *

Pour la Sœur Bourgeois vivre c'était agir. Elle était l'un de ces êtres de grâce, de courage et d'abnégation que rien ne lasse, à qui les fardeaux les plus lourds semblent donner des ailes.

On ne saurait trop louer sa délicate charité envers les jeunes filles qui venaient de France pour s'établir dans la colonie et qu'on appelait *filles du roi*. A chacun de ses voyages, on lui en confia un bon nombre. Durant la traversée, elle voyait à tous leurs besoins avec une sollicitude infatigable ; à Montréal, elle les logeait, les nourrissait, les instruisait, les préparait à la rude vie qui les attendait. Elle avait accommodé une maison pour les recevoir et y restait avec elles jusqu'à leur mariage. Celles qui arrivaient, elle allait *les quérir au bord de l'eau* et l'on s'imagine facilement

comme son accueil maternel devait réconforter ces jeunes filles si esseulées.

On dit que toutes lui gardèrent une véritable affection. Elle les suivait dans leurs pauvres ménages, elle les formait à ces humbles et fortes vertus qu'on appelle primitives parce qu'on les trouve surtout aux débuts de la vie des peuples.

Nos ancêtres avaient besoin d'un grand excédent d'énergie physique et morale, il leur fallait aller à la vie, comme on va au feu. Et à ces pauvres et rudes foyers de Ville-Marie, toujours menacés, que de fois la Sœur dut porter la confiance en Dieu, la sérénité.

Elle ressentait, au plus vif du cœur, les maux de chacun. Les massacres, les enlèvements, tous ces cruels événements de la guerre de surprises faite aux colons la laissaient comme blessée et ensanglantée.

Les odieux procédés, dont on usa à Québec envers Maison-neuve, lui furent aussi bien sensibles. C'est à elle surtout que le fondateur de Montréal — digne de l'apothéose — s'ouvrait des avanies qu'il avait à subir, et bien amère fut sa douleur, quand elle le vit partir, pour ne revenir jamais.

* * *

Une épreuve terrible allait aussi l'atteindre dans son œuvre.

Un furieux incendie réduisit en cendres tout ce que la Congrégation possédait à Montréal. Deux religieuses périrent même dans les flammes et l'une de ces infortunées était la propre nièce de la Sœur Bourgeoys.

Mgr de Laval, jugeant que la Congrégation ne pourrait

jamais se relever de cette catastrophe, proposa à la Sœur Bourgeoys, de l'agréger aux Ursulines de Québec. Sa soumission envers ses supérieurs était sans bornes. Cependant elle crut devoir représenter au prélat que le bien qu'elle voulait faire avec ses filles était incompatible avec la règle d'une communauté cloîtrée, que ce serait aller contre les vœux qu'elle croyait avoir reçus de Dieu, qu'elle ne voulait d'autres chaînes que celle du pur amour. Elle ajouta qu'elle comptait sur la protection de la Vierge, et Mgr de Laval ne crut pas devoir insister. Il la laissa libre d'agir comme elle jugerait bon, et l'héroïque femme commença à bâtir n'ayant que quarante sous.

Sa confiance obtint des prodiges et le miraculeux rétablissement de la Congrégation augmenta la vénération que la Sœur Bourgeoys inspirait.

Les écrits du temps en fournissent de nombreuses preuves. Après avoir rappelé ce que *cette fille de grâce* avait fait pour le pays, l'annaliste de l'Hôtel-Dieu ajoute : " Les affaires spirituelles et temporelles réussissent toujours entre ses mains, parce que c'est l'amour de Notre-Seigneur qui la fait agir et lui donne l'intelligence. Elle vit encore aujourd'hui en odeur de sainteté, si humble, si rabaisée, qu'elle inspire l'amour de l'humilité, rien qu'à la voir."

" Nous l'avons connue, dit Leclercq ¹, pleine de l'esprit de Dieu, de sagesse et d'expérience, d'une constance invincible à tous les obstacles qu'elle a trouvés à son dessein."

" Je ne crois pas, écrivait le Supérieur des Jésuites de Québec, avoir jamais connu de fille aussi vertueuse que la

1. *Premier établissement de la foi.*

Sœur Bourgeoys, tant j'ai remarqué en elle de grandeur d'âme, de foi, de confiance en Dieu, de zèle, d'humilité, de mortification."

Jamais on n'a tenu la nature plus sous ses pieds. L'amour l'avait jetée sur la croix et la consuma sur la croix. La souffrance faisait sa gloire et ses délices.

Que dire de cette ferveur d'esprit, de cette prière intense qui ranimait son corps épuisé et lui tenait lieu de repos : "O gémisséments ! ô cris de la nuit pénétrant les nues, perçant jusqu'à Dieu ! ô fontaines de larmes, source de joie ¹ !"

Sans cesse elle intercédait pour cette nouvelle église, et le curé de Ville-Marie, M. Souart, voyait dans sa prière un rempart puissant, invincible.

Cette admirable vertu du courage — qui en suppose tant d'autres — ne s'affaiblit jamais chez cette femme auguste, et à l'âge de soixante-neuf ans, elle en donna une preuve qui mérite d'être signalée.

Mgr de Saint-Vallier songeait alors à fonder l'Hôpital-Général. Au mois de mars 1689, il écrivit à la Sœur Bourgeoys pour l'engager à se rendre à Québec, afin d'en conférer avec elle.

Il n'y avait pas longtemps que l'effroyable massacre de Lachine avait jeté l'épouvante et la consternation dans la colonie. Cependant la Sœur Bourgeoys n'attendit pas la navigation ; elle n'hésita pas à se mettre en route, et fit à pied le voyage de Montréal à Québec, endurant des fatigues inconcevables, souvent obligée de se traîner à genoux sur la glace.

L'évêque voulait lui confier l'établissement de l'Hôpital.

1. BOSSUET.

Malgré ses répugnances, elle entra aveuglément dans ses vues et se livra à des travaux durs et humiliants, portant sur ses épaules, de la basse-ville à la haute, les meubles et les ustensiles nécessaires au nouvel hôpital, et après avoir employé à ce pénible travail, les quatre premiers jours de la semaine sainte, elle passa la nuit du jeudi au vendredi, à genoux, immobile devant le Saint-Sacrement ¹.

Envers les abandonnés recueillis par la compassion de l'évêque de Québec, elle exerça la charité dans la souveraine perfection. Trois ans plus tard, Mgr de Saint-Vallier déchargea les Sœurs de la Congrégation du soin de l'hôpital. Elles purent toutes rentrer dans les fonctions de leur institut et par l'éducation des jeunes filles travaillèrent à la formation si laborieuse de notre nationalité. "Vous ne sauriez croire, écrivait l'intendant de Meulles à Colbert, combien les filles de la Congrégation font de bien au Canada. Elles instruisent toutes les jeunes filles dans la dernière perfection. Si on en pouvait disperser en beaucoup d'habitations, elles feraient un bien infini. Cette sorte de vie est tout à fait à estimer."

Mgr de Saint-Vallier, *faiblement porté vers la Congrégation*, dit l'abbé Faillon, a pourtant écrit :

"Je n'exagère point en vous assurant que cet établissement a été fait comme par miracle par une pauvre fille."

L'héroïque vie de la fondatrice et de ses premières compagnes ne pouvait pas être la vie commune, et quand la Congrégation se fut multipliée, bien des adoucissements furent jugés nécessaires. La Sœur Bourgeoys n'en voulut jamais pour elle, mais elle accepta pour ses filles, les mitigations

1. M. Faillon.

imposées par les supérieurs. Son esprit de renoncement lui faisait pourtant regretter les changements apportés à la règle primitive, et quand elle donnait l'habit à une postulante, la vénérable fondatrice lui répétait plusieurs fois : "Ma chère sœur, soyez toujours petite, humble et pauvre."

Elle vit la paix de sa communauté profondément troublée. Durant plus de quatre ans, d'étranges peines intérieures mirent sa foi et sa confiance en Dieu à une redoutable épreuve. C'était le sceau de la croix sur sa vie et sur son œuvre admirable¹.

L'Institut de la Congrégation fut approuvé en 1696. Quand la Sœur Bourgeoys eut enfin obtenu de se démettre de la charge de supérieure, elle dit à ses filles, avec l'incompréhensible humilité des saints : "Maintenant, il n'est plus question de parler de moi que comme d'une misérable qui, pour n'avoir pas été fidèle dans l'emploi qui m'avait été si amoureusement confié, mérite de très grands châtiments, qui s'augmenteront encore par la peine que mon relâchement vous a fait ressentir. C'est pourquoi je vous demande le secours de vos prières."

Délivrée des terribles peines d'esprit qu'il l'avaient tor-

1. La Congrégation de Notre-Dame compte aujourd'hui dans notre pays cent trente établissements et plus de trente mille élèves. Mgr Bourget, de sainte mémoire, disait dans un mandement aux Sœurs de la Congrégation : "L'œuvre sublime que vous a confiée la divine Providence et que vous remplissez avec tant de zèle, nous est tellement chère, que nous ne cessons de bénir le Seigneur de ce qu'il lui a plu de choisir cette ville pour en être le berceau. La régularité qui, grâce à Dieu, a toujours régné dans votre communauté prouve que vous n'avez pas été infidèles à la vocation de Dieu qui vous a établies à Ville-Marie pour honorer son auguste Mère et imiter ses vertus. Les succès toujours croissants qu'obtiennent vos travaux montrent aussi que le Seigneur est avec vous. Aussi faites-vous notre gloire !"

turée si longtemps, elle acheva sa vie dans l'action de grâces. Dieu semblait se plaire à exaucer même ses désirs.

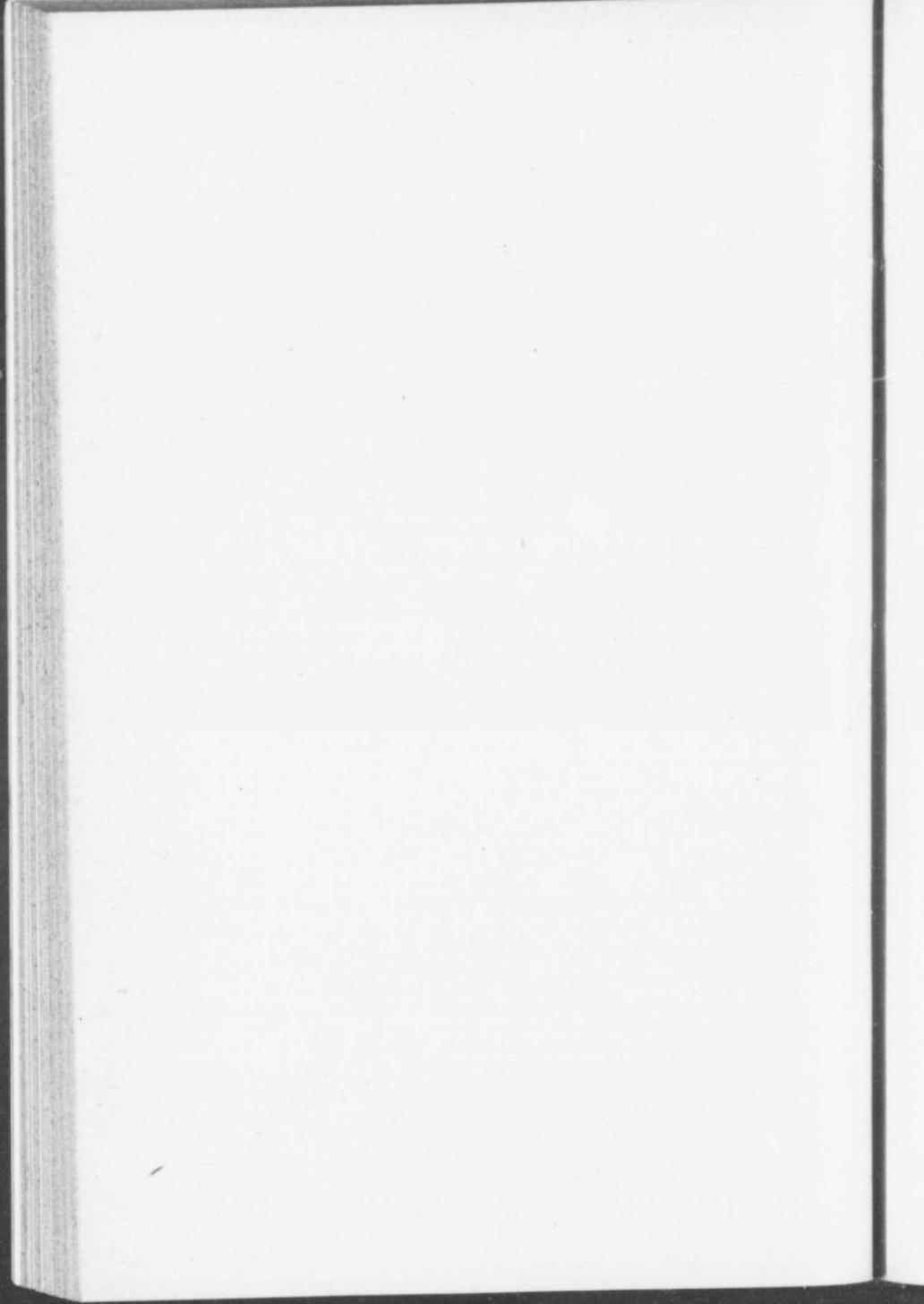
Malgré son âge et ses austérités, sa santé était parfaite, mais le 1er janvier 1700, apprenant que l'une de ses religieuses était à l'extrémité, elle se plaignit à Dieu : " Oh ! Seigneur, dit-elle, que ne me prenez-vous, moi, inutile à tout, au lieu de cette chère Sœur qui peut rendre de si grands services ! "

Contre toute espérance, la mourante se ranima, elle revint promptement à la santé. La sainte fondatrice, saisie des plus cruelles douleurs, comprit que sa prière était exaucée et malgré ses extrêmes souffrances, qui lui arrachaient parfois des cris, une immense joie inonda son cœur. Le passage terrible n'eut rien d'amer pour cette âme déjà céleste.

Comme François d'Assise, Marguerite Bourgeoys pouvait dire : " J'ai servi mon Dieu avec courage " et comme lui aussi elle chantait souvent et invitait celles qui l'entouraient à chanter. Elle mourut le 12 janvier 1700, et comme elle expirait, son visage extraordinairement altéré s'illumina d'une splendeur radieuse.

La vénération publique se manifesta de la manière la plus touchante autour de cette dépouille sacrée. Après les funérailles, un ecclésiastique distingué écrivit en France : " Le concours du peuple a été extraordinaire. Si les saints se canonisaient comme autrefois, on dirait demain la messe de *sainte Marguerite du Canada.* "

Deux siècles se sont écoulés et l'heure de la glorification semble proche. Dans l'Amérique du Nord, surtout au Canada, il y a eu d'illustres serviteurs de Dieu, mais pas un seul n'a encore été mis sur les autels. Il est probable que Marguerite Bourgeoys sera la première offerte à la vénération de l'univers.





PIERRE BOUCHER

DANS son beau livre *La Colonisation de la Nouvelle-France*, M. Salone dit que Pierre Boucher fut chez nous le seigneur modèle. Un rapide résumé de sa vie prouvera qu'à ce mérite fort grand il en joignit bien d'autres.

Pierre Boucher avait environ quinze ans quand il arriva à Québec avec sa famille, en 1635. La mort allait bientôt emporter Champlain, usé avant le temps. Mais le fondateur de la Nouvelle-France portait toujours un vif intérêt aux arrivants, et il vit, sans doute avec plaisir, l'adolescent qui devait tant faire pour la colonie naissante.

L'intelligence de Pierre Boucher était fort remarquable. Malgré son jeune âge, sa raison et son caractère inspiraient de la confiance, et il fut choisi pour aller au pays des Hurons apprendre la langue. Il y passa quatre ans.

Revenu à Québec, il entra dans la garnison, remplit à la satisfaction de tous son office d'interprète, en maintes circonstances importantes, et prit part à plusieurs expéditions

contre les Iroquois. Il était de la troupe de M. de Montmagny, dans le combat livré à deux cents de ces sauvages sur la rivière Richelieu, en 1643. Deux ans après, il mit en fuite, sur le lac Saint-Pierre, une bande d'ennemis qui échappèrent, dit Ferland, à la faveur d'une nuit très obscure.

L'année suivante, il se distingua entre tous les braves qui défendirent le fort de Bécancourt contre les Iroquois.

L'état si précaire de la colonie ne décourageait point le jeune Français. Il s'était épris de la vie aventureuse, de l'âpre charme des forêts. Il aimait le sauvage pays où il avait grandi et, résolu de s'y établir, voulait se marier. En 1649, il épousa Marie Chrestienne, fille d'un chef huron et élève des Ursulines de Québec. C'était une exquise fleur des bois. Marie de l'Incarnation en parle dans ses lettres avec une fierté maternelle. Mais la jeune huronne mourut peu après son mariage.

Pierre Boucher s'était fixé aux Trois-Rivières¹. Jean Godefroy, Jacques Hertel, Le Neuf de la Potherie, Le Neuf du Hérisson, Jean Nicolet, Normanville, Sébastien Dodier, François Marguerie, Etienne Lafond, Bertrand Fafard, Pierre Blondel, Christophe Crevier y étaient déjà établis.

Depuis longtemps c'était le poste le plus fréquenté. Les Français y venaient de tous côtés, aux nouvelles. Nulle part, il ne circulait tant de bruits sinistres. Les sauvages amis qui arrivaient, chargés de fourrures, avaient toujours quelque désastre à annoncer. Cela n'arrêtait pas le trafic et au besoin, on allait chercher des chaudières, des haches, des couteaux et autres marchandises européennes à Québec. Le

1. Faut-il dire aux Trois-Rivières ou à Trois-Rivières? L'oreille préfère à Trois-Rivières, mais Pierre Boucher et, je crois, tous les anciens disaient aux Trois-Rivières.

principal dépôt était là. Mais la grande traite se faisait aux Trois-Rivières.

Après la mort de Marguerie qui se noya avec Amyot, en traversant le fleuve, Pierre Boucher devint le premier interprète.

Aux alentours du fort, il y avait parfois un grand rassemblement de familles sauvages, retenues par la terreur qu'inspiraient les Iroquois. Les Français les protégeaient tant qu'ils pouvaient, mais les terribles Mohawks laissaient souvent aux Trois-Rivières de longues traînées sanglantes.

“ Les Iroquois nous tiennent resserrés de si près, écrivait Pierre Boucher, qu'on ne peut labourer les champs et encore moins faire les foins, qu'en continuél péril, car ils dressent des embûches de tous côtés.”

Les secours de France toujours attendus n'arrivaient pas, mais les audacieux colons poursuivaient leur œuvre. “ Lorsqu'on entend parler de quelque malheur arrivé de la part des Iroquois, écrivait Marie de l'Incarnation, chacun s'en veut aller en France, et en même temps, on se marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se défrichent et tout le monde pense à s'établir.”

En 1651, Pierre Boucher fut nommé capitaine de milice. Il reçut les instructions suivantes :

“ Ordre de M. D'Ailleboust, gouverneur, à M. Boucher, capitaine des habitants des Trois-Rivières.

“ Il fera faire exercice le plus souvent qu'il pourra, soit pour tirer au blanc ou autrement.

“ Il aura soin que chacun tienne ses armes en bon état et bien chargées de postes ou de balles.

“ Il fera pour cet effet quelques fois visite par les maisons, afin d'empêcher que personne ne se défasse de ses armes sans congé exprès du gouverneur.

“ Il excitera souvent ceux qui vont au travail de se tenir sur leurs gardes, surtout aura l'œil que les armes soient bien chargées... ”

“ La palissade et les deux redoutes achevées, il divisera le bourg en trois escouades, ou quatre, s'il y a assez d'hommes, dont une entrera tous les soirs en garde dans la redoute qui regarde les champs. Dans un corps de garde, il y aura toujours une personne qui veillera, et celui qui devrait être en sentinelle fera ronde tout autour du dedans de la palissade, et aura l'oreille souvent au guet pour ne se point laisser surprendre du dehors par l'ennemi, ni du feu qui se peut mettre par accident en quelque maison.

“ Il fera son possible pour presser la construction de la palissade et fera mémoire des journées qui seront données, par qui, à quoi et combien.

“ S'il arrivait quelques réfractaires au commandement ou qui manquassent aux gardes, il les condamnera à l'amende telle qu'il jugera à propos ; ou s'il arrivait quelque refus d'obéir, il en fera son rapport au gouverneur pour en faire châtement.

“ Fait et expédié au fort des Trois-Rivières, ce 6 juin, mil six cent cinquante et un.

(Signé) D'ALLENBOUST.

* * *

Se fortifier demandait du temps. Mais le péril continuel où l'on était aux Trois-Rivières n'empêcha point Pierre Boucher de se remarier.

Le 9 juillet 1652, il épousa Jeanne Crevier, jeune fille de dix-sept ans, qui avait grandi dans les alarmes de la guerre de surprises.

Peu après ce mariage un tragique événement plongea la ville naissante dans une affreuse désolation. Quatre Français, La Bourgonnier, Guillet, Rochereau et le chirurgien Plassey, descendant par eau au Cap de la Madeleine, furent cernés, à l'entrée du Saint-Maurice, par huit canots iroquois.

Dans la lutte, La Bourgonnier et Guillet tombèrent mortellement blessés, mais Plassey et Rochereau, adroitement saisis, furent entraînés.

Le brave gouverneur Du Plessis Bochart, espérant les arracher à la cruelle mort qui les attendait, se lança avec une cinquantaine de Français, à la poursuite des Iroquois, et malgré les représentations, n'hésita point à les suivre dans les bois. Il fut tué et bien des Français avec lui, la Mère de l'Incarnation dit vingt-deux. Les ennemis firent aussi sept prisonniers, entre autres Normanville qui fut brûlé.

Ce désastre accrut encore la superbe des Iroquois. Ils se croyaient maîtres de la Nouvelle-France. Chose qui ne s'était jamais faite, un détachement de leurs guerriers hiverna dans la forêt, à trois lieues du poste, et y éleva un fort.

M. de la Poterie avait succédé à M. Du Plessis. Au printemps, il obtint un congé de quelques mois et descendit à Québec. Le commandement échet à Pierre Boucher, capitaine de la milice.

Les Iroquois établis dans le voisinage molestaient beaucoup les colons. Ils parurent s'éloigner au mois de juin, mais Boucher croyait qu'ils machinaient une attaque et, secondé par le Père Lemercier, pressait sans cesse le travail des fortifications. A la fin de juillet ces travaux étaient à peu près terminés.

D'après Faillon, le bourg se trouva compris dans un carré d'environ quatre-vingts toises sur cent, mais brisé à deux de ses angles, par des accidents de terrain. Cette enceinte formée de pieux, avec trois redoutes aux angles et plusieurs bastions, renfermait l'église, l'habitation du gouverneur et une trentaine de maisons.

Le gouverneur-général, prévenu qu'un grand coup se préparait, monta aux Trois-Rivières pour voir à la défense. On avait déjà signalé l'arrivée de quelques bandes, et au mois d'août des hommes partis aux champs accoururent annoncer que, dans toutes les directions, des sauvages se glissaient derrière les arbres.

On fit une battue aux alentours sans découvrir personne et l'on ne savait trop que penser. Mais la place était bloquée et le lendemain des canots iroquois apparurent sur le fleuve.

Boucher, voulant se renseigner sur les forces de l'ennemi, envoya en reconnaissance une chaloupe bien équipée, commandée par de Bellepoire. Non loin du fort, une trentaine de canots iroquois étaient tirés sur le sable et les canots sur le fleuve arrivaient à force d'avirons pour mettre la chaloupe entre eux et la troupe de terre.

Bellepoire fit virer de bord et ordonna une décharge générale qui abattit quelques sauvages. Il garda un grand calme et, après une lutte très vive et admirablement conduite, la chaloupe revint à travers la fusillade, sans un seul blessé.

Au fort, les canons retentissaient, les tambours battaient, les trompettes appelaient aux armes : une multitude de sauvages tout à coup surgis des bois accouraient vers le bourg.

Six cents Agniers, presque tous armés à l'euro péenne, allaient assiéger Trois-Rivières et Boucher n'avait que quarante-six hommes à leur opposer.

Il fit fermer les portes des barricades, plaça ses meilleurs

tireurs aux endroits les plus menacés et tous, implorant le secours de Dieu, se tinrent prêts à recevoir les assaillants.

Les sauvages redoutaient les canons, mais à l'ouest la bourgade n'était protégée que par des souches et des abattis. C'est par là qu'ils tentèrent l'assaut, mais ils furent toujours repoussés.

Ils soulagèrent leur rage en brûlant les moissons, une redoute et quelques maisons isolées, hors de la portée du canon. Le siège durait depuis neuf jours, quand les Iroquois portant une espèce de drapeau blanc, s'approchèrent pour parlementer.

C'était le soir. Pierre Boucher, redoutant quelque fourberie, refusa de les laisser entrer, et bien lui en prit car, n'espérant plus emporter le poste d'assaut, les Iroquois voulaient s'en emparer par la ruse sous le prétexte de traiter de paix. Le lendemain, on admit Teharehogan, le grand chef agnier, et trois des principaux guerriers, dans le fort. Ils y dormirent, sans plus de crainte que s'ils eussent été les meilleurs amis des Français.

Après de longues délibérations, la paix fut conclue, mais Boucher dicta fièrement les conditions.

“ La paix fut arrêtée, écrit-il, aux conditions qu'ils me rendraient tous les prisonniers qu'ils avaient dans leur armée, tant français que sauvages, qu'ils iraient chercher ceux qu'ils avaient dans leur village, et même les amèneraient dans quarante jours, et que les plus considérables des nations iroquoises viendraient à Québec, avec des présents, demander la paix à notre gouverneur, M. de Lauzon, et la conclure : ce qui fut exécuté en tout point, et en partant, ils me laissèrent en otage six de leurs enfants.”

Après le retour de M. de la Poterie, Pierre Boucher descendit à Québec, avec ses sauvages. Le gouverneur l'accueillit avec élan.

“ Ah ! que vous avez eu du bonheur, s'écria-t-il en l'embrassant, d'avoir si bien conservé votre poste. Si les ennemis eussent pris les Trois-Rivières, tout le pays était perdu.”

Il lui exprima vivement la douleur qu'il ressentait de ne pouvoir récompenser de si brillants services. La colonie était si pauvre, qu'il n'avait pas de quoi payer les officiers. “ Tout ce que je puis faire, dit-il, c'est de vous donner le commandement du poste que votre valeur guerrière a sauvé.”

* * *

Personne ne croyait à la durée de la paix conclue. “ La guerre des Iroquois traverse toutes nos joies, disait une lettre de ce temps. C'est l'unique mal de la Nouvelle-France, qui est en danger de se voir toute désolée, si, de France, on n'y apporte un puissant et prompt secours, car pour vrai dire, il n'y a rien de si aisé à ces barbares que de mettre quand ils voudront toutes nos habitations à feu et à sang, à la réserve de Québec, qui est en état de défense, mais qui, toutefois, ne serait plus qu'une prison dont on ne pourrait pas sortir en assurance et où l'on mourrait de faim, si toute la campagne était ruinée... C'est une espèce de miracle que les Iroquois, pouvant si aisément nous détruire, ne l'aient pas encore fait, ou plutôt c'est une providence de Dieu qui jusqu'à présent les a aveuglés... Ils ont fait des coups de cœur, et se sont signalés, en certaines rencontres, autant qu'on pourrait l'espérer des plus braves guerriers d'Europe. Pour être sauvages, ils ne laissent pas de savoir fort bien faire la guerre, mais d'ordinaire celle des Parthes qui donnèrent tant de peines aux Romains.”

Tout le monde comprenait que pour réduire les Iroquois, il fallait aller les attaquer dans leur pays. Mais la colonie — criminellement négligée — n'avait pas de troupes.

Cependant l'audace de ces barbares allait toujours croissant. L'anéantissement de la colonie fut décidé, et, comme on sait, au printemps de 1660, tous les guerriers des cinq tribus se réunirent pour fondre sur les établissements français.

Le dévouement de dix-sept jeunes héros sauva la colonie. Epouvantés de leur courage et des pertes subies, les Iroquois rebroussèrent chemin. Mais s'ils n'espéraient plus une destruction complète, ils continuèrent avec grand succès leur affreuse guerre de surprises.

En 1661, plus de cent Français furent tués ou enlevés entre Québec et Montréal. Parmi ceux qui moururent les armes à la main, il faut citer Jean de Lauzon, fils du gouverneur et sénéchal de la Nouvelle-France¹. Sa mort terrible et noble lui donne droit à un souvenir éternel.

Aux Trois-Rivières, les Iroquois enlevèrent, un jour, quatorze Français à la fois : " Une femme, écrivait Pierre Bou-

1. Voici comment Marie de l'Incarnation raconte ce tragique événement du 22 juin 1661 : " Entre les Français qui ont été tués, M. Jean de Lauzon, fils du précédent gouverneur et sénéchal de la Nouvelle-France, est le plus considérable. C'était un homme brave et généreux, toujours prêt à courir sur l'ennemi, et toute la jeunesse le suivait avec ardeur. Lorsqu'on eût appris la nouvelle des meurtres commis à l'île d'Orléans et à la côte de Beaupré, il y voulait aller à toute force pour chasser l'ennemi, on l'en empêcha avec raison. Mais sa belle-sœur, Madame de l'Espinay, dont le mari était allé à une partie de chasse dans les environs, n'eût point de repos qu'elle n'eût trouvé quelque ami pour aller le délivrer. Jean de Lauzon voulut, en cette occasion, signaler l'amitié qu'il lui portait. Il part avec six jeunes gens dans une chaloupe. Etant arrivés vis-à-vis la maison du sieur Maheu, qui est au milieu de l'île et qui avait été abandonnée depuis quelques jours, il la

cher, est toujours dans l'inquiétude que son mari, qui est parti le matin pour son travail, ne soit pris ou tué et que jamais elle ne le revoie. C'est ce qui est cause que la plupart des habitants sont pauvres, les Iroquois tuant le bétail, empêchant quelquefois de faire les récoltes et brûlant les maisons, et les pillant, lorsqu'ils en ont l'occasion."



A son arrivée à Québec, au mois d'août 1661, le gouverneur-général d'Avaugour trouva la colonie à toute extrémité. Mais le traité des Pyrénées avait rendu la paix à la France. M. D'Avaugour jugea le moment favorable pour obtenir du renfort, et il résolut de députer en France un homme connaissant bien le pays, la situation, et capable d'en parler de manière à convaincre, à émouvoir.

fit échouer à marée basse entre deux rochers qui forment le sentier conduisant à cette habitation. Il y envoya deux de sa compagnie pour découvrir s'il n'y avait point d'Iroquois. La porte étant ouverte, l'un d'eux y entra et y trouva quatre-vingts Iroquois en embuscade, qui le tuèrent et courant après l'autre, le prirent vif après qu'il se fût bien défendu. Ces barbares allèrent ensuite assiéger la chaloupe où il n'y avait plus que cinq Français, qui se défendirent jusqu'à la mort. M. de Lauzon qu'ils ne voulaient pas tuer, afin de l'emmener vif en leur pays, se défendit jusqu'au dernier soupir. On lui trouva les bras tout meurtris et hachés de coups qu'on lui avait donnés pour lui faire mettre bas les armes ; cependant il ne se laissa pas vaincre et jamais ils ne le purent prendre. Après sa mort, ils lui coupèrent la tête, qu'ils emportèrent dans leur pays. Ainsi furent massacrés nos sept Français ; mais ils tuèrent un bien plus grand nombre d'Iroquois dont on trouva les ossements lorsqu'on alla lever les corps des nôtres, leurs gens ayant brûlé les corps des leurs selon leur coutume et laissé entiers ceux de nos Français." (*Lettres de Marie de l'Incarnation*)

Son choix s'arrêta sur le gouverneur des Trois-Rivières. Toutes les autorités canadiennes l'approuvèrent et Pierre Boucher dûment accrédité se rendit à Paris pour "supplier le roy de prendre sous sa protection une colonie qui se trouvait absolument abandonnée et réduite aux derniers abois 1".



Si richement doué qu'il fût, l'ancien commis des traiteurs, l'interprète des Hurons, dut faire singulière figure à la cour de Louis XIV. Mais le jeune roi accueillit avec une bienveillance extrême le fruste délégué de la petite colonie agonisante.

Au lieu de le renvoyer à ses ministres, il l'entretint longuement, l'interrogea sur le Canada, sur ses ressources, et, pour reconnaître les services de Pierre Boucher, lui accorda des lettres de noblesse 2.

Le roi promit de retirer à la Compagnie des Cent-Associés les privilèges dont elle abusait ; il promit aussi d'envoyer des troupes pour réduire les Iroquois.

Pierre Boucher revint avec trois cents hommes de travail et cent soldats. Trois cents autres devaient bientôt suivre.

1. CHARLEVOIX : *Histoire de la Nouvelle-France*.

2. Après la reconnaissance des services distingués de Pierre Boucher, le roi disait : " A ces causes, de notre grâce spéciale, pleine jouissance et autorité royale, nous avons par ces présentes, signées de notre main, le dit Sieur Boucher et ses enfants, nés et à naître en loyal mariage, anoblis et anoblissons et du titre de gentilshommes décorés et décorons, voulons et nous plaît qu'en tous lieux et endroits de notre royaume, et en tout pays soumis à notre domination, ils soient tenus et réputés nobles et gentilshommes."

A son retour, il fut promu à la charge de juge royal et reprit le gouvernement des Trois-Rivières.

Les Trois-Rivières *c'était le lieu où logeait la crainte* ¹. Cependant toute la famille de Pierre Boucher l'y avait suivi. Ses parents et son frère Nicolas y moururent ; ses trois sœurs s'y établirent ².

Pierre Boucher, arrivé si jeune à Québec, n'était pas un homme instruit. Cependant, pour répondre plus au long aux questions que lui avait faites Louis XIV, il entreprit d'écrire un ouvrage qu'il intitula : *Histoire véritable et naturelle des mœurs et des productions de la Nouvelle-France*.

Ce livre judicieux qui reste une autorité, Pierre Boucher l'écrivit à l'époque terrible des tremblements de terre. Depuis le mois de février jusqu'à l'automne, d'épouvantables secousses bouleversèrent le pays. Chacun croyait que le Canada tout entier allait s'abîmer. Pierre Boucher avait foi dans l'avenir et préparait son livre qu'il dédia à Colbert, ministre des colonies. *L'histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France* fut imprimée à Paris en 1664.

Le roi n'avait pas oublié ses promesses. L'arrivée d'un vice-roi et du régiment de Carignan le prouva et l'expédition de l'automne 1666 contre les Iroquois porta un grand coup à la puissance de cette *race horrible et terrible*.

Avertis de l'approche des troupes, ils s'étaient préparés à

1. Père Vimont.

2. Marie épousa Etienne Lafond, Marguerite, Toussaint Toupin, Madeleine, Urbain Beaudry. Cette dernière, d'après son contrat de mariage, apportait à son mari : "Deux cents francs en argents, quatre draps, deux nappes, six serviettes de toile et de chanvre, un matelas, une couverture, deux plats, six cueillers et six assiettes d'étain ; une marmite et une chaudière, une table, deux formes (bancs longs), un huche à boulanger, un coffre fermant à clé, une vache et deux cochons."

une vigoureuse défense ; mais le roulement des tambours, qu'ils prirent pour la voix des démons au service de l'armée, les terrifia tellement qu'ils abandonnèrent leurs villages et s'enfuirent dans les bois.

M. de Tracy ne commit pas l'imprudence de les y suivre ; mais on livra aux flammes les cinq bourgs ¹ agniers. Habitations et moissons, tout fut réduit en cendres.

De retour à Québec, M. de Tracy fit signifier aux Iroquois par quelques amis de leurs chefs envoyés pour solliciter la paix, qu'ils eussent à lui amener des otages et à venir à Québec conclure la paix, que s'ils y manquaient, il retournerait dans leur pays à la tête de ses troupes et leur ferait une guerre sans merci.

Après vingt-cinq ans d'alarmes et de carnage, la Nouvelle-France allait enfin respirer. Une ère de calme allait s'ouvrir. Jamais, nulle part, le *Te Deum* ne fut chanté plus joyeusement.



Le péril incessant une fois conjuré, il fallait tirer parti des richesses du sol. Le terre dont on veut faire une patrie doit être fécondée par le travail et les sueurs. Dans un pays neuf, il faut des gens qui mettent la main à la hache et à la

1. Ces bourgs considérables différaient fort des autres bourgs sauvages. Les cabanes étaient vastes et en bois. "Toutes étaient remplies de vivres, d'ustensiles, de toutes sortes de commodités et de meubles ; rien ne leur manquait ; elles étaient bien bâties et magnifiquement ornées, garnies d'outils de menuiserie et d'autres dont les Iroquois se servaient pour la décoration de leurs cabanes et de leurs meubles." — *Lettres de Marie de l'Incarnation*.

pioche. Pierre Boucher le comprenait. Il savait que le patriotisme prend corps avec la terre, se confond avec l'amour du sol, et un grand projet le préoccupait.

Pour reconnaître *les bons et utiles services* du sauveur des Trois-Rivières, l'intendant Talon lui avait donné, *concedé et accordé* un morceau de forêt — *cent quatorze arpents de front sur deux lieues de profondeur à prendre sur le Saint-Laurent, bornées des deux côtés par la seigneurie de Varennes, pour jouir de la dite terre en tous droits de seigneurie et justice*, et, de ce fief en bois debout, Pierre Boucher songeait à faire une paroisse modèle.

Plein de cette pensée, il visita sa sauvage seigneurie et la trouva à souhait. L'argent lui manquait absolument pour la mettre en valeur — Il avoue dans ses mémoires, qu'après avoir établi les colons qu'il avait amenés de France, il se trouva complètement ruiné — Mais il savait que la richesse est dans le sol, que la prospérité des familles comme des nations dépend surtout de l'agriculture, et son parti fut bientôt pris : il viendrait défricher son domaine et y établirait son foyer. “ La grandeur des actions humaines, a dit Pasteur, se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux qui porte en soi son idéal et qui lui obéit.”

Lui-même écrivit quels motifs lui faisaient abandonner le gouvernement des Trois-Rivières pour se fixer dans la forêt, et, au monastère des Ursulines de Québec, on conserve religieusement ce manuscrit intitulé : *Raisons qui m'engagent à établir ma seigneurie des îles percées que j'ay nommée Boucherville.*

1ère Raison. — C'est pour avoir un lieu dans ce pais consacré à Dieu, où les gens de bien puissent vivre en repos, et les habitants faire profession d'estre à Dieu d'une façon toute particulière. Ainsi toute personne scandaleuse n'a que faire de se présenter pour y venir habiter, si elle ne veut changer de vie, ou elle doit s'attendre à en estre bientôt chassée.

2ème Raison. — C'est pour vivre plus retiré et débarrassé du fracas du monde, qui ne sert qu'à nous désoccuper de Dieu et nous occuper de la bagatelle, et aussi pour avoir plus de commodité de travailler à l'affaire de mon salut et de celui de ma famille.

3ème Raison. — C'est pour tâcher d'amasser quelque bien par les voies les plus légitimes qui se puissent trouver, afin de faire subsister ma famille, pour instruire mes enfants en la vertu, la vie civile et les sciences nécessaires à l'état où Dieu les appellera et ensuite les pourvoir chacun dans sa condition.

4ème Raison. — Comme c'est un lieu fort avantageux tant pour les grains que pour les nourritures, et que ce serait dommage qu'il demeurât inutile, outre que cela est capable de mettre bien des pauvres gens à leur aise, ce qui ne se peut faire si quelqu'un ne commence. — Cette terre m'appartenant, je crois que Dieu demande de moy que j'aie au plus tôt l'établir. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est la connaissance que j'ay que cela sera utile au public et aux particuliers.

5ème Raison. — C'est qu'il me semble que j'auray plus de moyen de faire du bien au prochain et d'assister les pauvres, que dans le poste où je suis, où mes revenus ne suffisent pas pour faire ce que je voudrais, ayant d'ailleurs une grande famille ; ce qui fait que je n'ay à présent presque que le désir et la bonne volonté. — Peut-être que dans la suite me trouverai-je en état d'exécuter les sentiments que Dieu me donne conformément à ce que j'ai vu pratiquer à un grand homme de bien ; ce que je ne pourrais pas faire demeurant icy. — Pour y réussir, je prie notre bon Dieu, par les mérites et l'intercession de son fidèle serviteur, le Père de Brébœuf, de m'en faciliter l'établissement si c'est pour sa gloire, pour le salut de mon âme et celui de toute ma famille, sinon qu'il ne permette pas que j'en vienne à bout, ne voulant rien que sa sainte volonté.

Je mets cecy par écrit, afin que si Dieu permet que je réussisse, le relisant, je me souviene de ce à quoi je me suis engagé ; afin aussi que mes successeurs sachent bien mes intentions. Je les prie de continuer dans la même volonté, si ce n'est qu'ils voulussent encherir pardessus, en y faisant quelque chose de plus à la gloire de Dieu. C'est ce en quoi ils me peuvent le plus obliger, ne leur demandant pour toute reconnaissance que Dieu soit servy et glorifié d'une façon toute particulière dans cette seigneurie, comme en étant le maître. C'est mon intention ; je le prie de tout mon cœur qu'il veuille bien l'agréeer, s'il lui plaît. Ainsi-soit-il.

Le bien à faire, voilà ce que Pierre Boucher avait en vue. C'était sa divine ambition. Mais ce n'est pas sans peines qu'il fit agréer au gouverneur-général sa résolution d'abandonner le gouvernement des Trois-Rivières, et il dut lui en coûter de quitter cette ville naissante, où la gloire lui avait souri, où son cœur avait tant de fois saigné, où la fraternité de la souffrance et du péril avait formé de ces liens qui jamais ne se brisent.



Les rivières, a dit Pascal, sont des chemins qui marchent. Pour les colons, il n'y avait pas d'autres routes à travers la forêt sans fin, et le déboisement se commençait le long des cours d'eau.

C'est à une vingtaine d'arpents de l'église actuelle, à l'embouchure de la Sabrevois dans le fleuve, que le fondateur de Boucherville attaqua la forêt. Le soir, après la dure journée, une belle flambée égayait la clairière et Pierre Boucher se reposait avec ses hommes en songeant aux moyens de mener son dessein à bonne fin.

Il savait quelle part d'illusion se mêle à l'espérance humaine, il connaissait les âpres difficultés auxquelles sa volonté allait se heurter. Mais il n'en avait pas moins suivi son idéal, et en regardant les étoiles qui s'allumaient dans la pureté du ciel il priait et confiait à Dieu son œuvre. Un océan d'arbres l'environnait, les rumeurs profondes se mêlaient au murmure de la rivière qui coulait tout près, à la mélodie des vagues le long du rivage, et parfois Pierre Boucher s'abandonnait à la douceur des rêves éveillés. Sur la pierre des foyers futurs, il voyait les grands feux s'allumer,

les familles rieuses se grouper autour; les bois reculaient devant le grain de blé, les épis mûrs ondulaient dans les champs, il entendait le bruit du fléau sur l'aire, il voyait couler le beau grain des sacs entr'ouverts.

La sécurité conquise n'était que relative, il fallait se protéger contre la perfidie des Sauvages. Une haute palissade entourait la maison solidement construite et sur le bord du fleuve, on éleva une petite redoute. C'est ce qu'on appelait le fort Saint-Louis.

A côté, Pierre Boucher fit bâtir une chapelle. Au siècle dernier, on en voyait encore les ruines ¹.

Le temps n'a pas détruit le manoir de Pierre Boucher; la charpente et les murs sont encore les mêmes ². Il l'habita,

1. A cet endroit, on a érigé un monument avec cette inscription :

En ce lieu

PIERRE BOUCHER
bâtit la 1^{ère} chapelle en 1668

LE PERE MARQUETTE
fit le 1^{er} baptême

La vénérable
SOEUR BOURGEOIS
fonda la 1^{ère} école.

Le 24 août 1879
MONSEIGNEUR TACHE
Archevêque de Saint-Boniface
bénit ce monument sur la propriété de
Joseph Boucher de la Broquerie

2. Cette maison sacrée par tant de vertus, tant de labeurs, Mgr Taché, descendant de Pierre Boucher, l'avait longtemps habitée. En 1880, il l'acheta de ses cohéritiers et la donna aux Jésuites, qui en ont fait une maison de repos et de *retraite fermée*.

paraît-il, dès 1668. C'est de ce foyer — lieu de son repos et de ses joies — que sa forte race s'est répandue au loin, emportant d'immortelles traditions de foi, d'honneur et de patriotisme.

Encore que les voyages fussent alors si longs, si pénibles, les plus grands personnages du pays visitaient Pierre Boucher. Le premier prêtre qui entra dans sa maison fut l'illustre Père Marquette. Accompagné de Louis Jolliet, il venait, avant de partir pour les missions de l'Ouest, faire ses adieux au fondateur de Boucherville.

Pierre Boucher avait le mâle bon sens supérieur au génie même, mais les aventures, alléchées d'inconnu et de danger, faisaient vibrer en lui des fibres bien profondes : ce dut être avec une émotion mêlée d'envie qu'il vit partir les deux immortels découvreurs.

Comme le glorieux fondateur de Montréal, Pierre Boucher avait mis ses colons sous la protection de la Vierge. Comme Maisonneuve aussi, il organisa une congrégation de Marie et, jusqu'à sa mort, il en fut le président. Les premiers prêtres desservants de la paroisse résidèrent au manoir, et une partie de la maison était à la disposition de la Sœur Bourgeoys qui venait, chaque été, enseigner le catéchisme et faire l'école aux enfants. Comme l'admirable femme devait applaudir aux efforts de Pierre Boucher ! Avec quel intérêt elle devait suivre ses travaux !

Il savait prendre le bon côté des choses ; la forêt qui s'avavançait jusqu'au seuil de la maison ne lui semblait pas une ennemie. "Le gibier vient se faire tuer, dit-il dans *l'Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France*, le bois ne coûte qu'à bûcher et à apporter au feu, et plus on fait grand feu, plus on abât de la forêt et l'on se fait des terres nouvelles."



La vie d'un arbre est dans ses racines et la vie d'un peuple dans ses origines. Parmi nous, qui n'a songé à ces brillants foyers d'autrefois, perdus dans la noirceur profonde des bois ? Qui n'a revu en pensée ces demeures primitives où les flambées de l'âtre mettaient de la poésie sur la rudesse des choses ? Alors, le confortable était bien inconnu. Mais, à son foyer rayonnant, le fondateur de Boucherville devait faire grande figure quand ses enfants l'entouraient. De sa seconde femme, Jeanne Crevier, il n'en eut pas moins de seize — dix garçons et six filles. Cette belle famille grandissait gaie, robuste, aventureuse, elle allait faire dire à l'un de nos gouverneurs que la famille de Pierre Boucher avait plus travaillé qu'aucune autre au bien du pays.

René Gauthier de Varennes et Nicolas Danau de Muy, officiers fort distingués du régiment de Carignan, devinrent les gendres de Pierre Boucher, et les premiers colons de sa seigneurie se recrutèrent parmi les soldats ¹.

C'est avec une joie profonde qu'il accueillait les braves qui voulaient fonder un foyer — allumer la flamme sacrée dans les demeures à léguer. Il les encourageait, les avisait, les

1. La meilleure repartie du régiment de Carignan demeura au Canada ou y revint après avoir accompagné M. de Tracy en France. Presque tous les soldats s'y étaient faits habitants, ayant eu leur congé à cette condition. Plusieurs de leurs officiers avaient obtenu des terres, avec tous les droits des seigneurs ; ils s'établirent presque tous dans le pays, s'y marièrent et leur postérité subsiste encore. La plupart étaient gentilshommes. Aussi la Nouvelle-France a-t-elle plus de noblesse ancienne qu'aucune autre de nos colonies, et peut-être que toutes les autres ensemble. — CHARLEVOIX.

aidait avec une bonté inlassable, les traitait moins en seigneur qu'en père. Et la sympathie, le respect et les services reçus et rendus formaient entre eux des liens solides que le danger ne tarda point à resserrer. L'ère de paix avait été comme un beau et vigoureux printemps, mais la Nouvelle-France, heureuse, prospère, déjà riche de sève, allait traverser des années terribles et subir des humiliations qu'elle n'avait point connues aux jours de ses pires détresses, à l'âge héroïque et militant.

Les colonies anglaises auraient voulu accaparer le trafic avec les indigènes, et, dans l'intérêt du commerce, Dongan, gouverneur de la Nouvelle-York, poussait les Iroquois aux hostilités. Se sentant soutenus, ces barbares envahirent et ravagèrent le pays des Illinois, alliés des Français, et lâchèrent leurs bandes sur divers points de la Nouvelle-France. Ces insolentes ruptures de la paix appelaient une prompt réparation, mais par l'impéritie absolue du gouverneur, M. de la Barre, l'expédition de 1683 contre les Cinq Cantons n'aboutit qu'à un traité déshonorant qui déconsidérait les Français aux yeux de leurs ennemis et de leurs alliés. L'indignation fut générale ; et le roi rapla promptement la Barre.

Le marquis de Denonville, qui le remplaça, avait du prestige, de la valeur, une grande réputation d'habileté. Son administration fut pourtant encore plus funeste. Il fit saisir les délégués iroquois qu'il avait fait inviter par un missionnaire, le Père de Lamberville, à venir traiter de la paix, et les envoya en France chargés de fers. Cet acte qui déshonora le nom français parmi les indigènes fut hautement blâmé dans le pays. Louis XIV désavoua le gouverneur ; les délégués revinrent. Mais les superbes Iroquois n'oublièrent point l'outrage.

Avec les forces dont il disposait dans l'expédition de 1687,

Denonville aurait pu mettre les cinq nations hors d'état de nuire. Il se contenta de les humilier ¹ :

De sanglantes représailles ne se firent pas attendre, mais ce n'était que le prélude de la vengeance.

Dans la nuit du 5 août 1689, par une tempête de grêle et de pluie, quatorze cents guerriers traversèrent le lac Saint-Louis et abordèrent sans être aperçus sur la côte de Lachine. Ils n'approchèrent point des forts. Divisés en petits pelotons, ils se répandirent sur un rayon de trois lieues et entourèrent les habitations où les Français reposaient dans une fatale sécurité.

Silencieux comme des ombres, ils attendirent les premières lueurs du jour. Alors, au signal donné, une horrible clameur déchira les airs. Portes et fenêtres volèrent en morceaux et dans toutes les maisons le massacre général commença en même temps.

Les Iroquois se surpassèrent eux-mêmes en cruauté. Ils empalèrent les femmes, mirent les enfants à la broche et les firent rôtir. Ils forcèrent des mères à coucher sur les cendres rouges les pauvres petits qui s'attachaient à elles.

Deux cents personnes périrent dans les flammes. Plus de cent vingt furent solidement garrottées et réservées pour une mort plus lente. Tout fut pillé et brûlé jusqu'aux approches de la ville.

1. Denonville écrivit au ministre des colonies : " Les Sauvages sont comme une grande quantité de loups répandus dans une vaste forêt, d'où ils ravagent tous les pays environnants. On s'assemble pour leur donner la chasse, on s'informe où est leur retraite et elle est partout. Il faut les attendre à l'affût et on les attend longtemps. On ne peut aller les chercher qu'avec des chiens de chasse et les Sauvages sont les seuls limiers dont on puisse se servir pour cela. Mais ils nous manquent et le peu que nous en avons ne sont pas gens sur lesquels on puisse compter."

Le gouverneur-général s'y trouvait. A la nouvelle de l'irruption, il perdit la tête et sa faiblesse aggrava étrangement l'horrible catastrophe. Il tint les troupes sur la défensive, il ordonna de ne pas s'exposer et par se veulerie les Iroquois paradèrent en vainqueurs où il leur plût.

“ Il n'y eut de chocs que sur quelques points, dit Garneau. Ces barbares parcouraient le pays laissant partout des traces sanglantes de leur passage. Ils se portaient rapidement d'un lieu à un autre et cédaient lorsqu'ils rencontraient de la résistance pour se répandre là où ils n'en trouvaient point. Ils se promenèrent ainsi pendant deux mois et demi avec le fer et la flamme, comme un incendie qu'excite un vent qui change sans cesse de direction.”

Ce que souffrirent nos ancêtres pendant ces dix semaines de sanglantes parades, il est impossible aujourd'hui de s'en faire quelque idée.

La honte de l'inaction s'ajoutait à l'horreur du péril. Jusque-là, aux heures les plus désespérées, les plus terribles, la Nouvelle-France avait fièrement gardé l'honneur. La force de cette faiblesse avait fait l'étonnement et l'admiration des Sauvages qui, maintenant, n'avaient plus que du mépris.

Aux alentours de Montréal, ils s'amusaient à torturer les prisonniers, ils avaient nargué et battu un détachement, mis tout le village de Lachenaye à feu et à sang.

Un sentiment d'amère et accablante humiliation se mêlait aux angoisses de tous les instants.

Le Canada était presque une colonie militaire ; dans les recensements on comptait les armes ¹, comme dans les rôles d'une armée. *Cinq cents hommes*, dit un contemporain auraient mis les Iroquois en déroute. Mais Denonville tenait

1. GARNEAU.

les troupes et les milices immobiles. Les colons ne pouvaient compter que sur eux-mêmes. C'est dire qu'ils vivaient dans l'attente continuelle de la plus atroce des morts. C'en était fait pour eux du bien de la vie. Les cœurs étaient saturés d'agonie et d'horreurs.



A Boucherville — comme dans les autres seigneuries — les habitations n'étaient pas assez rapprochées pour qu'on pût se secourir promptement, en cas d'attaque. Aussi, à la nouvelle du massacre de Lachine, Pierre Boucher dut réunir tout le monde au fort Saint-Louis. En ce péril extrême, il retrouva sans doute l'ardeur de sa vaillante jeunesse, et lui et ses colons se préparèrent à se défendre jusqu'au dernier soupir.

Dans leurs canots d'écorce, les bandes iroquoises cotoyaient les deux rives du Saint-Laurent, et portaient où il leur plaisait la ruine, la mort, la désolation. Les plus horribles boucheries n'apaisaient pas leur soif de sang, leur rage de voir souffrir.

Le siège des Trois-Rivières remontait loin, mais les Sauvages se souvenaient sans doute de la valeur que Pierre Boucher y avait déployée, car ils n'attaquèrent pas Boucherville.

Pendant ces dix terribles semaines, comment vivait-on au fort Saint-Louis ?... Sans doute, la nuit surtout, la vigilance des sentinelles était extrême, et dans le jour, bien des regards interrogeaient le fleuve et les bois. Les sanglantes nouvelles restaient assez vagues. Chacun voulait espérer que ceux qui lui tenaient au cœur avaient échappé au massacre, et la prière, l'abandon à Dieu soulageait toutes les angoisses.

Une longue habitude du danger avait aguerrî Mme Boucher, le calme qu'elle gardait soutenait le courage des jeunes femmes nouvellement venues de France. Les moins braves s'efforçaient de ne pas trop laisser voir l'atroce souffrance de la peur. Il fallait apprendre à supporter toutes les angoisses, il fallait se viriliser, et sans doute dans les pires moments, Pierre Boucher rappelait aux faibles la parole de Notre-Seigneur : " Ne craignez point ceux qui ne peuvent que tuer le corps ".

Jamais la colonie ne s'était vue dans un état si humilié, si lamentable. Heureusement Frontenac venait d'être nommé, pour la seconde fois, gouverneur, et sa forte main allait tirer la Nouvelle-France de l'abîme.

* * *

Frontenac arriva à Québec le soir du 12 octobre. A cette nouvelle, l'espérance rentra dans les cœurs et Québec, qu'il trouvait *si beau et si magnifique*, s'illumina spontanément.

Il débarqua à la lueur des flambeaux et jamais gouverneur ne fut reçu avec des transports de joie si vifs, si sincères, si triomphants. Mais quels sinistres et affreux récits on avait à lui faire !

Il partit aussitôt pour Montréal et visita les environs. Les Iroquois n'y avaient laissé que des ruines, et les traces de leurs bacchanales de sang et de mort étaient encore toutes vives. Mais Frontenac était trop homme d'action pour s'abandonner aux émotions pénibles. Il ne laissa pas distraire son énergie, et, dans les moyens à prendre pour relever le moral des Canadiens en cet immense malheur, son viril esprit alla tout droit à l'extraordinaire.

" Il comprit, dit Garneau, que ce n'était qu'en frappant

des coups audacieux qu'il pourrait sauver le Canada, relever le courage des habitants, reconquérir la confiance des Sauvages alliés et rétablir l'honneur des armes françaises."

* * *

La Nouvelle-Angleterre comptait alors deux cent mille habitants, le Canada en avait à peine douze mille. Cependant Frontenac résolut de porter la guerre jusqu'au cœur des colonies anglaises qui excitaient sans cesse les Iroquois et les poussaient aux derniers excès.

Trois détachements partirent de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec en plein hiver. Ces vaillants n'étaient pas trois cents et par la forêt neigeuse, vieille comme le monde, que les seuls cours d'eau interrompaient, ils s'en allaient à des centaines de lieues, attaquer les forts anglais !

Jamais dessein ne parut plus insensé. Ce qu'ils eurent à surmonter de dangers, de fatigues et de souffrances n'est pas concevable. Mais cette prodigieuse campagne les couvrit de gloire. Shenectady (à dix-sept milles d'Albany), Salmon Falls et Casco furent entièrement détruits ¹.

1. Quelques écrivains ont voulu faire retomber sur les Français les cruautés exercées parfois sur les prisonniers ennemis par leurs alliés sauvages, notamment dans ces expéditions contre les colonies anglaises. M. l'abbé Ferland, dans son *Cours d'Histoire du Canada*, fait d'abord remarquer que ces expéditions avaient été provoquées par les colons de la Nouvelle-Angleterre, lesquels, alors même que les Iroquois exerçaient leurs horreurs dans le gouvernement de Montréal, les excitaient à continuer leur guerre d'extermination ; que les Français n'avaient plus d'autre moyen de défendre leur pays, leurs foyers, leurs biens et leurs familles contre la fédération iroquoise, alliée des Anglais ; que leur petit nombre les obligeait de s'adjoindre des Sauvages, et que, malgré tous

Ces succès merveilleux jetèrent l'effroi dans le Nouvelle-Angleterre et valurent aux Français l'admiration des indigènes. Longtemps après, ils en parlaient encore avec stupeur.

Les Canadiens avaient lavé l'honneur militaire flétri. Et quand les colons anglais tentèrent de prendre leur revanche sur Québec, on sait avec quelle superbe crânerie Frontenac repoussa la flotte ennemie.

* * *

Pierre Boucher se sentait rajeunir à ces glorieuses nouvelles. Il oubliait les hontes que la faiblesse de Denonville nous avait values. L'héroïsme des Canadiens lui faisait tout espérer. Comme Talon, il pensait que la Nouvelle-France serait quelque chose de grand.

Les colons-soldats venaient causer avec lui de ces beaux faits d'armes. Tous les cœurs en étaient transportés, mais un grand deuil assombrissait la gloire éclatante des victoires remportées par une poignée d'hommes ; Lemoine de Sainte-Hélène — l'idole des milices et du pays tout entier — avait été tué au siège de Québec.

* * *

Les triomphes des Canadiens avaient d'abord interdit les

leurs efforts, il n'était pas toujours possible d'arrêter leur cruauté naturelle. Nous ferons remarquer ici que soixante ans plus tard, après une longue paix où le naturel sauvage eût dû être adouci, Montcalm alla jusqu'à exposer sa vie pour empêcher ses Sauvages de torturer les prisonniers. — *Annales des Ursulines de Québec.*

Iroquois, mais leurs alliés, les Anglais, ne cessaient de les aiguillonner, et en 1691, au temps des semailles, ils reprirent leurs courses dans le haut de la colonie.

Toute tentative de culture entraînait danger de mort et la disette qui se faisait sentir depuis la guerre devint extrême. "L'été de 1691, dit un mémoire du temps, le pain fut rare et cher, quoique l'on eût fait venir de France quantité de farine que l'on envoyait en barque de Québec à Montréal : et pendant l'été, le vent fut si peu fréquent que les barques demeuraient un mois et six semaines en chemin, ce qui obligeait d'envoyer de gros convois au-devant."

C'était donc en ramant que les colons bien armés allaient quêrir la farine qui manquait au foyer. Il est difficile aujourd'hui de se faire une idée des souffrances de leur vie d'alarmes et de misères.

"L'argent avait disparu, dit Garneau, et il fallut émettre une monnaie de carte. Les denrées et les marchandises n'avaient plus de prix. Les munitions de guerre manquaient et l'intendant fut obligé de faire fondre les gouttières des maisons et les poids de plomb pour faire des balles."

Alors, les balles étaient chose aussi nécessaire que le pain. Le pays presque tout en forêt était ouvert aux ennemis. Il fallait se tenir retranché et n'aller aux champs qu'armé et par troupes.

Une flotte anglaise se préparait à renouveler l'attaque contre Québec. La France envoya une escadre au Cap Breton pour l'arrêter et laissa aux colons la rude tâche de se défendre contre les Iroquois.

Frontenac les protégeait tant qu'il pouvait. Il avait organisé des corps volants chargés de prévenir les surprises. Mais les bandes infernales semblaient sortir du sol. Dans presque toutes les campagnes de Montréal, il y eut des rencontres sanglantes.

Contrecœur et Saint-Ours furent incendiés, mais les habitants rivalisaient avec les troupes de patience, d'ardeur, de courage ¹, et les féroces ennemis se heurtèrent presque partout à une défense invincible.

Le péril continuel avait aguéri la population : les femmes et les enfants se battaient comme les hommes ².

Il paraît que la gaieté n'en souffrait pas. Le plus grand mal alors de cette guerre de guérillas c'était qu'en beaucoup d'endroits on ne pouvait cultiver les terres.

En 1692, Mgr de Saint-Vallier érigea canoniquement la paroisse de Boucherville. L'année précédente, on y avait béni la première cloche, appelée Marie-Jeanne, du nom de la marraine, fille de Pierre Boucher ³. Plusieurs des habitants n'avaient pas entendu le son d'une cloche depuis vingt ans.

Partout, dans la paroisse, ce fut une fête. L'œuvre poursuivie avec une énergie acharnée, une persévérance invincible, était enfin affermie : la paroisse était fondée.

On ne bataille pas contre la barbarie sans qu'il en coûte cruellement, on ne conquiert pas une terre sauvage sans un labeur immense, et un succès humain est toujours bien incomplet. Pierre Boucher le savait, et, malgré tout ce qui manquait au sien, il s'attardait souvent en actions de grâces dans la pauvre petite chapelle.

La mort approchait, mais autour de lui il entendait souder la vie, une vie jeune, ardente, riche de sève. Ses nom-

1. Dans un combat où les Iroquois s'étaient retranchés dans une maison, et s'y défendaient avec désespoir, on vit quelques Canadiens s'avancer jusqu'auprès des fenêtres et en tirer par la chevelure les Sauvages qui se présentaient pour tirer. — GARNEAU.

2. Qui ne sait que Madeleine de Verchères — fillette de quatorze ans — défendit un fort durant huit jours contre une bande d'Iroquois.

3. Jeanne Boucher épousa, en 1695, M. Sabrevois de Bleury.

breux enfants continueraient, achèveraient son œuvre. Tous s'en allaient avec élan à l'action, tous se montraient dignes de lui et dans leur vie d'honneur et de misère déployaient un grand courage. " Quel que soit l'état que vous embrassiez, tâchez d'acquérir la perfection de cet état ", disait Pierre Boucher à ses enfants.

Parmi eux, Dieu s'était choisi deux prêtres. Plusieurs de ses fils s'étaient faits, comme lui, défricheurs, et leur sœur, Madame Le Gardeur de Tilly, ne craignait ni de se mettre aux manchons de la charrue, ni de prendre en main la faucille.

Geneviève — le dernière de cette famille patriarcale — voulait se faire religieuse. D'après les contemporains, pour l'intelligence et le caractère elle tenait plus de Pierre Boucher que tous ses autres enfants. Jamais fille n'aima, n'admira plus son père. Il lui en coûtait inexprimablement de le quitter. Désolé de la perdre, mais heureux de la donner à Dieu, son père la soutint dans sa lutte contre la nature. Et, au mois de juin 1694, elle entra au noviciat des Ursulines de Québec, où elle prit le nom de son père vénéré¹. Le vide que laissait au foyer cette enfant tendre et aimable se fit bien tristement sentir. Mais ici-bas la douleur n'a jamais fini son travail dans notre cœur et Pierre Boucher devait l'éprouver.

1. Bien des années après, dans une lettre toute pénétrée de tendresse qui a été publiée, elle lui rappelait leurs entretiens et le bénissait de l'avoir fortifiée et éclairée. Sa générosité ne se démentit point. Elle exerça les plus hautes charges du monastère jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à la satisfaction de tout le monde, dans les temps les plus difficiles. Après six ans de cruelles souffrances, supportées avec une admirable patience, elle mourut en 1766, âgée de quatre-vingt-dix ans. Sa grande mémoire est en bénédiction.

* * *

Cette même année, au temps des récoltes, un fort parti iroquois descendit le Richelieu et se cacha dans les bois de Boucherville pour surprendre les moissonneurs aux champs. Vivement poursuivis, ils se dispersèrent, mais pour revenir plus tard, et la défaite qu'ils essayèrent, cette fois, alluma dans ces cœurs féroces la soif de la vengeance. L'année suivante, par une nuit très obscure, ils se glissèrent jusqu'aux habitations, mirent le feu à quelques-unes, massacrèrent les familles ou les jetèrent dans les flammes, et s'enfuirent ensuite, entraînant quelques prisonniers¹.

Le lendemain, au lever du jour, on découvrit les ruines fumantes, où les restes calcinés des victimes gisaient dans les cendres.

Ce tragique événement plongea Boucherville dans une noire désolation. Pierre Boucher en ressentit une douleur aiguë. Jusque-là, sa paroisse avait été épargnée. Il avait cru qu'elle le serait toujours. Il se sentait accablé par cette surprise sanglante qui lui en rappelait tant d'autres, et vieux, usé, ne retrouvait plus l'élasticité, la force de vivre. Mais comme tous les hommes d'action, il savait vouloir.

* * *

On organisa l'été suivant, une nouvelle campagne contre

1. Parmi ces malheureux se trouvait l'ancêtre de la famille Sicotte. Il fut scalpé, torturé, mais il réussit à s'échapper et revint à Boucherville où il vécut encore quatorze ans.

les Iroquois. A l'approche des troupes, ils mirent le feu à leurs villages, et s'enfuirent dans les bois. On ne put que ravager le pays.

Malgré ses soixante-seize ans, Frontenac avait voulu commander la pénible expédition, ce qui accrut encore sa popularité.

L'illustre gouverneur avait su gagner l'estime et l'amitié de Kondiaronk, et, par ce Huron d'un génie si prodigieux, il espérait faire la paix avec toutes les tribus de l'Amérique du Nord.

Il mourut le 28 novembre 1698, sans avoir eu cette joie. Mais Kondiaronk tint ses promesses et, le 4 août 1701, la paix générale était solennellement conclue à Montréal. Ce fut un spectacle¹ impressionnant, d'une grandeur étrange, et Pierre Boucher, le survivant des temps héroïques, le représentant des premières générations, en fut sans doute plus

1. Le spectacle était grandiose ! Dans la plaine qui s'étendait auprès de Montréal, on avait préparé une vaste enceinte. Les troupes étaient rangées alentour, et treize cents Indiens occupaient les places qu'on leur avait désignées. Du haut de son estrade, richement décorée, le gouverneur-général, entouré de l'intendant, M. de Champigny, du chevalier de Vaudreuil, de ses principaux officiers, tous en costumes d'apparat, dominait l'immense assemblée. Les uniformes éclatants des soldats, les capots bleus des colons, les costumes variés des Indiens, les toilettes aux couleurs claires des dames, auxquelles on n'avait pas manqué de réserver un espace, les dentelles et les dorures des hauts fonctionnaires offraient à l'œil un spectacle éblouissant. Après que M. de Callières eut prononcé quelques paroles accueillies par de longues acclamations, des colliers furent offerts de part et d'autre, et les prisonniers furent échangés ; puis le grand calumet de paix passa de main en main et tous y fumèrent, le gouverneur-général d'abord, ensuite M. de Champigny, M. de Vaudreuil. La cérémonie fut suivie d'un *Te Deum*, et l'on termina la journée par un festin, des salves d'artillerie et des feux de joie.

M. LEBLOND DE BRUMATH, *Histoire populaire de Montréal*.

touché qu'aucun autre. La vue des treize cents Indiens venus de tous côtés, depuis l'embouchure du Mississipi jusqu'au golfe Saint-Laurent lui mit au cœur une joie immense. Quelle admiration, quelle reconnaissance il ressentait pour Kondiaronk, qui avait su pacifier les maîtres de la forêt, les décider à enterrer la hache de guerre.

L'illustre *sagamo* ne devait pas survivre à son triomphe. Pendant qu'il écoutait l'un des orateurs, il s'évanouit. Des soins empressés le ranimèrent. Alors il témoigna qu'il voulait parler.

On le fit asseoir dans un fauteuil au milieu de l'assemblée et, s'aidant de toute sa volonté, il retrouva sa force, sa merveilleuse éloquence. "Avec modestie et dignité il exposa, dit Garneau, ce qu'il avait fait pour amener une paix universelle et durable. Il appuya beaucoup sur la nécessité de cette paix, sur les avantages qui en reviendraient à toutes les nations et démêla avec une adresse étonnante les intérêts des uns et des autres. Puis, il se tourna vers le gouverneur-général et le conjura de justifier par sa conduite la confiance qu'on avait en lui." Sa voix s'affaiblit, il se tut. Il fallut l'emporter et il expira dans la nuit ¹. Sa mort fit une impression profonde. Kondiaronk était chrétien ; ses funérailles furent grandioses.

Quant aux effets immédiats de cette paix générale, un militaire, M. de Catalogne écrivit : "Les habitants qui depuis longtemps avaient abandonné leurs champs, les reprirent ; chacun travailla à se bâtir dessus, et les terres, dont les héritiers avaient été tués, furent réunies aux domaines des seigneurs, qui les concédèrent à d'autres."

1. On a comparé Kondiaronk à lord Chatham qui passa de la tribune à son lit de mort.

C'était trop peu dire. Le traité de 1701 donna à la Nouvelle-France un grand ascendant sur les nations indiennes ; entre elle et les Sauvages, il établit une sorte de droit international.

Mais les gouverneurs eurent fort à faire pour maintenir en paix les tribus, et parfois des Canadiens, emportés par le besoin de renom et de périls, s'en allaient en expédition contre les colons anglais.

En 1708, l'un des fils de Pierre Boucher se joignit au parti d'Hertel de Rouville et après une marche de cent-cinquante lieues, une centaine d'hommes prirent d'assaut le fort Haverhill, défendu par une bonne garnison ¹.



Cependant Pierre Boucher avait atteint le terme de la vie humaine. Plus de quatre-vingts ans s'étaient écoulés depuis qu'adolescent il avait traversé la mer pour s'établir au Canada. Son intelligence gardait sa force, mais son robuste corps s'affaiblissait. La mort ne pouvait point tarder. Les plus âgés parmi nous ne la voient pas approcher sans douleur et sans crainte. "L'homme est comme un arbre, disait un octogénaire illustre ², plus il vieillit, plus ses racines s'enfoncent dans la terre." Mais Pierre Boucher avait une foi vive. La tombe pour lui s'illuminait de clartés célestes.

1. D'après M. Sulte, c'est à la suite de la prise de Haverhill que les colonies résolurent de s'emparer du Canada et firent appel à la métropole. On sait que, près des Sept-Iles, une horrible tempête anéantit presque, en 1711, la formidable flotte de l'amiral Walker.

2. M. de GASPE.

C'est avec une douce mélancolie qu'il regardait souvent la petite église où près de son Sauveur, il allait attendre le glorieux réveil.

Le repos que la vieillesse lui imposait, lui permettait de se livrer à la prière, et tous ses souvenirs nourrissaient le chant intérieur de sa reconnaissance. Sur lui et sur les siens, Dieu avait étendu sa protection pendant les années terribles. Sa vie de famille avait été vraiment heureuse. Son auguste longévité lui apportait la joie de voir sa race se multiplier.

Il avait aimé sa patrie d'adoption comme l'homme, vraiment homme, aime sa terre natale, et cette Nouvelle-France qu'on empêchait de croître, qui semblait condamnée à mourir avant d'avoir vécu, il la voyait merveilleusement affermie. La fondation de Boucherville, commencée sans ressources, avait malgré tout réussi. Il allait laisser une paroisse solidement constituée, pleine d'avenir. Sur ce coin de terre où il s'était senti si jeune, où il avait si rudement travaillé, par les beaux jours, il se promenait maintenant d'un pas alourdi par l'âge. Les sentiers verts étaient encore les seules rues à Boucherville. Entre les maisons peu rapprochées beaucoup d'arbres centenaires restaient debout, mais les toits fumaient, la flamme brillait joyeuse aux foyers, les épis ondulaient dans les champs. Et Pierre Boucher se sentait heureux d'avoir civilisé un morceau de la forêt. Les peines, les fatigues, les sanglants souvenirs étaient oubliés. Des cruelles années lointaines, il ne lui restait plus qu'un doux sentiment de repos et il attendait en paix l'appel de Dieu.

Avec une tristesse sereine, il écrivit ses adieux aux siens, et ses dernières volontés. D'après Jacques Viger, au siècle dernier, on les lisait encore, chaque année, en famille, à genoux.

“ Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit :

“ Je donne mon âme à Dieu, mon corps à la terre. Je veux mourir dans la foy et religion Catholique, Apostolique et Romaine. Je laisse le peu de bien que j'ay à mes pauvres enfans, auxquels je recommande : 1^o de prier Dieu pour le repos de mon âme ; 2^o d'avoir soin de payer ce qui se trouvera estre dû lorsque je mourrai ; 3^o d'aimer et honorer leur bonne mère, de ne la chagriner en rien, la supporter et défendre contre tous ceux qui voudraient lui faire de la peine. Enfin, rendez-lui les devoirs des bons enfans et assurez-vous que Dieu vous récompensera ; 4^o Je vous recommande la paix, l'union et la concorde entre vous, et que l'intérêt ne soit jamais capable de mettre la moindre division entre vous. Ne vous amusez pas à écouter les rapports qui vous seront faits de vos frères et sœurs. Aimez-vous les uns et les autres, le tout dans la vue de Dieu, vous souvenant qu'il faudra tous faire ce que je fais, c'est-à-dire mourir et paraître devant Dieu pour y rendre compte de vos actions ; ne faites donc rien dont vous ayez sujet de vous repentir.

“ Je ne vous laisse pas grand bien, mais le peu que je vous laisse est très bien acquis. J'ai fait ce que j'ay pu pour vous en laisser davantage, et je n'ai rien négligé pour cela, n'ayant fait aucune dépense, vous le savez tous ; mais Dieu, qui est le maître, ne m'en a pas voulu donner davantage. Je vous laisse bien des personnes de rang, de distinction et d'honnêtes gens pour amis ; je ne vous laisse aucun ennemy de ma part, que je sache. J'ay fait ce que j'ay pu pour vivre sans reproche, tâchez de faire de même. Obligez autant que vous pourrez tout le monde et ne désobligez personne, pourvu que Dieu n'y soit point offensé. Ayez toujours, mes chers Enfans, la crainte du Seigneur, devant les yeux et l'aimez de tout votre cœur.

A MA FEMME

“ C'est à vous, Ma Chère Femme, que je parle à présent :

“ Continuez d'aimer vos Enfans, mais aimez-les également, comme j'ay fait, pour entretenir la paix et la concorde entre eux. Ce n'est pas que ceux qui nous témoignent le plus d'amour et qui ont le plus de respect, sans intérêt, ne méritent que nous les aimions davantage, mais il ne faut pas que cela paraisse aux yeux des autres ; parce que ceux qui font moins leur devoir envers nous sont les moins vertueux et par conséquent plus capables de troubler la paix. Demandez en particulier à Dieu qu'il récompense ceux qui vous portent le plus de respect, et faites ce que vous pourrez en secret pour le reconnaître. Priez et faites prier pour ma pauvre âme. Vous savez combien je vous ai aimée et tous vos parens pour l'amour de vous. En écrivant ceci je m'examine sur le tems que nous avons vécu ensemble, mais ma conscience ne me reproche rien, si ce n'est de vous avoir trop aimée ; mais en cela je n'y vois pas de mal, grâce au Seigneur.

A MONSIEUR DE MUY

“ Je vous prie, Monsieur, comme un homme d'esprit, de vouloir bien contribuer à maintenir la famille en bonne intelligence. Vous sçavez, Monsieur, que vous m'avez souvent dit, que vous vouliez vivre et mourir mon ami, et que vous m'en donneriez des preuves dans toutes les rencontres. En voicy une occasion. Je sais qu'il n'appartient qu'à une âme aussy généreuse que la vôtre, de servir un ami après sa mort ; c'est quelque chose de grand, puisque c'est le servir sans intérêt. C'est ce que j'attends de votre générosité, et je meurs dans cette confiance que vous travaillerez de tout votre pouvoir à maintenir tous vos beaux-frères et belles-sœurs dans

l'union, et que vous ferez tout votre possible pour qu'il n'y ait aucune brouillerie entre eux. Je leur ordonne d'avoir beaucoup de confiance en vous et de déférence pour vos sentimens.

A TOUS EN GENERAL

“ Je vous parle à tous, mes chers Enfans. Voulez-vous que Dieu vous bénisse ? tenez-vous en paix les uns avec les autres et que l'intérêt ne soit pas capable de vous désunir ; ce qui pourrait arriver dans le partage du peu de bien que je vous laisse. C'est si peu de chose que cela n'en vaut pas la peine, mais si par malheur, ce que je ne crois pas, il arrivait quelque difficulté entre vous, prenez deux ou trois personnes de vos amis des plus gens de bien et leur remettez tous vos intérêts entre les mains, et passez-en par où ils jugeront à propos ; vous souvenant qu'un méchant accord vaut mieux qu'un bon procès. Souvenez-vous encore que le meilleur moyen d'entretenir la paix, c'est de conserver la crainte de Dieu. Ayez confiance en sa bonté et il vous donnera ce qui vous est nécessaire. Faites du bien à tout le monde, pour l'amour de lui ; ne faites de mal à personne autant que vous le pourrez. C'est Dieu qui m'a donné le peu de bien que je vous laisse ; il m'en a assez donné pour vivre honnêtement avec les honnêtes gens ; il vous en donnera aussy autant qu'il vous sera nécessaire, et à vos enfans ; je l'en prierai de tout mon cœur, s'il me fait miséricorde, comme je l'espère de sa bonté. Faites réflexion qu'il y a bien des personnes qui se fatiguent jour et nuit, pour amasser du bien pour des gens qui se moqueront d'eux après leur mort. Il faut faire ce que l'on peut pour en amasser, ne négliger aucune occasion ; mais que ce soit toujours sans préjudice de notre conscience et notre honneur. Plus-tôt vivre pauvre, plus-tôt mourir,

que de rien faire contre l'ordre de Dieu. Si vous vivez dans sa crainte, il aura soin de vous.

“Fuyez toutes sortes de débauchés et faites en sorte que vos enfants ne le soient pas. Souvenez-vous de cette parole du Sauveur : “que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme !” La vie est courte, mais l'éternité ne finit jamais. Je ne m'étends pas davantage, vous êtes assez instruits de vos obligations de Chrétiens ; mettez en pratique ce que vous sçavez, et vous serez sauvés. Soyez charitables et aumôniers autant que vous le pourrez. Faites-vous le plus d'amis qu'il vous sera possible, mais préférez toujours les gens de bien ; parce que les personnes qui vivent dans la crainte de Dieu vous peuvent beaucoup servir par leurs prières, conseils et bons exemples, au lieu que les libertins font tout le contraire ; il ne s'y faut même fier que de bonne sorte. Il arrive souvent que l'intérêt ou la défiance fait qu'ils n'agissent pas sincèrement avec vous, et qu'ils vous disent souvent le contraire de ce qu'ils pensent. Il faut avoir la simplicité de la colombe, mais en même temps, la prudence du serpent. Il est rare d'en trouver un avec qui on puisse agir à cœur ouvert, à moins qu'il ne soit véritablement vertueux : pour lors, vous pouvez lui ouvrir votre cœur, sans crainte d'être trompés. Mais prenez garde, il y a bien des hypocrites, qui sont malaisés à connoître. Tout ami intéressé, il ne s'y faut pas fier. On peut pourtant quelquefois s'en servir dans la grande nécessité, mais toujours avec défiance, sans toutefois le faire paraître.

“Lisez le plus que vous pourrez de bons livres, et quand vous en trouverez qui vous donnent de bonnes instructions pour l'état où Dieu vous a mis, ne vous contentez pas de les lire une fois, mais tâchez de les posséder. Ceux que Dieu a appelés dans l'état du mariage pourront lire la *Famille Sainte* par le Père Cordier, jésuite, les *Conseils de la Sagesse* et autres semblables.

“ Adieu donc, mes pauvres enfans pour un peu de tems, parce que j’espère que nous nous reverrons dans le Paradis, pour louer Dieu pendant toute l’éternité sans jamais être séparés. C’est là où nous nous entretiendrons cœur à cœur ; c’est pour cela que je conjure ceux qui ressentiront quelque affliction de notre séparation, de faire réflexion que ce n’est que pour peu de tems, et que nous nous réunirons bientôt ; d’ailleurs, que ne vous étant plus utile à rien, il ne se faut pas tant affliger ; la perte n’est pas grande. De plus, vous sçavez qu’il se faut tous séparer. Ainsi, je vous dis adieu, comme celui qui s’en va devant vous, vous attendre. Priez Dieu pour moi, je le feray pour vous. Comme je ne sçais quand je mourray, ni la manière, et que j’ignore si j’auray le tems de vous parler, c’est pour cela que je le fais icy, de crainte de ne pouvoir le faire dans ce tems-là.”

Pierre Boucher s’adresse ensuite à chacun des membres de sa famille :

“ Je commence par vous, ma chère Femme :

“ Je vous dis adieu. Souvenez-vous combien je vous ai aimée. Priez Dieu pour moi et songez à vous préparer à la mort. Vous êtes âgée et par conséquent, ne pouvez pas tarder à me suivre. D’ailleurs, il ne faut pas se laisser surprendre. Réparez par vos bons exemples, les mauvais que j’ay donnés.

“ Et vous, mon fils de Boucherville :

“ Je vous dis adieu. Ne vous affligez pas de notre séparation. Je dis aussi adieu à votre femme et à vos enfans. Priez tous le Seigneur pour moi, je le feray pour vous. Je vous recommande trois choses : 1^o de vivre dans la crainte de Dieu ; 2^o de continuer à y élever vos enfans ; 3^o de vivre en

homme d'honneur, et que rien ne paraisse en vous que d'honnête homme. Vivez en paix avec vos frères et vos sœurs. Vous êtes l'aîné, agissez en père de famille et que l'intérêt ne vous fasse jamais rompre avec eux. Souvenez-vous que Dieu a soin de ses serviteurs, mais surtout des pacifiques et miséricordieux. Je vous donne ma bénédiction et à tous vos enfans que j'aime tendrement comme aussi votre femme pour qui j'ai bien de la considération, et que je n'oublierai pas devant Dieu.

“ Dites à votre Sœur de Varennes que je lui dis adieu et à tous ses Enfans que j'aime et que j'ai toujours aimés. Je leur donne et à elle ma bénédiction, je les exhorte tous à vivre dans la crainte de Dieu et de s'entre aimer les uns les autres comme Dieu et la bienséance le demandent.

“ Vous direz à votre frère de Grandpré que je lui dis adieu à sa femme et à ses enfans ; que je leur donne ma bénédiction, qu'ils prient Dieu pour moy et qu'ils ne s'affligent pas de notre séparation qui ne sera que pour un tems. La vie est courte. Je le conjure de travailler de tout son possible et d'employer son esprit et son crédit à maintenir la paix et l'union dans la famille. Je le prie de continuer à vivre dans la crainte de Dieu et en homme d'honneur, comme il a fait jusqu'à présent.

“ Adieu mon fils de Grosbois. Vous sçavez comme je vous ai aimé, n'en soyez pas ingrat, mais priez Dieu pour moi, en reconnaissance. Ne vous affligez pas de ce que je vous quitte ; Dieu le veut et il est tems de partir. Je ne suis plus utile à personne en ce monde. J'y suis à charge aux autres et à moy-même. Je vous donne ma bénédiction à votre femme et à tous vos enfans, à qui je dis aussi adieu. Vivez tous

dans la crainte du Seigneur. Continuez de tout votre pouvoir à conserver la paix entre vos frères et sœurs ; que l'intérêt ne soit jamais cause de votre désunion.

“ Je dis aussi adieu à ma fille, Le Gardeur, à son mary et à tous ses enfans, auxquels je donne ma bénédiction. Vous ne devez pas douter, ma chère fille, que je n'aye bien de l'amitié pour vous. En reconnaissance, priez Dieu pour ma pauvre âme et engagez M. Le Gardeur de ma part à conserver la paix et l'union dans la famille. Qu'il se souvienne que “ Bienheureux sont les pacifiques ”. La vie est courte, l'éternité bien longue puisqu'elle n'a pas de fin. Servez bien Dieu en remplissant fidèlement tous les devoirs de votre état.

“ Adieu, ma fille De Muy, adieu à tous vos enfans à qui je donne comme à vous ma bénédiction. Je prie de tout mon cœur le Seigneur qu'il vous donne tout ce qui vous est nécessaire en ce monde et le Paradis en l'autre. Je demande la même grâce pour M. De Muy. Priez Dieu pour moi qui vous aime tendrement.

“ Je prie derechef Monsieur De Muy de se souvenir qu'il m'a promis d'accomoder les petits différens qui pourraient naître dans la famille. Souvenez-vous, Monsieur, que Dieu vous a donné de l'esprit et du talent pour cela ; de plus, vous êtes homme d'honneur et de parole, ce qui fait que je fonde beaucoup sur vous.

“ Mandez à votre frère, le Curé de Saint-Joseph, que je lui dis adieu ; qu'il se souvienne de moy au St-Autel et que je lui donne de tout cœur, ma bénédiction. Il peut beaucoup contribuer à maintenir la paix et l'union dans la famille, qu'il y travaille ; je l'en prie très instamment.

“ Adieu, mon cher fils de Montbrun, adieu à votre femme et à vos enfans. Je vous donne à tous ma bénédiction. Priez Dieu pour moy. Vous sçavez que je vous ay toujours beaucoup aimés ; je sais que vous m'aimez réciproquement et que par conséquent, vous aurez de la douleur de ma mort ; mais je vous conjure de ne point vous affliger ; cela ne servirait qu'à intéresser votre santé. Songez que vous avez une famille qui a besoin de vous ; d'ailleurs, vous ne perdez rien en me perdant. Je vous serai plus utile auprès de Dieu, s'il me fait miséricorde còmme je l'espère de sa bonté.

“ Adieu, mon cher fils de Laperrière. Je sais combien vous m'aimez et que notre séparation vous sera bien sensible, mais consolez-vous et dites souvent : Dieu l'a voulu de la sorte . . . que son saint nom soit béni. Priez le Seigneur pour moi. Je ne vous en dis pas davantage, vous sçavez mes sentimens. Je vous donne ma bénédiction, et je prie le Seigneur qu'il vous donne la sienne. Craignez Dieu et fuyez le péché.

“ Adieu ma chère fille de Sabrevois, dites à M. de Sabrevois que je luy dis aussy adieu et à votre fille. Je vous donne ma bénédiction. Vivez toujours dans la crainte de Dieu et l'horreur du péché. Priez le Seigneur pour moy, je le feray pour vous. Je conjure M. de Sabrevois de continuer à conserver la paix et l'union dans la famille.

“ Adieu, ma chère fille Boucher. Je suis fâché de vous laisser sans que vous soyez pourvue. Vous sçavez que ce n'est pas ma faute, et qu'il n'a dépendu que de vous. Dieu aura soin de vous, et vous servira de père. Vous avez votre mère qui vous aime beaucoup. Priez Dieu pour moy, je le prierai pour vous. Je vous donne ma bénédiction et vous laisse sous la protection de la Sainte-Vierge.

“Mandez à votre frère Boucher, prêtre du Séminaire de Québec, que je lui dis adieu, que je lui donne ma bénédiction ; qu'il prie Dieu pour moy, surtout au Saint-Sacrifice de la messe. Je ne lui donne aucune instruction parce qu'il en sait assez et plus que moy. Qu'il continue comme il a commencé, et qu'il contribue à faire régner la paix et l'union dans la famille.

“Adieu, mon fils de Niverville. Je vous donne ma bénédiction. Ayez bien soin de votre chère mère qui vous a tant aimé, et qui vous aime encore tendrement.

“Adieu, ma chère fille de St-Pierre, adieu, ma chère Enfant. Je vous donne ma bénédiction. Priez Dieu pour moy, je vous en prie, et ne vous affligez pas quand on vous portera la nouvelle de ma mort, au contraire réjouissez-vous de ce que Dieu m'a appelé à lui, et délivré par sa bonté des misères de cette vie. Je sais que cela sera difficile, parce que vous m'aimez trop, et que d'ailleurs votre naturel tendre et affectueux vous cause bien de la peine dans de semblables rencontres.

“Si vous m'avez aimé plus que vos frères et sœurs, j'ai aussy bien de la tendresse pour vous et j'en aurai toute l'éternité. J'ai dessein de vous écrire une lettre particulière pour vous dire adieu ; votre attachement pour moy mérite bien cela. Je le ferai à mon retour de Québec, si Dieu me fait la grâce de faire ce voyage. Je fais cecy d'avance, de crainte d'être surpris par la mort. Sachant bien que ce vous sera et à tous vos frères et sœurs une consolation, surtout à ceux qui ont plus de tendresse pour moy, de voir que j'ay eu le soin de leur dire adieu devant que de sortir de ce monde.

“En cas que je mourusse subitement ni sans pouvoir parler, je donne à ma fille de St-Pierre mon reliquaire d'argent

que je porte sur moi. Il y a bien des indulgences appliquées dessus, mais elles ne luy peuvent servir ; elle pourra en faire mettre d'autres. Comme c'est tout ce qui me reste à donner, il est bien juste que je le donne à celle qui m'a témoigné tant d'affection, et qui a toujours eu pour moi un si tendre attachement, pendant que j'ay vécu en ce monde.

“ Aux autres — je leur laisse le peu de bien que Dieu m'a donné, à condition toutefois qu'ils prieront et feront prier Dieu pour moy. Je leur demande à chacun dix messes, sans compter les prières qu'ils feront ; c'est bien la moindre chose qu'ils puissent faire pour le repos de mon âme. Je leur en demande autant pour leur mère à qui ils ont tant d'obligations.”

“ Du 18 d'aoust — J'ai cru devoir ajouter icy que ma femme et moi avons fait un Testament, lequel nous ne souhaitons qu'il soit ouvert qu'après la mort du dernier vivant, à moins qu'il ne survint quelque chose qui obligéât à l'ouvrir plus tôt, ou pour quelques raisons que nous n'avons pu prévoir ; mais quoiqu'il puisse arriver, qu'on n'y change absolument rien de nos intentions qui sont de vous faire vivre en paix et d'empêcher que vous ne plaidiez les uns contre les autres. Nous avons tâché d'y garder l'égalité en tout ; cependant s'il paraît que quelqu'un soit plus avantagé, souvenez-vous que vous êtes tous frères et sœurs, qu'il ne faut pas se porter envie les uns les autres. Ce n'a pas été notre intention d'en gratifier plus les uns que les autres, mais quand cela serait, nous avons le droit de le faire, étant maîtres de notre bien. Tout notre désir en vous laissant ce que nous avons et que Dieu nous a donné, c'est que vous vous en serviez pour la subsistance de vos familles et à entretenir la paix et l'union entre vous.

“Je ne doute point que si quelqu'un de vous la veut troubler, Dieu ne l'en punisse. Je l'en prie et l'en prierai de tout mon cœur.”



Le 19 avril 1717, Pierre Boucher, muni du saint viatique, passa heureusement à l'autre vie, laissant à sa famille un patrimoine inestimable d'honneur. Malgré ses quatre-vingt-dix-sept ans, il emporta de grands et profonds regrets, mais personne ne le pleura si tendrement, si constamment que sa fille chérie, Mère Saint-Pierre.

“La terre prit sa dépouille vénérée, dit l'*Histoire de Boucherville*, sa paroisse garde son souvenir, son esprit et ses œuvres, la religion, l'exemple de ses vertus, la patrie, son nom comme un héritage de gloire.”

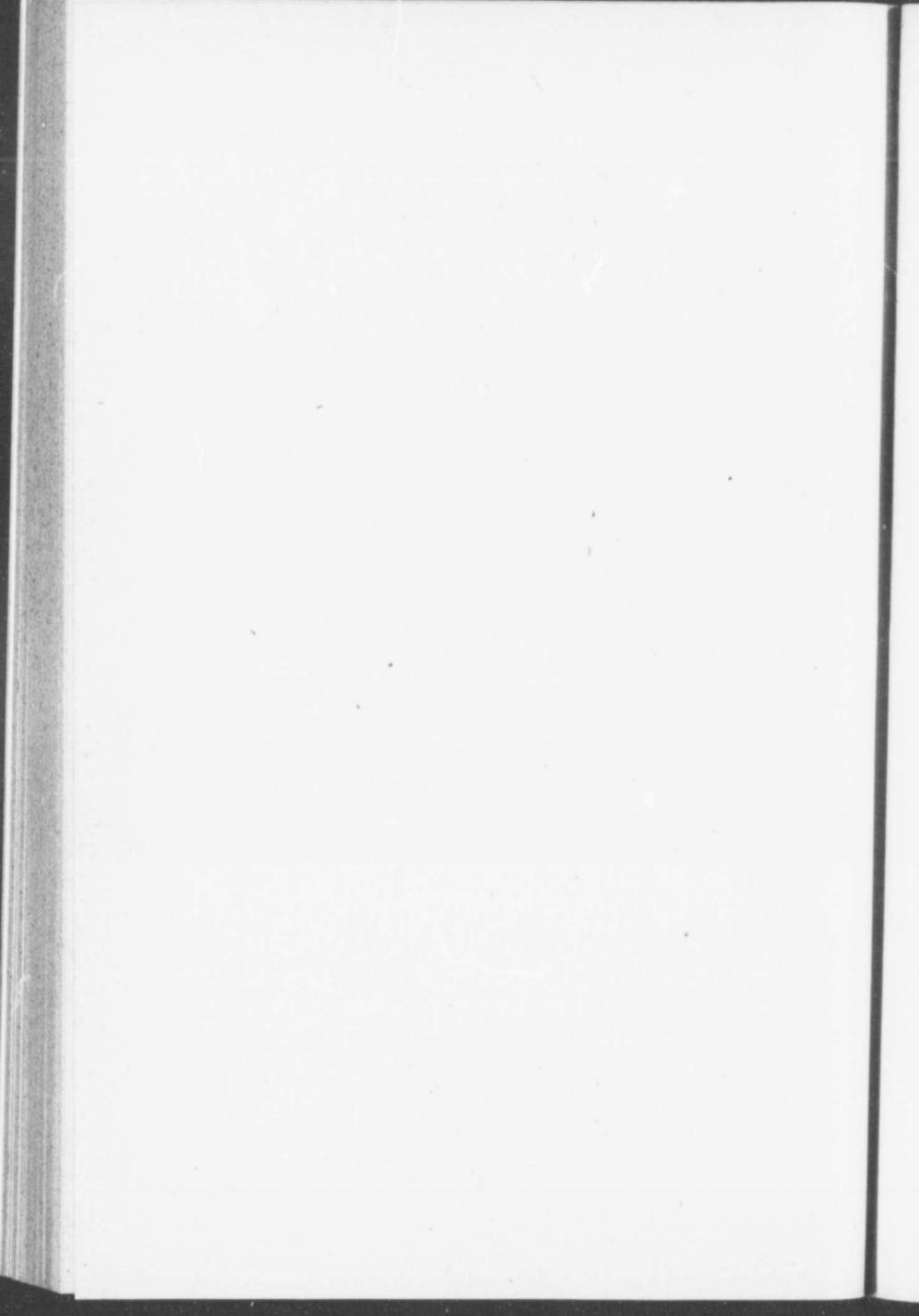
Parmi ses descendants quelques-uns se sont illustrés, dans l'Eglise, dans l'Etat et à la guerre ¹.

L'immortel La Vérendrye était son petit-fils, Madame d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises, dont le procès de béatification s'instruit à Rome, était son arrière-petite-fille ².

1. Notre histoire conserve avec honneur, entre tous, le nom de M. René de la Bruère, major du 2^{ième} bataillon canadien à Châteauguay, en 1813, héros digne de marcher à côté de M. de Salaberry. Sa bravoure lui mérita une décoration de la reine Victoria, et deux drapeaux pour son bataillon, don gracieux de la princesse Charlotte, alors future reine des Belges. *Histoire de Boucherville*.

2. L'Ouest va lui élever un monument.







JEANNE LEBER



JEANNE LE BER, la recluse de Ville-Marie, a été chez nous l'adoratrice incomparable du Saint-Sacrement.

Pour vivre à côté du tabernacle, dans une pauvre et étroite cellule, elle sacrifia joyeusement tous les biens, tous les bonheurs de la terre. Dans sa solitude sacrée, invisible à tous, comme les anges, absorbée comme eux par la divine Beauté, cette jeune fille se consuma dans l'adoration, dans la réparation.

Et Jésus-Christ, qui l'avait choisie, qui l'avait appelée, ne semble pas vouloir qu'elle ait jamais devant les hommes d'autre gloire que la gloire de l'avoir aimé.

Nous n'avons plus même ses reliques.

Lorsqu'on ouvrit le cercueil de Jeanne Le Ber, en 1822, on trouva son corps très pur, réduit en une cendre blanche,

et cette cendre s'envola comme une poussière de neige, ne laissant rien au fond du tombeau.

* * *

Elle était fille de Jacques Le Ber et de Jeanne Lemoine, sœur de Charles Lemoine, baron de Longueuil, dont les neuf fils furent des héros.

Jacques Le Ber était digne de cette famille de braves. Il ne craignait pas d'affronter les plus grands dangers. Dans les circonstances critiques, quand il fallait communiquer avec Québec, il fit bien des fois le périlleux voyage, soit en canot, soit sur les glaces, soit à travers les bois. Son intelligence, sa décision, son adresse étaient fort remarquables ; et les services qu'il rendit lui valurent des lettres de noblesse. Généreusement dévoué à l'œuvre de Ville-Marie et en outre d'une libéralité extraordinaire, Jacques Le Ber acquit pourtant, une fortune très considérable.

Il était l'un des hommes les plus respectés de la Nouvelle-France. Sa fille fut présentée au baptême par Maisonneuve et Mlle Mance.

L'enfant était frêle ; il fallut de grands soins pour l'élever à Ville-Marie. C'est sur ce champ de gloire qu'elle prit ses premiers ébats avec ses frères et ses cousins, dont l'un devait être ce vaillant d'Iberville qui vivra à jamais, si audacieux, si grand dans notre histoire. Dès sa petite enfance elle exprima des pensées poétiques, fraîches et profondes. Sur Notre-Seigneur, qu'elle devait aimer d'un amour si intense, si généreux, elle faisait des questions qui étonnaient.

* * *

Jeanne avait douze ans quand son père la conduisit au pensionnat des Ursulines.

Québec n'était plus ce que Marie de l'Incarnation l'avait trouvé en 1639 : une grande forêt pleine de halliers, où l'on découvrait cinq ou six petites maisons, à l'ombre du drapeau français.

Le berceau de notre nationalité venait d'être honoré du nom de ville. Quatre églises élevaient dans les airs leurs gracieux clochers ; le château Saint-Louis avait remplacé le fort ; et aux alentours, sur le cap, l'œil charmé apercevait une centaine de belles maisons " pierrotées ", ombragées d'arbres séculaires.

Le monastère, sorti des ruines de l'incendie de 1650, avait été fortifié dans l'appréhension d'une invasion iroquoise. Y était-on mieux que dans le premier où, d'après la Mère de l'Incarnation, *on voyait par le plancher reluire les étoiles durant la nuit ?* C'est probable, et les redoutes, les meurtrières devaient avoir disparu quand la petite Jeanne entra aux Ursulines.

* * *

Jamais plus gracieuse fillette n'a franchi ce seuil béni. Et les religieuses, qui avaient été frappées de la beauté de l'enfant, le furent bien davantage de la préparation qu'elle apporta à sa première communion.

En ce jour solennel, que se passa-t-il dans l'âme de la petite Jeanne ? C'est le secret des cieux. Mais dès lors, la généreuse flamme, le feu vivant du sacrifice s'alluma dans son cœur ; et cette enfant, la plus belle, la plus charmante,

la mieux douée qu'on pût voir, ne chercha plus qu'à s'effacer, qu'à disparaître, qu'à s'immoler ; elle n'eut plus de goût que pour le silence et la prière, et il était facile d'entrevoir que les joies de cette vie lui inspiraient un mépris étrange.

* * *

Sainte Thérèse, à l'âge de quatorze ans, perdit sa ferveur. Son goût pour la lecture des romans et pour l'un de ses cousins la rendit un peu vaine et coquette.

Mais rien de tel n'arriva à Jeanne Le Ber à sa sortie des Ursulines.

La douce vie de famille n'amollit point la vigueur de ses résolutions. Ses belliqueux cousins, à qui les expéditions périlleuses, les exploits demi-fabuleux semblaient choses toutes naturelles, n'émurent pas son imagination de quinze ans, avec leurs rêves de jeunesse et de gloire.

Profondément soumise à ses parents, Jeanne ne refusait point de se parer, mais sous ses élégants vêtements, elle portait toujours un rude cilice ; jamais elle ne parut dans aucune réunion.

Elle y aurait pourtant attiré tous les regards, tous les hommages, car sa grâce égalait sa beauté. D'une politesse exquise, d'un esprit très vif, très pénétrant, elle causait avec charme, et quand la conversation l'intéressait, avec beaucoup d'animation et de feu. Mais d'ordinaire elle se taisait, toute recueillie en un rêve secret.

* * *

Monsieur et Madame Le Ber respectaient les goûts de retraite de leur fille. Ils voulaient pourtant la marier, et la pressèrent fort d'accepter un illustre parti qui se présentait.

Jeanne refusa fermement. Elle n'avait aucun attrait pour la vie religieuse, mais elle aspirait au détachement, à l'isolement, à la vie humble, obscure, profondément cachée. Sans cesse elle creusait ce mystère d'amour : l'Eucharistie. Pour contempler l'hostie, voile mystérieux du Dieu anéanti, elle voulait fermer les yeux à tout le reste.

Et qui le croirait ? A son père, à sa mère, si justement fiers d'elle et qui l'adoraient, elle réussit — elle, fille unique — à faire accepter ses extraordinaires désirs de pénitence et de réclusion.



Qu'avait-elle fait de ce besoin de mouvement, de ces torrents de vie, de ces brûlantes aspirations au bonheur qui travaillent la jeunesse ? Aucune douleur n'avait encore obscurci son printemps. Au contraire, tout lui souriait et l'avenir s'étendait lointain, infini.

Mais il y a des âmes souverainement nobles qui vont droit à Dieu, au milieu des enchantements du bonheur. Disons-le, à l'honneur de la nature humaine.



Dans la maison de son père, située rue Saint-Paul, Jeanne choisit une chambre qui donnait sur l'église de l'Hôtel-Dieu — alors église paroissiale — et elle n'en sortit plus que pour aller à la messe, accompagnée de sa femme de chambre.

A Ville-Marie, si grande que fût la piété, cette résolution causa une stupéfaction indicible. Mademoiselle Le Ber avait alors dix-sept ans. Elle était la plus riche fille du Canada,

et il ne tenait qu'à elle, d'en être la plus recherchée, la plus admirée.

Pourquoi s'enfermait-elle entre quatre murs ? Pourquoi ensevelissait-elle la fleur de sa jeunesse ? Pourquoi se dérobait-elle à la tendresse même de ses parents ?

Ah ! c'est que dans les desseins du ciel, sur cette terre du Canada, elle devait être la chaste et austère victime d'expiation, la prière ardente, incessante, le pur encens qui brûle devant Dieu.

Qu'on ne parle pas des devoirs de famille, de l'emploi de la vie. Jésus-Christ voulait à ses pieds cette jeune fille.

Il voulait pour lui seul les délicatesses, les tendresses, les flammes de son cœur.

Il voulait qu'elle vécût dans le détachement, dans l'oubli de toutes les créatures, dans la plus complète immolation d'elle-même.

Et pourquoi plaindre cette privilégiée que le Christ voulait si étroitement s'unir ?

“ Aimer, a dit une âme profonde et tendre, n'est-ce pas sur terre ce qu'il y a de plus doux ? Je vous demande s'il n'est pas facile de concevoir qu'aimer l'amour même doit être la perfection de cette douceur. Et aimer Jésus-Christ n'est pas autre chose, pourvu que nous sachions l'aimer absolument, comme on aime sur la terre.”

* * *

Jeanne aimait Notre-Seigneur de cet amour personnel. Pour elle, il n'était pas un être abstrait, lointain ; elle n'avait pas comme nous — tièdes croyants — en sa présence dans l'hostie, une foi vague, froide, irréaliste. Sa foi perçait

les voiles, et, devant cet anéantissement du Dieu de gloire, devant cet amour infini du Tout-Puissant pour nous — êtres de misères — son âme défaillait. Tout ce que Jésus-Christ souffre au Saint-Sacrement, de l'indifférence, de l'ingratitude des hommes, elle le ressentait profondément, et ses larmes coulaient brûlantes à la pensée du Christ-amour outragé, délaissé, oublié, solitaire.

Pour lui adoucir l'ennui, la tristesse de ces heures si longues, où il n'a pas un adorateur, elle se levait chaque nuit, et à genoux dans sa chambre, lui prodiguait les paroles de tendresse et de flamme.

Le rêve de cette jeune fille, c'était de vivre à côté du tabernacle, jour et nuit prosternée aux pieds du Maître adoré. Et ce rêve allait se réaliser.



Contre toute attente, mais à l'admiration de Ville-Marie et du pays tout entier, Marguerite Bourgeoys venait de rebâtir la maison de la Congrégation réduite en cendres quelques années auparavant.

Mlle Le Ber, qui vénérât la sainte fondatrice, lui offrit de faire construire une chapelle contiguë à la maison, pourvu que derrière l'autel, on lui ménageât une petite cellule où elle pût vivre et mourir.

Jamais encore les Sœurs n'avaient eu le bonheur de posséder le Saint-Sacrement.

La proposition fut donc accueillie avec une joie extrême par la Seur Bourgeoys. Les autorités religieuses l'agrèèrent également.

Le temps avait prouvé que Jeanne obéissait à un attrait

divin, que sa résolution de ne vivre que pour l'Eucharistie était irrévocable.

* * *

Quand tout fut préparé pour sa réclusion perpétuelle, absolue, le clergé vint solennellement chercher Mlle Le Ber à sa maison ; précédée de la croix et du clergé, elle en sortit au chant des psaumes, comme les morts.

Elle était pauvrement vêtue d'une robe de laine grise ; un grossier voile blanc cachait sa belle chevelure.

Suivie de son père, qui ne pouvait retenir ses pleurs, elle traversa pour la dernière fois la rue Saint-Paul . . . La foule était grande, et il y avait des larmes dans tous les yeux. Jamais on n'avait vu un pareil exemple du mépris des biens de la terre, une si forte et si touchante preuve de foi en la présence réelle.

M. Le Ber avait bien des fois exposé sa vie dans les hasards de la guerre, il avait donné mille preuves de courage ; mais, arrivé à l'église, apercevant le tombeau où sa fille allait s'ensevelir toute vive, il défaillit comme une faible femme.

M. Dollier, vicaire général, bénit la petite chambre, fit à Mlle Le Ber une courte exhortation qu'elle écouta à genoux, et la conduisit ensuite à sa cellule où elle s'enferma elle-même pendant qu'on chantait les litanies de la Vierge.

C'était un vendredi, sur les cinq heures du soir, le 5 août 1695.

* * *

“ Le 6 août, dit M. Dollier, dans l'acte de réclusion de Mlle Le Ber, je bénis la chapelle ; et incontinent après, on célébra la grand'messe ; ce qu'on accompagna de toute la

symphonie dont le Canada pouvait être capable. Il y eut grand monde, entre autres personnes, M. Le Ber. Le jour précédent, il avait bien amené sa très chère et unique fille à la Congrégation ; mais par excès de tendresse, n'ayant pu assister à la cérémonie de l'entrée, il vint à celle du lendemain pour témoigner que, malgré les excès de son amour paternel, c'était de bon cœur qu'il consacrait à Dieu, pour sa gloire et pour le bien de ce pays, cette très chère consolation du reste de ses jours, s'immolant avec sa très chère fille pour le même sujet. En sorte que Dieu a deux victimes recluses dans ce lieu ; car s'il a le corps et l'esprit de la fille, on ne peut pas douter qu'il n'ait aussi le cœur de ce très bon père."

* * *

Jeanne Le Ber vécut vingt ans entre les quatre murs de sa cellule. Et qui dira les ardeurs de sa prière, les rigueurs de sa pénitence ? Elle voulait réparer, elle voulait expier, elle voulait ressembler à son Jésus pauvre et souffrant.

Une cloison légère séparait seule son lit du Saint-Sacrement, mais elle se levait toutes les nuits, et même par les plus grands froids, se rendait à la chapelle où elle restait longtemps en adoration.

Jamais elle ne sortait. Dans la saison chaude elle ne s'approchait même pas de sa fenêtre, pour respirer l'air frais. On lui passait ses sobres repas par une ouverture pratiquée à la porte, et dans le sanctuaire de la chapelle, du côté de l'épître, il y avait une grille par où elle pouvait se confesser et communier.

Personne n'entrait dans sa cellule, sauf son père, deux fois l'an. Elle gardait un perpétuel silence, et ne voulait rien voir, pas même le ciel.

Dans cette profonde solitude de l'esprit et du cœur, Jeanne eut à supporter durant de longues années, tout ce que les épreuves intérieures ont de plus accablant, de plus amer.

L'aridité, la sécheresse, la désolation avaient remplacé les transports de l'amour. Jésus-Christ, qui l'avait attirée si suavement, si puissamment, semblait la repousser à jamais. Il la laissait comme glacée et sans vie à ses pieds.

C'est qu'il voulait la détacher de tout, être aimé pour lui-même. Jeanne le comprenait ; elle bénissait ses rigueurs, ses apparentes duretés, et ne cherchait pas même de consolation auprès de son directeur.

* * *

Le temps que Jeanne Le Ber ne donnait pas à la prière, elle l'employait à travailler pour les pauvres et pour les autels. Merveilleux étaient son goût, son habileté. Les fleurs qui s'épanouissaient sous ses doigts agiles, avaient plus de grâce, plus de beauté que les fleurs naturelles ; et l'on disait que les anges, avec qui elle vivait en grande familiarité, l'aidaient dans son travail.

M. Faillon raconte que deux Anglais de passage au Canada se mirent en tête de la voir. Ils firent beaucoup d'instances auprès de Mgr de Saint-Vallier ; et dans l'espoir que la visite ne leur serait pas inutile, le prélat consentit à les conduire chez la recluse.

Elle avait conservé la propriété de sa fortune, mais n'en vivait pas moins dans le dénûment le plus âpre, et grande fut la surprise des deux Anglais en pénétrant dans sa cellule. Jeanne n'avait pas perdu dans la solitude le charme de

ses manières : elle fit un gracieux accueil aux curieux dont l'un était ministre luthérien.

Ils l'entretinrent longuement ; ils ne se lassaient point de la considérer, d'examiner son grossier mobilier, son étroit réduit. Au moment de partir, le ministre, qui se heurtait à l'inexplicable, lui demanda pourquoi elle s'était condamnée à cette vie affreuse, elle qui aurait pu jouir de tous les bonheurs, de toutes les délices de la terre.

A cette question faite avec une intention sincère, elle sourit et répondit : " Il y a ici un aimant qui m'a attirée, qui me retient invinciblement."

L'autre la pressant de s'expliquer, elle ouvrit la petite fenêtre par laquelle elle recevait la communion, se prosterna et dit, tendant les bras vers l'autel :

" Voilà l'aimant qui me retient. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ réellement et véritablement présent dans l'Eucharistie. Pour avoir le bonheur de vivre toujours auprès de Lui, j'ai sacrifié les aises, les jouissances de la vie. J'ai renoncé à tout."

Et emportée par l'amour, elle se mit à leur parler de ce mystère, mais avec des paroles si pénétrantes, si enflammées que les deux étrangers en furent profondément émus.

Ils ne se lassaient point de parler de leur visite. Après leur retour en Angleterre, le souvenir de la séraphique Canadienne leur revint souvent. Ses paroles avaient fait au cœur du ministre une impression vive, brûlante, ineffaçable, et l'on dit qu'il mourut catholique.



" Je crois que ceux qui prient font plus que ceux qui combattent " n'a pas craint d'écrire Donoso Cortès.

Jeanne appartenait à une famille de héros, mais elle a sans doute mieux mérité du Canada que Sainte-Hélène, Château-guay, Maricourt, Bienville, Longueuil et d'Iberville lui-même.

Héroïque victime d'expiation pour sa patrie, si jeune, si frêle, si menacée, elle priaït entre les quatre murs de sa cellule. Les événements de 1711 ajoutèrent beaucoup à la confiance que tout le pays avait en son intercession. Et pourquoi ne pas rappeler ces faits que nos ancêtres jugèrent si prodigieux.



On sait qu'après la prise de Port-Royal, le général Nicholson se rendit à Londres afin de décider l'Angleterre à s'emparer du Canada.

Les ministres accueillirent favorablement cette demande qui flattait leurs secrets désirs. A la suggestion de Nicholson, on décida que l'attaque se ferait par mer et par terre — par le Saint-Laurent et par la voie du lac Champlain et du Richelieu — comme l'attaque tentée par Phipps vingt ans auparavant.

Les ministres promirent une puissante flotte et des troupes aguerries, mais ils exigèrent que les milices de la Nouvelle-Angleterre se tinssent prêtes à s'y joindre. Ravi de son succès, Nicholson s'embarqua en toute hâte afin d'accélérer les préparatifs. Quand la magnifique flotte anglaise, commandée par l'amiral Walker, arriva dans le port de Boston (le 25 juin 1711), grande fut la joie des Puritains ¹. En moins

1. Parmi les troupes envoyées, il y avait sept régiments des vétérans de Malborough.

d'un mois, il mirent sur pied deux armées parfaitement équipées et approvisionnées, et Nicholson se trouva avoir 15,000 hommes sous ses ordres. C'était presque le chiffre de la population du Canada — femmes et enfants compris.

Le gouverneur, M. de Vaudreuil, était au courant de ces formidables préparatifs et connaissait le plan de l'ennemi.

La flotte, composée de quatre-vingt-huit vaisseaux, devait attaquer Québec pendant qu'une partie de l'armée de Nicholson, investirait Montréal. La ville, entourée d'une simple palissade, ne pouvait résister à l'artillerie. Québec, menacé de famine, manquait de munitions.

La situation était absolument désespérée. Nos vaillants ancêtres se préparèrent pourtant à se défendre ; et de tous côtés on implora ardemment le secours de la Vierge Marie. Il y eut des jeûnes au pain et à l'eau, de solennelles processions de pénitence, des prières publiques extraordinaires admirablement suivies.

Les dames de Montréal s'obligèrent à bâtir une chapelle en l'honneur de Notre-Dame de la Victoire, et firent aussi vœu de ne porter ni rubans, ni dentelles pendant un an.

Cependant la flotte anglaise était entrée dans le golfe et on savait qu'à travers les bois, l'armée de Nicholson s'avancait vers Montréal.

L'angoisse y était à son comble, mais une parole de l'anglaise recluse ranima la confiance.

La sœur, qui lui portait sa nourriture, lui ayant dit : " Si les Anglais ont bon vent, ils seront bientôt à Québec, et c'en est fait de nous tous ", Jeanne Le Ber resta quelque temps silencieuse, puis elle répondit avec assurance : " Ma sœur, la très Sainte Vierge aura soin de ce pays. Elle est la gardienne de Ville-Marie. Nous ne devons rien craindre."



Cette parole, qui vola de bouche en bouche, calma un peu la mortelle inquiétude. Le baron de Longueuil, commandant des forces à Ville-Marie et cousin de Jeanne Le Ber, lui envoya son drapeau, la priant d'y mettre une image de la Vierge avec une prière de sa composition. Elle ne put s'y refuser et autour de l'image écrivit :

“ Nos ennemis mettent toute leur confiance dans leurs armes ; mais nous mettons la nôtre au nom de la Reine des Anges que nous invoquons. Elle est terrible comme une armée rangée en bataille. Sous sa protection, nous espérons vaincre nos ennemis.”

Le drapeau solennellement béni fut remis à Longueuil dans l'église Notre-Dame, en présence de tout le peuple.

Le vaillant baron ne voulait pas laisser les Anglais arriver à Ville-Marie sans tâcher de leur dresser quelque embuscade. Avec une poignée de braves, et portant lui-même son drapeau, il se rendit proche de Chambly où ils devaient passer.

Mais il n'y était pas depuis longtemps quand il apprit, à son grand étonnement, que l'armée de Nicholson avait rebroussé chemin, en brûlant sur sa route ses forts et ses magasins.

Une retraite si étrange ranima merveilleusement l'espérance. La Sainte Vierge avait sauvé Ville-Marie. Personne n'en doutait, et les troupes et les milices descendirent gaiement au secours de Québec. Mais on attendit vainement la redoutable flotte ¹.

1. C'était la nouvelle de ce qui lui était arrivé qui avait décidé Nicholson à rebrousser chemin avec son armée.



Une tempête épouvantable accompagnée d'éclairs et de tonnerre l'avait assaillie aux Sept Iles le 22 août ¹.

Huit vaisseaux furent mis en pièces sur les rochers de l'Ile aux OEufs. La foudre tomba sur un autre navire et avec tant de violence que sa quille fut lancée bien avant sur la grève.

Epouvanté de ce désastre et craignant de perdre toute sa flotte, l'amiral Walker renonça à la conquête du Canada et, malgré l'avis du commandant des troupes, retourna piteusement en Angleterre.



Quand cette nouvelle arriva à Québec, l'émotion et l'enthousiasme furent indescriptibles. Le cantique de Moïse, après le grand miracle du passage de la Mer Rouge, fut chanté dans toutes les églises.

Les moins religieux reconnaissaient que la main de Dieu avait agi. Tout retentissait des louanges de la Reine du ciel, et à la messe solennelle d'action de grâces, le 25 octobre 1711, quand le prédicateur ², l'abbé de La Colombière, pro-

1. D'après le calendrier grégorien, c'était le 2 septembre, mais nos historiens donnent la date d'après le calendrier julien.

2. L'abbé de la Colombière, après la levée du siège de Québec par Phipps, avait aussi prêché le sermon de circonstance, le 6 novembre 1690. Ce sermon conservé à l'Hôtel-Dieu de Québec, a été publié par M. Ernest Myrand dans son intéressante brochure : *M. de la Colombière*.

clama la Sainte Vierge libératrice de la Nouvelle-France, l'assistance toute entière applaudit avec transports. Jamais on n'a vu chez nous un auditoire aussi frémissant, aussi ivre de joie, que celui qui se pressait ce jour-là dans la cathédrale de Québec.

M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, en écrivant au ministre, fit remarquer combien visible avait été la protection céleste sur le pays. "Tous ces peuples, dit-il, quoique les mieux intentionnés pour se défendre, conviennent que Dieu leur a fait de grandes grâces, en détruisant la flotte anglaise sans qu'il en ait coûté une seule goutte de sang à cette colonie."

*
*
*

Ces événements augmentèrent la vénération, déjà si grande, que Jeanne Le Ber inspirait. A travers les murs de sa cellule l'imagination populaire l'apercevait veillant et priant pour la patrie. Elle vécut encore trois ans. Une obscurité impénétrable couvre sa vie intérieure si profonde, si intense. Mais nous savons que la charité l'avait dépouillée de sa fortune. Elle voulut ne s'en rien réserver, et, trois semaines avant sa mort, avec les restes de son patrimoine, elle fonda, à perpétuité, chez les Sœurs de la Congrégation, sept pensions pour des orphelines, à choisir parmi les plus pauvres.

C'est au pied de l'autel, par une nuit de l'automne 1714, que le mal, qui l'emporta, la saisit. Sa maladie fut courte, et l'annonce de la mort l'inonda de délices. Sur son lit de douleurs, elle semblait déjà infiniment heureuse. A la vue du Saint Viatique, transportée d'une joie céleste, elle ramassa toutes ses forces pour l'acte d'amour suprême, éternel, et après avoir communiqué, fit tirer les rideaux de son lit. Seule

avec Jésus-Christ elle avait voulu vivre ; seule avec Lui elle voulut mourir.

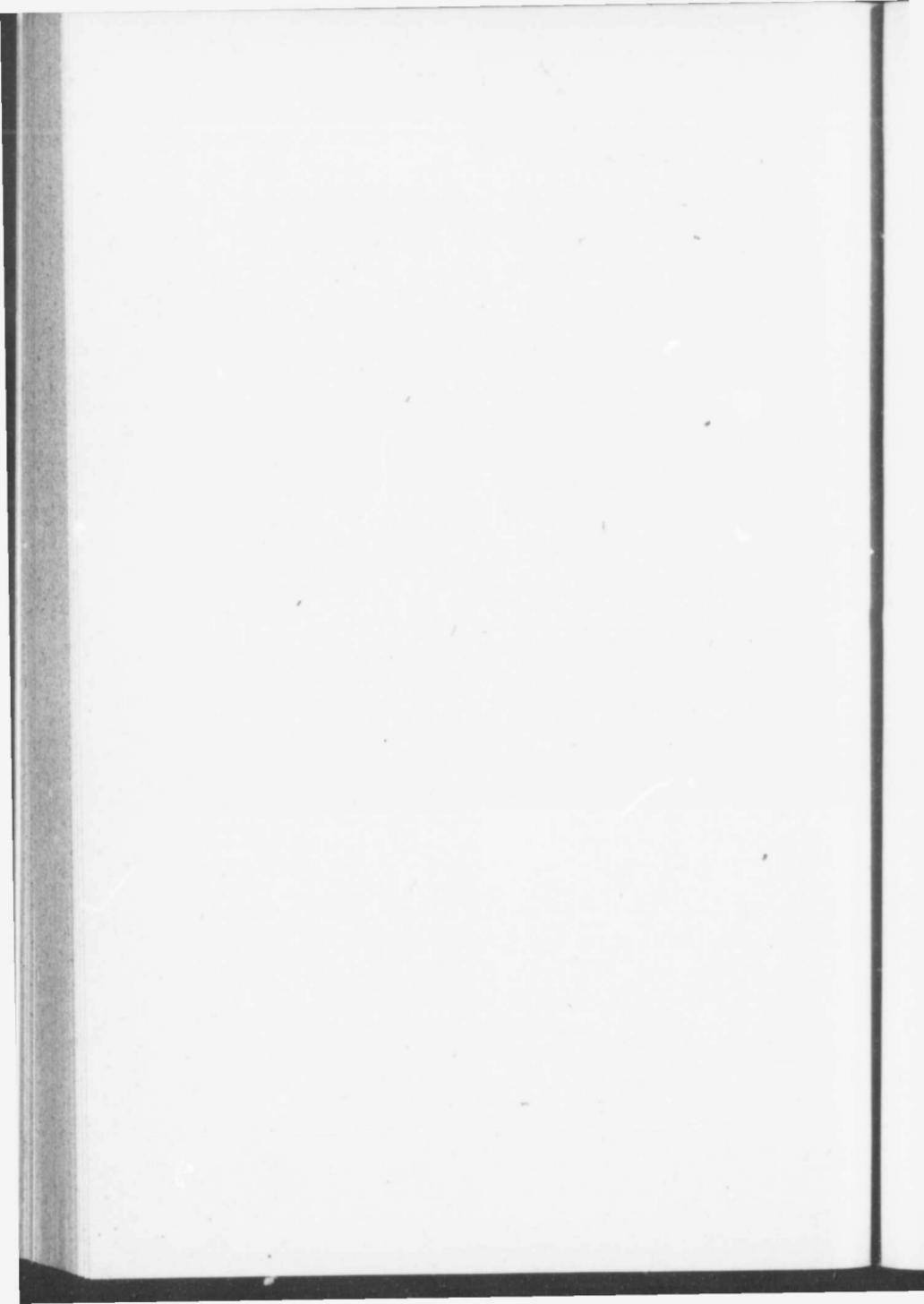
“ Aussitôt après sa mort, dit l'abbé Faillon, les Sœurs de la Congrégation la revêtirent de son habit de recluse et l'exposèrent, la face découverte, dans leur église, où elle avait choisi sa sépulture. Toute la ville accourut, attirée par une sainte curiosité de contempler une concitoyenne si célèbre, et que le plus grand nombre n'avaient jamais vue, bien qu'elle eut constamment vécu au milieu d'eux.”

Elle était si belle, si douce à voir qu'on ne se lassait pas de la regarder. On l'invoquait, on lui donnait les marques de respect les plus vives, les plus touchantes.

Les obsèques de l'adoratrice furent grandioses : M. de Belmont, supérieur de Saint-Sulpice, prononça une éloquente oraison funèbre. “ Ame de grâce, dit-il en terminant, que j'invoque en mon cœur, que rien ne m'empêche d'appeler sainte, que la défense de l'Eglise, priez pour vos concitoyens.”

Il écrivit, quelques années après, la vie de Jeanne Le Ber et ne craignit pas d'attribuer le salut du pays à cette femme enchantée d'une passion divine.







PHILIPPE GAULTIER DE COMPORTE

PREMIER SEIGNEUR DE LA MALBAIE

L est profondément oublié. La Malbaie même n'a point gardé son souvenir. Rien n'y reste de lui hors ce nom, — La Comporté, — donné à la partie du chemin qui côtoie la rivière, à l'extrémité du village proprement dit.

D'après la tradition locale, c'est par là que les Français attaquèrent la forêt. La rivière, sur laquelle les arbres centenaires projetaient leur ombre, attira M. de Comporté ; il la remonta de quelques arpents et commença les défrichements sur ses bords. Vers l'endroit où est érigée la grande croix, on voyait encore, au commencement du siècle dernier, les ruines d'une scierie qu'il fit construire.

M. Buies, qui a écrit sur la Malbaie des pages si vives et si vraies, n'a jamais songé à son premier seigneur. Dans les lointains profonds, il n'a jamais vu passer son ombre.

Pourtant Philippe de Comporté mériterait autre chose que l'oubli.

Conseiller du roi et prévôt général des maréchaux de France en ce pays, il n'a pas été seulement un homme de valeur, il a été aussi, paraît-il, un homme singulièrement aimable, car, lorsqu'une mort prématurée l'enleva à sa famille, sa femme, dit l'histoire des Ursulines, ne put supporter la séparation et mourut de douleur trois semaines après lui.

Evidemment, elle n'avait pas connu le terme de la vie conjugale. Rare privilège, et qui met au front des deux époux l'auréole !

Malheureusement, les forêts de la Malbaie n'ont point abrité ce grand amour. Mme de Comporté bien probablement ne vit jamais sa sauvage et magnifique seigneurie : son mari avait son hôtel à Québec, sur la rue Notre-Dame, alors très aristocratique, et mourut avant d'avoir tenu feu et lieu à la Malbaie où il ne fit jamais que passer.

* * *

M. de Comporté était né en 1641 au bourg Sainte-Anne, diocèse de Poitiers, de Philippe Gaultier de Comporté et de Gillette de Vernon :

Il servait comme soldat volontaire sous son oncle, M. de la Feuillée, quand il fut envoyé au Canada, avec la compagnie dont il faisait partie.

Il s'y distingua, et le 7 novembre 1672, M. Talon, intendant du roi, lui concédait le fief de la Malbaie.

Quinze jours plus tard, le jeune seigneur épousait Marie Bazire, sœur du plus riche marchand de Québec.

Mais un peu avant de quitter la France, Philippe de Com-

porté s'était trouvé mêlé dans une querelle entre civils et militaires — querelle où deux hommes avaient été mortellement blessés. Quoiqu'il n'eût ni blessé, ni frappé personne, il fut compris dans les procédures criminelles et condamné à mort par défaut et contumace.

M. de Comporté en appela au roi, le suppliant d'enlever cette tache de son nom. Louis XIV accueillit favorablement la demande et expédia les lettres de grâce. J'en citerai quelques extraits.

“ Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut.

“ Nous avons reçu l'humble supplication de Philippe Gaultier, sieur de Comporté, prévost général de nos chers cousins les maréchaux de France, dans notre pays de la Nouvelle-France, contenant, — (suit l'exposé des faits).

“ Le dit procès criminel a été instruit et jugé par défaut et contumace et le suppliant condamné à mort, lequel ayant, depuis peu, par l'entremise de ses amis, satisfait de sa part à la partie civile, nous a très humblement supplié de vouloir bien effacer cette tache... En considération de son innocence et des services qu'il a l'honneur de nous rendre actuellement, de ceux qu'il nous a rendus par le passé et qu'il espère de nous rendre à l'avenir, nous avons au dit suppliant, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, quitté, remis et pardonné ; et par ces présentes quittons, remettons et pardonnons le fait et cas susdit, tel et ainsy qu'il est ci-dessus exprimé, avec toute peine, amende et offense corporelle, criminelle et civile qu'il pourrait encourir envers nous et justice, mettant au néant tous décrets, sentences, défauts, jugements et arrêtés qui pourraient avoir été rendus pour raison de ce, contre le dit suppliant que nous avons remis et restitué dans sa bonne fame et renommée au pays et

en ses biens, non d'ailleurs confisqués... Et donnons en mandement à nos amis et féaux conseillers, les gens tenant notre conseil souverain à Québec, que ces présentes lettres de grâce, pardon et rémission, ils fassent régistrer et de ce contenu en icelles, jouir et user le dit suppliant pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements à ce contenu.

“Donné à Fontainebleau, l'an de grâce 1680 et de notre règne le 38ème.

Signé,
Et sur le repli,

LOUIS,

Par le roi
COLBERT

* * *

Cet acte de souveraine autorité délivra Philippe de Comporté de tout ce que l'injuste condamnation lui avait fait appréhender. Il avait six enfants. Rien ne lui manquait de ce qui rend sur terre un homme heureux, et l'avenir lui apparaissait encore riche de promesses quand une maladie très courte le mit au tombeau, à l'âge de quarante-six ans.

Mme de Comporté était jeune encore, pleine de vie et de force, mais ce malheur inattendu l'accabla, comme je l'ai dit : si grande fut sa douleur qu'elle en mourut.

Marie-Madeleine, l'aînée de la famille, douée de tous les charmes, dit l'histoire des Ursulines, se préparait joyeusement à ses noces quand son père lui fut ravi. Elle vit sa mère mourir de douleur et le néant du bonheur de la terre lui apparut.

“ Je veux aimer Celui qui ne meurt pas, se dit-elle. A quoi sert une alliance dont la rupture peut ainsi briser le cœur ? ”... Et elle se fit religieuse.

Mlle de Comporté semble avoir cru qu'aimer son mari, à ne pouvoir lui survivre, est ce qu'il y a surtout à craindre dans le mariage. Elle ignorait que d'ordinaire “ les époux les mieux assortis n'ont bientôt plus l'un pour l'autre qu'une estime sèche et une amitié altérée et sans goût ¹.”

Marie-Madeleine de Comporté fut une fervente religieuse. Elle mourut de la petite vérole, à l'âge de vingt-huit ans, amèrement pleurée par sa sœur Anne qui l'avait suivie au monastère des Ursulines de Québec.

Leur sœur Marie épousa Alexandre Perraut de Ganderville, et en secondes noces Charles Claude du Tisé.

Angélique devint Madame Denis Riverin. C'est elle, je crois, qui s'est fait peindre avec ses enfants, à genoux devant la bonne sainte Anne. Cet ex-voto, qui contraste agréablement avec la plupart des autres, se trouve maintenant près de l'autel de la vieille chapelle de Beaupré.

Quant aux fils de M. de Comporté, on ignore ce qu'ils devinrent. D'après M. Ernest Myrand ², l'aîné, Jacques-Philippe, fut du nombre de ces écoliers qui, à force d'instances, obtinrent de prendre les armes en 1690.

Le juvénile bataillon commandé par le vieux seigneur de Beauport, Nicolas Juchereau de Saint-Denis, rendit de véritables services, et plusieurs des écoliers-soldats restèrent sur le champ d'honneur.

On s'étonnera peut-être que les fils de Philippe de Comp-

1. BOSSUET.

2. *Sir William Phipps devant Québec.*

té n'aient laissé à la Malbaie aucune trace. Voici l'explication.

Quelques semaines avant sa mort, M. de Comporté avait vendu à MM. Hazeur, Sommande et Marchand de Québec, les deux tiers de la Seigneurie de la Malbaie, laquelle s'étendait alors depuis le Cap-aux-Oies jusqu'aux fermes de Tadoussac.

La partie qu'il avait conservée, c'est-à-dire la Malbaie, fut vendue à l'encan dans l'année de son décès, par les exécuteurs testamentaires.

M. Hazeur l'acheta et la paya cinq cents livres. A sa mort, en 1708, il en était seul seigneur. Ses fils, MM. Thierry et Pierre Hazeur, tous deux prêtres et chanoines de la cathédrale de Québec, héritèrent de la Malbaie, qu'ils vendirent au roi en 1724 "pour et moyennant la somme de vingt mille livres, monnaie de France."

Devenue propriété de la couronne, la Malbaie fut, après la cession, concédée au colonel John Nairn et au major Malcolm Fraser, du régiment des Highlanders.





L'ABBE DE CALONNE



ET abbé grand seigneur jeté en Amérique par la Révolution française, a tenu dans la chaire canadienne une place éclatante.

D'après les contemporains, à la perfection du bien-dire, à l'opulence de la doctrine, il joignait une passion, une tendresse, une onction auxquelles nulle âme, chez nous, ne restait insensible. On ne se lassait point d'entendre l'abbé de Calonne, et sa rayonnante sainteté n'était pas le moindre attrait de ses prédications.

Plusieurs années de suite, il prêcha la neuvaine du carême à la cathédrale de Québec et jusqu'à la fin il enthousiasma et ravit son auditoire. La grande église, comme on disait aux jours de Mgr de Laval, n'avait jamais retenti d'accents si pathétiques. Non seulement les catholiques, mais les protestants du plus haut rang quittaient tout pour courir aux sermons de M. de Calonne.

Il ne les écrivait point et de sa parole enflammée, souveraine, rien ne reste que les fruits divins qu'elle a produits.

L'abbé de Calonne n'était pas seulement un orateur idéal,

il était aussi un grand convertisseur. Sa foi emportait les âmes.

Aux Trois-Rivières, où il fut aumônier des Ursulines et curé de la Pointe-du-Lac, sa mémoire est en bénédiction. On conserve comme des reliques les objets qui ont été à son usage et son souvenir, tout illuminé de surnaturel, est resté si vif qu'un prêtre de la Pointe-du-Lac écrivait, il n'y a pas longtemps : "On dirait que l'abbé de Calonne vient de quitter la paroisse."

Mais ailleurs qu'aux Trois-Rivières, il est aujourd'hui généralement oublié. Le temps a déjà voilé cette grande figure et pour la remettre en lumière, il faudrait pouvoir citer l'orateur — le faire entendre directement. C'est malheureusement impossible, mais on lira peut-être avec intérêt quelques détails sur la vie de ce séducteur d'âmes. C'est bien une *vie* au sens vrai du mot. On y suit le développement et on y sent toujours la lutte.



Joseph-Jacques-Ladislas de Calonne naquit à Douai en 1743. Sa famille, très distinguée et très riche, était aussi très chrétienne, et la première éducation de l'enfant fut excellente. Après de fortes études, il entra comme conseiller au Parlement de Flandre, où son père était premier président et son frère Alexandre, procureur général.

Au XVIII^e siècle, les membres du Parlement faisaient grande figure en France. Magnifiquement doué, Ladislas de Calonne pouvait aspirer aux dignités les plus hautes, aux plus éclatants succès.

Il le savait. Il aimait la gloire qui lui souriait, il aimait

le monde qui le recherchait. Cependant vers l'âge de trente ans, il jeta la toge et prit la soutane.

L'étonnante évolution ne pouvait être suspecte. Mais l'esprit mordant de M. de Calonne déconcerta ses supérieurs ; sa force violente, impétueuse, les inquiétait, et Mgr de Ronnegaise écrivit au président qu'il doutait fort de la vocation de son fils. On semblait lui trouver *l'âme la moins ecclésiastique de la terre*, comme disait de lui-même le cardinal de Retz.

Alexandre, l'aîné de la famille de Calonne, plus tard ministre de Louis XVI, n'avait pas meilleure opinion de la vocation de son frère. Mais le président fut plus clairvoyant.

C'était un homme d'une sagesse élevée, d'une grande expérience. Profondément religieux et désabusé des vanités du monde, il avait vu avec joie la résolution de son fils. C'est lui probablement qui le décida d'entrer au Séminaire de Saint-Sulpice¹, et dans cette maison sainte, Ladislas de Calonne travailla sérieusement à conquérir son âme pleine de feu, de larmes et d'orages, et toute sa vie, il bénit Dieu de la formation sacerdotale qu'il y avait reçue.

Aussitôt après son ordination, il fut appelé à Cambrai, capitale de la province, par Mgr de Choiseul qui le nomma vicaire général et official² de son église.

1. A la fin d'une carrière remplie et comblée dans sa mesure, le président de Calonne déclarait que le bien *qu'il avait fait aux malheureux avait été la plus douce joie de sa vie.*

2. Avant la Révolution, on donnait le nom d'*Officialité* à des tribunaux ecclésiastiques qui connaissaient de toutes les fautes relatives à la foi, à la morale, au culte et à la discipline ainsi que des délits et des abus de pouvoir commis en matière religieuse et les jugements avaient en certains cas des effets civils. Les officialités siégeaient avec tout l'appareil d'un tribunal public. Les fonctions de juge étaient remplies par un *official* qui constituait à lui seul le tribunal.

Il apporta à ses importants devoirs une application, une diligence extrême et fit preuve d'un si grand sens, d'une si haute intégrité dans l'administration de la justice, que beaucoup de plaideurs convinrent de s'en rapporter à lui plutôt qu'aux tribunaux civils. En certains quartiers, on s'émut de cet abandon des procédures. Il s'en suivit une contestation qui eut un grand retentissement. L'abbé en sortit victorieux et ne s'applaudit de son succès que parce qu'il voyait le bien public dans un tribunal de conciliation. Redoutant les responsabilités de l'épiscopat, il avait refusé plusieurs évêchés et tâchait de s'effacer pendant que son frère s'efforçait d'arriver au pouvoir. On sait qu'il y parvint, que Louis XVI l'appela au ministère.

Dans la détresse financière où se trouvait la France, c'était un honneur bien redoutable. Mais, dit Thiers, dans son histoire de la Révolution, "Calonne, spirituel, brillant, fécond en ressources, comptait sur son génie, sur la fortune et sur les hommes et se livrait à l'avenir avec la plus singulière insouciance. Il séduisit la cour par ses manières, par son empressement à tout accorder."

Calonne voulut avoir son frère près de lui. L'abbé se laissa persuader par ce frère qu'il aimait. Il s'en alla vivre à la cour et Louis XVI l'obligea d'accepter la commande de l'abbaye de Saint-Pierre de Melun qui lui assurait de grands revenus.

D'après l'Apôtre, celui qui s'est engagé dans la milice divine ne doit pas s'ingérer dans les intérêts du siècle. L'abbé en fit l'expérience : "Je m'en allais en enfer en carosse", a-t-il dit bien des fois.

Passionné pour les lettres, il voyait beaucoup les écrivains de cette triste époque ; il aimait Beaumarchais et on l'accuse d'avoir contribué à faire représenter "Le mariage de Figaro." Cette pièce qui fit courir tout Paris fut l'un

des évènements du siècle. Au jugement de Napoléon, *c'était déjà la Révolution en action.*

Hâtons-nous de dire que l'abbé avait mis au service de son frère, toutes ses lumières, toute son activité. Il comprenait la pressante nécessité de réformes vastes et profondes et voulait l'abolition des privilèges.

Inutilement Turgot et Necker avaient déjà tenté d'étendre l'impôt au clergé et à la noblesse. Le ministre et l'abbé de Calonne crurent que le meilleur moyen d'y arriver, c'était de s'adresser aux privilégiés eux-mêmes et l'Assemblée des Notables fut convoquée.

On sait que les réformes proposées par le ministre le rendirent odieux. Le roi l'aimait, mais en s'engageant à le soutenir, il avait promis, dit Thiers, plus qu'il ne pouvait tenir. Calonne fut renvoyé.

L'abbé ressentit fortement le coup qui atteignait son frère. Son injuste disgrâce le détacha du roi, mais dans son âme très noble, les sentiments de fidélité se réveillèrent très vifs quand il vit le roi humilié et en péril. Il aurait voulu siéger à l'Assemblée Nationale. Ne pouvant supporter l'inaction, il vint à Paris et son dévouement à ses infortunés souverains fit mettre sa tête à prix (30,000 francs). Il réussit à quitter la France et partagea d'abord l'exil des princes. Puis, réfugié à Londres, il fonda avec M. de Montlosier *Le Courrier de l'Europe.*

Un peu plus tard, pour améliorer le sort de ses neveux ruinés comme lui par la Révolution, il offrit à son frère d'aller fonder une petite colonie dans l'Île du Prince-Edouard où le roi Georges III lui avait concédé des terres.



Mgr de Québec accorda les permissions requises et en 1799, l'abbé de Calonne arriva, avec ses colons, aux îles du golfe.

Des Acadiens s'y étaient réfugiés pour échapper à la déportation. Leur pauvreté était extrême, mais l'excès de leurs malheurs n'avait point altéré leur foi.

Ils accueillirent l'abbé de Calonne avec une joie intense. Ils l'entouraient, le suivaient, et bénissant leurs persécuteurs qui laissaient venir à eux un prêtre français, ils lui prodiguaient les marques les plus touchantes de vénération.

La vue de ces infortunés, l'ardeur de leur foi et l'abandon où ils se trouvaient bouleversèrent l'abbé de Calonne. Le feu sacré qui fait l'apôtre s'alluma dans son cœur et cette divine flamme dévora en un instant tous les regrets, tous les désirs humains.

Ne voulant plus être que prêtre, il renonça à son projet pour se donner tout entier aux âmes.

Le roi d'Angleterre faisait une pension à l'illustre abbé, mais il voulut partager les privations de ses chers Acadiens, et, lui, habitué à tous les raffinements de la délicatesse, vécut comme eux d'une pain grossier, de quelques légumes et de tisane de salsepareille.

A cette frugalité d'anachorète et aux fatigues de son laborieux apostolat il joignit dès lors des macérations terribles. Ce que la contemplation de l'éternité avait fait pour Rancé, la vue des âmes abandonnées le fit pour l'abbé de Calonne : il devint un homme de prière, un saint.



Les Irlandais et les Ecosais établis à l'île du Prince-Edouard se déshonoraient par une crapuleuse ivrognerie. M. de Calonne, qui savait l'anglais, entreprit de les arracher à leur dégradante passion. A cette tâche rebutante, il mit tout son zèle, toute sa robuste volonté, mais le succès fut loin de répondre à ses efforts.

Désolé et rêvant d'une immolation encore plus complète, il voulait apprendre la langue des Micmacs, afin de se dévouer à ces sauvages privés de missionnaires depuis la mort du Père Maillard.

Mgr Plessis l'en dissuada. Le grand évêque jugea qu'il ferait plus de bien parmi son peuple et le nomma aumônier des Ursulines des Trois-Rivières.



C'est à l'automne de 1807 que l'abbé de Calonne nous arriva. La curiosité était vive à l'endroit de ce chapelain grand seigneur.

Il avait brillé à la cour, il avait assisté à ces commotions terribles de la Révolution qui, chez nous, avaient si fortement remué les cœurs. Inutile de dire que son arrivée fit sensation. Et faut-il ajouter que le mérite de l'émigré était relevé par la suprême distinction de sa personne. L'âge n'avait fait qu'argenter ses cheveux. Sa taille restait noble,

majestueuse sous le poids des années, et la physionomie, qui prit plus tard une expression d'extrême ascétisme, rayonnait alors d'ardeur et de vie.

Les Ursulines venaient d'être éprouvées par l'incendie de leur monastère. C'est dans une humble chapelle provisoire que l'abbé de Calonne prêcha pour la première fois au Canada. Mais un auditoire d'élite avait envahi la pauvre chapelle et l'admiration fut profonde. L'abbé de Calonne n'était pas seulement un homme éloquent, c'était un saint éloquent.

On sait avec quel succès incomparable il prêcha. La vieillesse ne refroidit point l'ardeur de sa parole. Jusqu'à la fin, il conserva ce don magnifique de l'éloquence qui en suppose tant d'autres et c'est seulement dans les dernières semaines de sa vie que sa voix si belle s'altéra.

J'ai dit que la splendeur de son éloquence attirait bien des protestants aux offices catholiques. L'abbé de Calonne fut un illuminateur pour plusieurs et eut la joie de recevoir leur abjuration. Parmi ces convertis, on cite M. Stephen Bourroughs qui lui survécut quinze ans et ne manqua pas un seul jour d'aller prier sur sa tombe.

* * *

A tous ses pénitents, l'abbé de Calonne inspirait un profond sentiment de vénération. Il fut un grand et souverain directeur : dans les cœurs les plus faibles, les plus troublés, il mettait la paix, la joie, le courage. De tous côtés on venait à l'abbé de Calonne. Jamais prêtre n'exerça son ministère avec plus d'autorité, mais c'était un besoin pour lui de s'humilier devant ceux qui lui donnaient leur confiance.

“ Savez-vous ce que c'est que l'abbé de Calonne ? demandait-il à quelqu'un qui le priait d'être son confesseur. C'est un homme qui a mené une vie très indigne, qui n'a commencé à servir Dieu que lorsque ses forces épuisées le rendaient presque incapable d'exercer le saint ministère et qui à l'heure actuelle se sent tourmenté et environné de tous les démons de l'enfer. Priez bien pour ce pécheur.”

Il écrivait à une religieuse de Québec :

“ Ma fille, toute cette vie n'est qu'un combat. Le repos sera au ciel, n'en cherchons pas sur la terre. C'est surtout par la soumission à la volonté divine qu'on prouve à Dieu son amour et c'est cela seul, ma fille, que Dieu demande de vous. Il n'a pas besoin de vos sentiments, ni de leurs expressions, il ne demande de vous que vos actions, votre fidélité, votre soumission à sa sainte volonté. Avec cela, votre état sera plus sûr que si vous sentiez toutes les ardeurs des séraphins. Cent fois le jour dites : Que votre volonté soit faite ! Dites-le de bouche, criez-le quand votre cœur paraît dire le contraire.”

Il écrivait à Mgr Plessis :

“ Oh ! que les prêtres s'aveuglent aisément par une routine de pratiques de piété qui dessèche le cœur au lieu de le nourrir. Leur dévotion périt de phtisie. Grâce à Dieu, la multitude et la variété de vos devoirs vous empêchent de devenir un routinier.”

* * *

Sa conversation était toute divine. Il abhorrait le monde et eut voulu ne traiter qu'avec les âmes. C'est avec bon-

heur qu'il se dévoua à la communauté que l'évêque de Québec lui avait confiée. La ferveur et la générosité des religieuses le ravissaient. Cette maison des Ursulines où la charité et la paix régnaient parfaitement, où la pauvreté était accueillie comme la bien-aimée de Notre-Seigneur, l'abbé de Calonne la nommait son paradis. Il bénissait Dieu qui lui avait ménagé la consolation d'y finir ses jours.

Il abandonna à sa famille ce qui lui fut rendu de son patrimoine après la restauration. De sa vaisselle d'argent, il n'avait gardé qu'une écuelle. Son détachement était absolu et pour ceux qui ont voué la pauvreté, il redoutait l'ombre d'une attache.

Ce prêtre d'une culture si haute, d'un raffinement si exquis aimait les petits et les humbles et passait volontiers des heures entières à expliquer le catéchisme aux enfants et aux pauvres. Il était vraiment tout à tous, mais il avait une prédilection pour les plus misérables. Chaque jour, il visitait l'hôpital et la prison, laissant dans tous les cœurs la consolation et l'espérance.



M. de Calonne ne voulut jamais rien changer à la façon de vivre qu'il avait adoptée chez les malheureux Acadiens. Sur ce point toutes les représentations furent inutiles. Dans cette âpre voie de la pénitence où il était entré avec tant de courage, l'abbé de Calonne ne se détournait pas, ne se reposait pas, ni ne se ralentit. Aux Trois-Rivières, c'est sur le plancher de sa chambre qu'il prenait le peu de repos qu'il s'accordait et une bûche de bois lui tenait lieu d'oreiller. Il jeû-

nait tout le carême, tout l'avent, tous les mercredis, vendredis et samedis de l'année, et les jeûnes de cet ancien grand seigneur n'était guère moins rigoureux que les jeûnes des Pères du désert.

Absorbé d'une façon intense par la passion de la sainteté, il écrivait à Mgr Plessis à la fin de l'année 1808 : " Je ne vois plus que cette éternité qui n'est composée ni d'années ni de moments, quand on en est si près, il faut la considérer du calvaire et monter même sur la croix."

Cet athlète de la pénitence n'arriva pourtant jamais à maîtriser parfaitement sa nature de feu. Mais les vivacités qui lui échappaient, l'abbé de Calonne les réparait toujours par des actes d'humilité. L'un de ces actes donnera l'idée des autres.

Après la guerre de 1812, la misère était grande chez nous. M. de Calonne ne pouvait voir souffrir sans soulager. Si ruiné qu'il fût, il achetait du grain qu'il faisait moudre et distribuait aux plus nécessiteux. L'un de ses marguilliers qui avait sa confiance, en abusa pour lui surprendre son blé. M. de Calonne l'apprit et le dimanche suivant fit venir le coupable à la sacristie et lui demanda l'explication de sa conduite. Interdit et confus, le marguillier ne trouvant rien à dire, se retirait à reculons. L'abbé le retint entre la porte et le mur et ne le lâcha qu'après avoir soulagé son indignation par la plus véhémence des réprimandes. Il se prépara ensuite à dire la messe, mais après l'*Asperges*, au lieu de revêtir la chassuble, il se dirigea vers le banc-d'œuvre, s'agenouilla devant le marguillier et lui demanda pardon. Le pauvre homme, plus mort que vif, put à grand-peine faire signe qu'il pardonnait, et on dit que dans l'église, tout le monde pleurait.

L'abbé de Calonne a été chez nous l'ardent apôtre de la

dévotion au Sacré-Cœur. Pour l'entendre parler de l'amour de Jésus-Christ on accourait de très loin, la place de l'église ne suffisait plus aux voitures et l'on en voyait de longues files jusqu'à la chapelle des Ursulines.

S'il eut suivi son attrait, l'abbé de Calonne aurait passé les jours et les nuits prosterné devant le Saint-Sacrement. A l'âge de soixante-dix-neuf ans, il ajouta trois heures d'oraison aux quatre heures qu'il faisait journallement depuis quinze ans.

Il écrivait pourtant : " Je deviens très paresseux à mesure que je deviens vieux, ce qui est contre toute raison ; car c'est lorsqu'on est le plus près du but qu'on doit redoubler le pas et marcher plus gaiement."

A l'automne (1822), on s'aperçut que le vénérable vieillard s'affaiblissait beaucoup. On espérait pourtant qu'il pourrait prêcher la retraite du Séminaire et M. Rambault vint l'en prier au commencement d'octobre, mais M. de Calonne lui déclara qu'il s'en sentait incapable. C'est le 10 octobre qu'il célébra la messe pour la dernière fois. Il le fit avec une si ardente ferveur qu'il semblait revêtu aux beaux jours de la jeunesse.

Encore qu'il touchait à quatre vingts ans, les médecins espéraient conserver sa précieuse vie, mais lui paraissait avoir eu la révélation de sa fin prochaine : " Songez à aimer Dieu, disait-il aux religieuses qui s'ingéniaient à le soulager, et ne vous donnez pas tant de mal pour ma misérable carcasse qui n'est que pourriture et corruption et qui sera bientôt la pâture des vers."

Il se soutenait à peine, mais recevait avec la plus touchante bonté tous ceux qui voulaient lui dire adieu et recevoir sa bénédiction.

Le 14 octobre, il demanda le Saint Viatique et quand le

son de la cloche lui annonça l'approche du Saint Sacrement, son visage flétri par les austérités et la souffrance s'illumina. Transporté d'amour, il s'élança de son fauteuil, ouvrit les bras, et, tout rayonnant du feu divin qui l'embrasait, marcha à la rencontre de son adoré Sauveur et voulut se prosterner, mais il défaillit et s'affaissa contre terre. Il fallut le relever, et sa foi intense lui fit encore trouver la force de s'agenouiller. "Ce n'était plus un mourant, mais un séraphin", disaient les témoins de cette scène digne du pinceau d'un grand maître.

* * *

L'abbé de Calonne emporta d'immenses regrets et autour de son corps il y eut une affluence énorme. Chacun voulait le voir, le toucher, le revoir encore. L'expression de la physionomie était si belle qu'il fallait un effort pour en détacher le regard.







LA MERE

CATHERINE-AURELIE DU P.-S.



Il y a quelque soixante ans, dans la petite ville de Saint-Hyacinthe, vivait une humble et aimable jeune fille nommée Aurélie Caouette.

Cette enfant du peuple avait reçu d'en Haut une mission ; en son âme ardente et profonde Dieu avait mis un grand rêve austère. Jamais Mlle Caouette n'avait lu un livre mystique, elle avait grandi dans un milieu simplement chrétien et à l'âge de la sensibilité extrême, alors que tout s'irradie, que le cœur s'ouvre au charme de sentir, aux ivresses de la vie, elle n'aspirait qu'à réparer, qu'à expier, qu'à s'immoler pour la grande famille humaine.

Active et délicieuse au foyer, elle était à ses parents la plus aimable des filles et intérieurement ne perdait pas de vue Jésus Crucifié. Le Sang jailli de ses plaies avec un si beau feu d'amour, coulait toujours devant ses yeux et la pensée de l'ingratitude de presque tous les rachetés l'accablait.

Jésus-Christ voulait faire de cette jeune fille une réparatrice, une conquérante d'âmes, une glorieuse amante de sa croix et avec les lumières surnaturelles, il avait mis en son cœur les ardeurs, les tendresses sacrées.

Comme les anges, au jour de la Passion, elle aurait voulu se tenir aux pieds du Sauveur, n'avoir rien à faire qu'à l'aimer, qu'à le consoler de l'oubli de l'ingrate humanité.

Sans cesse elle répandait sur les âmes le Sang rédempteur, océan de miséricorde. Le désir de glorifier ce Sang divin la consumait. On la disait comblée de faveurs célestes, saturée d'étranges et mystérieuses souffrances. La voix populaire l'appelait *la sainte*, mais bien des gens éclairés et parmi eux de grands théologiens la traitaient de folle.

Notre regretté Alphonse Lusignan alors écolier, habitait près de la famille Caouette et voyait Aurélie presque tous les jours. "Je la trouvais charmante, dit-il dans *Coups d'œil et coups de plume*." Non qu'elle fut belle mais elle avait une figure si douce, si sereine, non dépourvue de grâce ; elle était si modeste et si enjouée, elle causait si intelligemment et si naturellement . . .

"Toujours vêtue de noir, sans aucun ornement de toilette, couverte d'un long manteau, elle avait plutôt l'air d'une religieuse que d'une jeune fille ayant sa liberté. Son heure n'était pas venue de fonder un Ordre ; elle cherchait sa vocation, la volonté de Dieu, sous la direction éclairée du vénérable grand vicaire Raymond. Mais déjà sa réputation de sainteté s'était répandue dans tout le pays. On lui attribuait des miracles ; elle avait fait un jeûne absolu de quarante jours selon les uns, de trois mois, de six mois, selon les autres . . . Quand elle communiait, sa figure se transfigurait ; on assurait que certains prêtres avaient vu ses habits noirs devenir blancs à cette minute, dans un rayonnement ; elle était marquée tous les vendredis des stigmates de la crucifix-

ion ; le sang coulait sur sa langue, sur son front quand elle s'attablait au banquet eucharistique ¹."

Les prudents directeurs de la jeune fille restaient fort perplexes. Quelles étaient les vues de Dieu sur elle ? Ils croyaient tous que Notre-Seigneur voulait pour Lui seul cette âme de lumière et de tendresse. "Mais quand Mgr Prince proposait à Mlle Caouette l'une ou l'autre des communautés du pays, elle répondait : Si vous le voulez, j'irai, Monseigneur, mais sans attrait pour les œuvres qu'on y pratique." Et quand dans la plus grande intimité de leurs rapports, le grand vicaire Raymond, insistant, lui disait : "N'aimeriez-vous pas, Aurélie, à vous consacrer à l'instruction des jeunes filles ? l'avenir du pays dépend de leur formation." Elle répondait : "O mon Père, j'aime la jeunesse et je serais heureuse de lui être utile ; mais je n'ai de l'attrait que pour Jésus Crucifié et pour les âmes qu'il a rachetées au prix de son sang."

En certaines circonstances où il portait à sa connaissance

1. A propos de ce qu'on racontait de merveilleux, M. Lusignan ajoute : "Qu'on explique la chose comme on le voudra, voici ce que j'ai vu d'étrange chez Sœur Caouette. C'était pendant la vacance qui suivit ma rhétorique, — j'avais alors treize ans — j'étais assez vieux pour bien voir et bien comprendre et surtout pour ne pas oublier ce dont j'étais témoin. La maison de mon père était la maison voisine du couvent où le grand vicaire Raymond disait souvent la messe. Quand son servent de messe était absent, M. Raymond m'envoyait chercher. Plusieurs fois, j'ai vu à la pleine lumière du soleil, quand Sœur Caouette recevait la communion, une épaisse couche de sang bien liquide qui, chose étonnante, se maintenait sur le dessus de sa langue et ne se répandait ni sur les côtés, ni dans la bouche. Un matin, il y eut plus. Je constatai, comme d'ordinaire, la présence du sang sur la langue ; mais je fus frappé d'en voir une trace séchée, qui partait de sous les cheveux et descendait sur la paupière droite où elle se terminait par une large goutte vermeille."
— *Coups d'œil et coups de plume.*

les misères de tous genres qui sollicitaient ses prières, il lui disait : “ Vous aimez Jésus Crucifié, Aurélie, n’aimeriez-vous pas à vouer votre vie au soulagement de ses membres souffrants ?... ” C’était la toucher au vif de sa nature sensible et si profondément sympathique ; mais — souvent en pleurant — elle arrivait à dire : “ Je serais heureuse, mon Père, d’être appelée à soulager tous les genres de souffrances ; cependant, vous le savez, mon attrait principal est d’oindre les plaies sacrées de Jésus Crucifié avec le baume de l’amour et de recueillir le Sang qui en découle pour le répandre sur les âmes ; car Jésus a encore soif, non de recevoir mais de donner¹ . ”

* * *

Aurélie Caouette sentait en son cœur l’impérieux devoir d’obéir à sa vocation. Mais que n’eût-elle pas à souffrir avant d’arriver à la pleine lumière.

C’est Mgr Bourget, de sainte mémoire, qui prononça la parole définitive et déclara à Mlle Caouette que Dieu l’appelait à fonder un Ordre dans l’Eglise. “ Si j’étais l’évêque de Saint-Hyacinthe, dit-il, je vous dirais : “ Allez-vous-en dans une petite chaumière bien solitaire et fondez une communauté d’Adoratrices du Précieux-Sang, filles de Marie Immaculée. ”

“ Je ne saurais exprimer, disait plus tard Mlle Caouette, la dilatation de mon cœur, quand j’entendis ces mots : une communauté d’Adoratrices du Précieux-Sang, filles de Marie Immaculée. En un instant je passai d’une profonde tris-

1. *Livre d'or.*

tesse à une vive allégresse. Tout mon être exultait, tout chantait en moi : Vive le Sang de Jésus ! Amour à Marie Immaculée !”

Invitée par l'évêque de Saint-Hyacinthe à exposer ses vues sur l'Institut en perspective, la future fondatrice écrivit le *Sitio*¹ qui résumait les aspirations de son âme céleste.

Trois jeunes filles, Mlle Sophie Raymond, Mlle Elisabeth Hamilton et Mlle Euphrasie Caouette s'étaient jointes à elle pour adorer, réparer et souffrir. Mais que d'obstacles ne rencontra pas la fondation de notre première communauté contemplative. D'après les gens discrets, c'était une folie. Jamais il n'y eut chez nous un si riche étalage de *cette sagesse terrestre* dont sainte Thérèse s'amuse quelque part.

Cependant le 14 septembre 1861, en la fête de l'Exaltation de la Croix, l'Institut du Précieux-Sang prit naissance à Saint-Hyacinthe dans l'humble demeure du père d'Aurélie Caouette.

Mge Larocque fit la petite maison changée en un monastère et donna à la fondatrice le nom de Catherine-Aurélie du Précieux-Sang qui vivra à jamais.

“ Si votre œuvre est, comme je l'espère, conforme au bon vouloir de Dieu, dit l'évêque aux quatre aspirantes, il saura la faire réussir même en se servant d'aussi frêles instruments que vous... Mes chères filles, la *doctrine de la sainte folie de la Croix* se retrouve avec tout son pouvoir, avec sa merveilleuse sagesse dans les âmes attirées à la suite de Jésus-Christ, dans la vie religieuse. Cette mystérieuse folie se change avec l'aide de Dieu en une sagesse et une lumière qui éclaireront le monde.

1. Lors de l'approbation de la communauté en 1896, Rome a placé le *Sitio* après les règles.

“ Vous allez maintenant, mes chères filles, mettre vos délices uniquement dans la prière, la méditation, la pénitence. La vertu des anges va être votre céleste passion : jeu, dissipation, luxe, vanité, vous allez estimer cela comme la boue et la fange. *C'est là la folie de la Croix* ; mais par cette sainte folie, quelle sagesse vous pourrez procurer à bien des âmes ; quelle sainte influence vous pourrez exercer sur la société... la piété engendre la piété. Les cœurs qui sont à Dieu attirent à Dieu d'autres cœurs. — Vous ne manquerez pas d'attirer d'autres âmes par les attraits du bien. — Il sortira de vos cœurs comme des traits de feu, qui porteront à d'autres cœurs vos pensées et vos sentiments.”

* * *

Le temps a vérifié magnifiquement les paroles que l'évêque adressait aux quatre fondatrices, le 14 septembre 1861.

La communauté du Précieux-Sang compte maintenant quatre cent quinze religieuses et treize monastères : neuf au Canada, trois aux Etats-Unis et un à la Havane.

En 1911, l'institut a célébré solennellement le cinquantième anniversaire de sa fondation.

A Saint-Hyacinthe, les fêtes eurent une véritable splendeur. “ Le beau et spacieux monastère, orné, enguirlandé, festonné, illuminé, embelli de mille manières, de sa base au sommet, entouré de jardins magnifiques, de pelouses verdoyantes, d'arbres déjà gigantesques ” ne rappelait en rien l'humble petite maison du bon M. Caouette, “ berceau de l'Institut ”, lit-on dans le *Livre d'or*.

Les adoratrices du Précieux-Sang ont été bien inspirées

en publiant le compte rendu de leur cinquantenaire et l'histoire de leur Institut. "S'il est bon de tenir cachés les secrets d'un roi, il est honorable de révéler et de confesser les œuvres de Dieu."

Une femme dont le jugement est fort prisé m'écrivait, il n'y a pas longtemps, à propos du *Livre d'or* : "Je trouve le volume parfait, édifiant et mesuré tout ensemble ; tout y est soigné sans trop de recherche ni de mysticité. Je suis certaine qu'il sera bien apprécié des gens du monde."

Ceux qui ont eu le bonheur de connaître la fondatrice y retrouveront sa grandeur d'âme, sa haute raison ; comme sainte Thérèse dans les rapports avec Dieu, Mère Catherine-Aurélié du Précieux-Sang n'estimait rien tant que la simplicité, la droiture, le courage.

Espérons que le *Livre d'or* sera beaucoup lu et nous débarrassera de bien des idées fausses. *La vie contemplative est féconde comme les entrailles de la terre.* La bienfaisante action exercée chez nous par les réparatrices échappe à tout regard humain. "La prière est la seule force devant laquelle Dieu s'incline."

"Dieu seul sait l'influence qu'exerce pour le bien de la société une communauté du genre de celle que nous possédons, a dit Mgr Christie, évêque de Portland, dans son sermon à l'occasion des noces d'or. Dieu seul sait le grand besoin que nous en avons sur cette côte du Pacifique.

"Ah ! les bénédictions que mes religieuses du Précieux-Sang font pleuvoir chaque jour sur la cité de Portland et sur tout le diocèse de l'Orégon... Quand vous jouissez des douceurs du sommeil et que le crime veille dans la cité, ces religieuses se lèvent, sacrifient leur repos et comme autrefois Moïse sur la montagne élèvent leurs mains et leur cœur virginal vers Dieu, le conjurant d'épargner la ville de Portland.

Elle prie, répare et adorent dans le Sang du Christ, par le Sang du Christ et avec le Sang du Christ."

Pendant ces fêtes inoubliables l'œuvre de la même Catherine-Aurélié a été partout exaltée, glorifiée. Neuf ans avant sa mort, l'illustre fondatrice avait eu la consolation de voir son Institut jugé digne à Rome d'être solennellement et définitivement approuvé. " Cette œuvre du Précieux-Sang qui avait pressuré son cœur de tant de manières et pendant si longtemps, c'était donc l'œuvre de Dieu. C'est donc à l'Esprit-Saint qu'elle avait obéi, puisque l'Esprit-Saint par la voix de la sainte Eglise lui en apportait la preuve en approuvant ce qu'elle avait non pas " rêvé " non pas " imaginé " mais manifesté de par la volonté de Dieu à ses directeurs spirituels, aux jours des aspirations et des inspirations de sa jeunesse, aux jours des angoisses de son âme et des tortures de son corps ", dit le *Livre d'or* de l'Institut.

* * *

C'est le 6 juillet 1905 que les religieuses du Précieux-Sang eurent la douleur de voir mourir leur fondatrice. Comme tous les saints, elle avait subi la double épreuve de la vénération et du mépris, et elle n'avait pas craint de souffrir.

Pour ceux qui l'ont connue intimement, son souvenir sacré et cher reste un attrait vers la vie surnaturelle, vers l'amour qui divinise.

Son ombre céleste veille sur le cloître austère, foyer de la flamme immortelle et sainte. Jamais supérieure n'eut le commandement plus entraînant, plus suave, et par son *Sitio* où elle a mis la fleur de son âme, la Mère Catherine-Aurélié re-

dit toujours à ses filles : “ Marchons, mes amies, mes sœurs, à la suite de l'Époux de Sang devenu victime en nous, avec nous et pour nous, désirant continuer cette vie d'immolation et de louange à la gloire de son Père et pour le bien des âmes. “ Notre amour a été crucifié : soyons crucifiées avec Lui. Il nous a donné tout son Sang, donnons-Lui tout notre amour ; lavons ses plaies sacrées avec des larmes d'amour.”







NOS PREMIERES EDUCATRICES

Au Canada, les religieuses enseignantes ont précédé les défricheurs.

Champlain venait de mourir et le frêle berceau de la Nouvelle-France était encore tout environné de forêts, quand les Ursulines arrivèrent à Québec avec une jeune et noble dame d'Alençon. Sur les bords affreusement sauvages du Saint-Laurent, ces femmes admirables venaient allumer un foyer de lumière chrétienne. Elles espéraient attirer les cruels indigènes à l'Évangile ; par la force de la charité elles comptaient les donner à l'Église, à la civilisation, et ce n'est pas seulement l'héroïsme de la foi et de l'abnégation qui consacre leur mémoire, c'est aussi la gloire du courage. Les Français qui étaient comme perdus au milieu de la barbarie, accueillirent les religieuses avec une joie et un enthousiasme indescriptibles. Elles débarquèrent au son des canons, des tambours et des fifres, et tombant à genoux, baisèrent la terre de leur sauvage patrie d'adoption. Aucune habitation n'avait pu être préparée d'avance.

On logea les Ursulines dans un chétif petit magasin, et avec les enfants qu'il y avait alors à Québec, on leur amena les néophytes huronnes. Les religieuses se mirent immédiatement à l'étude des dialectes du pays ; et tant que les naturels n'eurent pas déserté les centres de civilisation, elles se dévouèrent aux petites sauvagesses comme aux petites françaises.

Le jour de l'arrivée des Ursulines, le gouverneur, M. de Montmagny, leur "avait départi et distribué six arpents de terre ou environ, en nature de bois, en la ville de Québec." Au printemps de 1641, les défrichements étaient assez avancés pour qu'on se mit à bâtir, et au mois de novembre 1642, les Ursulines entrèrent dans leur monastère. "Il y restait à faire plus qu'il n'y avait de fait," et elles pensèrent mourir de froid. Cependant ni les souffrances, ni l'insécurité où il fallait vivre, ne purent ébranler leur constance. Ce qu'elles avaient osé entreprendre, elles surent l'accomplir. Alors que la pauvreté était si grande dans la colonie, elles virent deux fois le feu consumer tout ce qu'elles possédaient. Mais les pires désastres semblaient accroître leur ardeur. Au lendemain des incendies, sans asile, sans pain, presque sans vêtements, elles reprenaient leur œuvre d'éducatrices ; et si l'éducation est la communication de l'intime, que n'ont-elles pas déposé au fond des cœurs de foi robuste, de saine vigueur, d'héroïque vaillance.

Ces religieuses qui nous apparaissaient tout illuminées de surnaturel, avaient plus à cœur que personne l'affermissement de la colonie. Lorsque les continuels périls s'aggravaient, le tout semblait perdu : "Mon Dieu", s'écriait une de ces saintes femmes qui s'offraient sans cesse en victime pour le pays, "effacez mon nom du livre de vie, plutôt que de permettre la destruction de la Nouvelle-France." "Il n'y a que Dieu qui empêche les sauvages de voir comme nous

sommes peu nombreux et comme il leur serait facile de nous anéantir”, écrivait l'illustre et vénérable Marie de l'Incarnation.

En 1660, quand les cinq tribus iroquoises s'unirent pour en finir avec les Français, la même religieuse écrivait après cinq mortelles semaines d'alarmes et d'angoisses : “ Je n'ai pas vu qu'aucune de nous eut été hors de sa tranquillité.”

Ces sublimes femmes ne purent faire aux féroces indigènes tout le bien qu'elles avaient rêvé, mais elles firent un immense bien à la colonie et, plus que les gouverneurs et les intendants, contribuèrent à la façonner. “ C'est à l'endroit des filles françaises que nous sommes le plus utiles”, écrivait Marie de l'Incarnation ; “ il n'y en a pas une qui ne passe par nos mains.” Pour assurer à ces enfants le bienfait d'une bonne éducation, on ne reculait devant aucune difficulté, et de l'Acadie, du Détroit, de la Louisiane, ces hardis explorateurs qui ont couvert de gloire le nom français, envoyaient leurs filles aux Ursulines. Qu'il nous soit permis d'ajouter que tous les étrangers, qui visitèrent le pays à cette époque, font des Canadiennes le plus complet éloge. Energiques dans les périls, dures à la peine et au travail, ne répugnant en général à aucun ouvrage, elles n'en étaient pas moins, disent-ils, de vraies dames françaises pour l'éducation et les manières. Très hospitalières, elles excellaient à voiler leur pauvreté sous un air d'aisance. C'est du Canada que Charlevoix écrivait en 1720 : “ Nulle part ailleurs, on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque surtout aucun accent.” Sur ce point, les témoignages abondent. D'après Charlevoix, on trouvait à Québec, en 1720, un petit monde choisi où rien ne manquait de ce qui peut rendre une société agréable. “ L'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communes à tous,” dit-il, “ et la rusticité, soit dans les façons, soit dans le langage, n'est pas même connue dans les cam-

pagnes reculées." Si l'on ajoute que cette population si remarquable pour son urbanité, l'était encore plus par sa foi religieuse, son patriotisme, sa moralité, son courage il faut bien convenir que jamais femmes n'ont mieux compris, mieux rempli leur rôle que les femmes de la Nouvelle-France. Car, comme l'a écrit le regretté M. Rameau, — le premier Français qui se soit sérieusement occupé de nous, — à l'époque de la conquête, il y avait sur les bords du Saint-Laurent "un peuple d'élite auquel rien n'a manqué que la fortune et le concours de la mère-patrie."

Le général Murray, qui avait vu les Canadiens sur les champs de bataille, leur témoigna toujours un grand respect. Accusé de les favoriser, il répondit : "Je me glorifie d'avoir fait tout en mon pouvoir pour gagner à mon royal maître l'affection de ce brave et généreux peuple." C'est dans l'église des Ursulines que Montcalm fut inhumé après la bataille des Plaines. "Notre église, dont le toit et le plancher avaient été en plusieurs endroits traversés par des boulets, se trouvait cependant la seule en état d'abriter un peu convenablement les restes du héros," dit l'*Histoire des Ursulines*. "Ce fut le soir même du 14, vers les neuf heures, que se fit la cérémonie funèbre ; les ténèbres et le silence planaient tristement sur les ruines de la cité, pendant que défilait du château Saint-Louis aux Ursulines, le lugubre cortège, composé du clergé, des officiers civils et militaires auxquels se joignirent, chemin faisant, les hommes, les femmes et les enfants qui erraient ça et là au milieu des décombres. Les cloches restèrent muettes, le canon ne résonna point et les clairons furent sans adieu pour le plus vaillant des soldats. Mais quelle scène à l'intérieur de la chapelle ! Les sanglots comprimés jusque-là éclatèrent." Il semblait qu'avec la dépouille du grand vaincu on ensevelissait tout l'avenir et la vie même de la patrie.

Après la prise de Québec, les blessés anglais encombrèrent longtemps le monastère. Le généreux soin que les religieuses en prirent leur valut l'estime et la bienveillance du général Murray. Il mit les Ursulines à la solde du roi d'Angleterre et tous les jours fit servir à chacune une ration. La misère était partout à son comble. Un grand nombre de familles furent plusieurs mois sans voir du pain, et pour ajouter à tous les maux de la guerre, la banqueroute du gouvernement français fit perdre aux Canadiens quarante millions de francs. Pour ces abandonnés qui avaient tout sacrifié à la défense du pays, ce fut la ruine dans toute son horreur, et, désespérant de l'avenir, beaucoup de familles s'embarquèrent pour la France. "Il semblait au peuple canadien", dit l'*Histoire des Ursulines*, "qu'il était ce navire détaché de ses ancrs, battu par la tempête, dont les pièces disjointes s'en vont bientôt une à une à la dérive."

Cependant, à peine déchargées des blessés, les religieuses ouvrirent leurs classes. Françaises de sentiment et de pensées, elles surent s'élever au-dessus des amertumes du présent et des inquiétudes de l'avenir. Dans les événements, elles voyaient l'action de la Providence, et tout en versant de nobles larmes, elles mirent admirablement en pratique cette maxime de leur grande Marie de l'Incarnation : "Quand on s'est donné à Dieu, il faut le suivre où il veut et se perdre dans sa sainte volonté." La dignité et la sagesse de leur conduite leur concilièrent tout d'abord les autorités nouvelles. On leur laissa la plus entière liberté de continuer leur œuvre. Mais la lutte contre la pauvreté fut rude et longue, et une gêne plus amère s'ajouta bientôt à toutes les autres. La politique britannique prohibait sévèrement l'importation des livres français. Il en résulta une disette qui fut pour les Ursulines, comme pour tous les corps ensei-

gnants, un sujet d'inquiétude et de tristesse¹. Les livres anglais ne manquaient pas, mais on fut quelque temps sans savoir s'en servir, et avec la religion on voulait conserver la langue des aïeux.

Il y a presque deux siècles que le pensionnat sauvage s'est fermé, mais le pensionnat français va toujours grandissant. En 1830, pour s'accommoder aux besoins de la société, les Ursulines mirent sur le même pied l'enseignement de l'anglais et du français. Depuis, de tous les points du Canada et des Etats-Unis, on afflue vers le vieux monastère, l'institution scolaire la plus ancienne de tout le continent. Il y a longtemps que la race britannique est largement représentée dans le personnel de la communauté, mais les Ursulines n'en restent pas moins gardiennes incorruptibles des traditions nationales.

1. "Les grammaires françaises étaient tellement rares, qu'il n'y en avait qu'une pour l'externat : elle était placée sur un pupitre au milieu de la chambre ; la page ouverte était retenue par un cadre de bois ; chaque élève allait à tour de rôle apprendre la leçon du jour, et la maîtresse seule avait la permission de tourner les feuilles du livre respecté. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières.*



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
A l'Habitation.	1
Louis Hébert	7
La Mère Saint-Joseph	37
Jeanne Mance	57
La Vénérable Marguerite Bourgeoys	65
Pierre Boucher.	97
Jeanne Leber	143
Philippe Gaultier de Comporté	161
L'abbé de Calonne	167
La Mère Catherine-Aurélie du Précieux-Sang.	181
Nos premières éducatrices.	191